

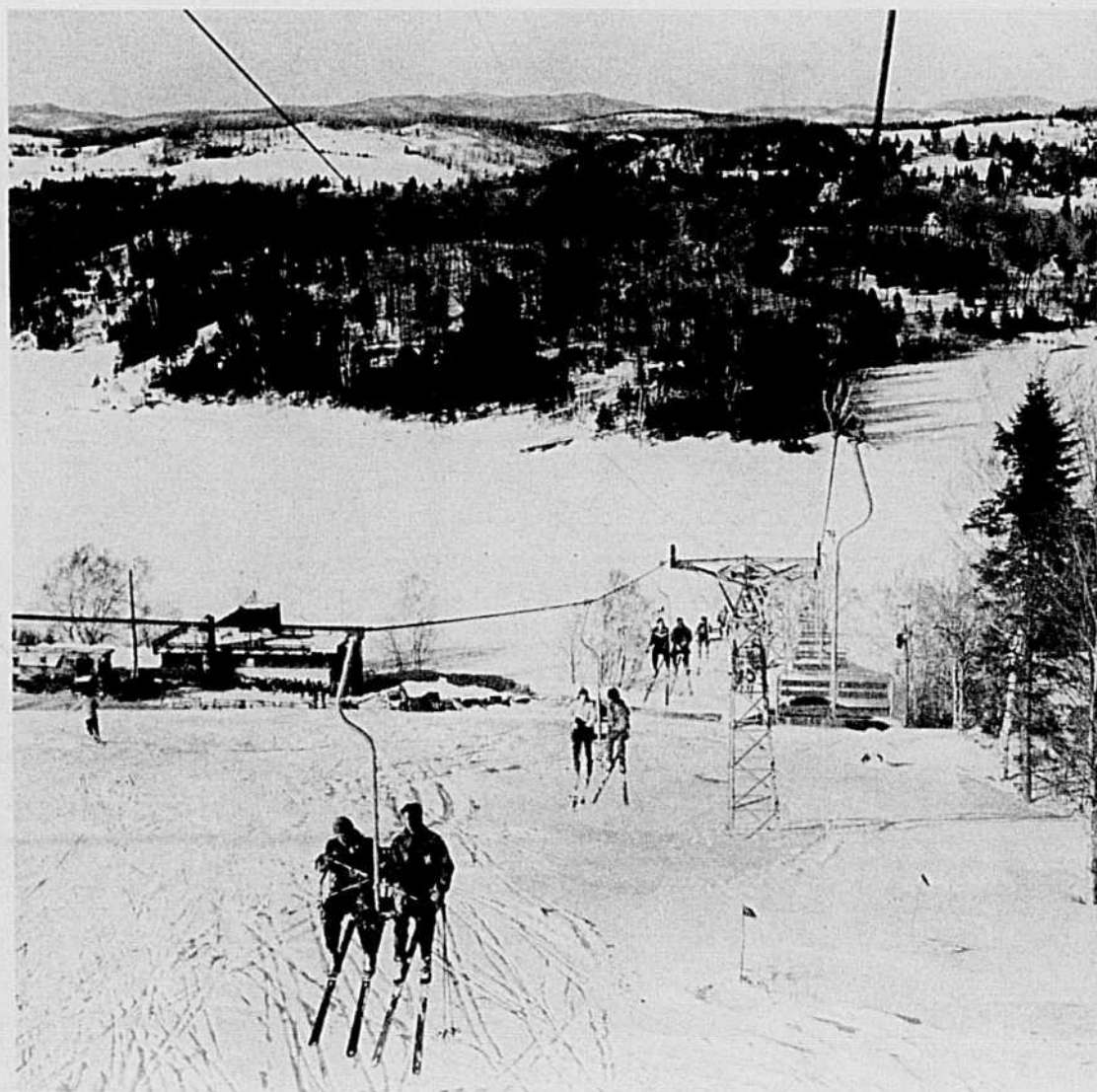
Les producteurs de fruits de la Colombie s'acheminent vers un véritable monopole

page 24

La compagnie Assurances UCC réalise de nouveaux progrès

- Sa situation
financière
continue de
s'affermir

page 5



Ski dans les Laurentides.

(Photo Office du film du Québec)

Les cultures sans sol donnent des premiers résultats prometteurs

*Utopie ou
réel danger
pour l'agriculture
classique?*

page 13

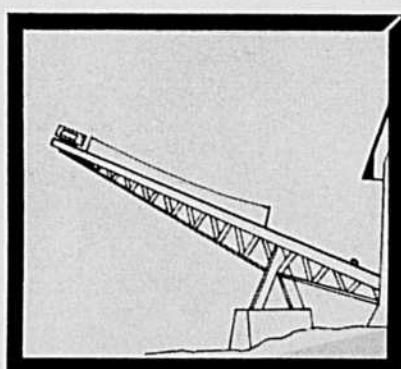
Des chercheurs ont déjà songé à utiliser les cultures sans sol pour ravitailler les astronautes. Voici la maquette de ce que pourrait être une installation pour culture hydroponique sur la lune.



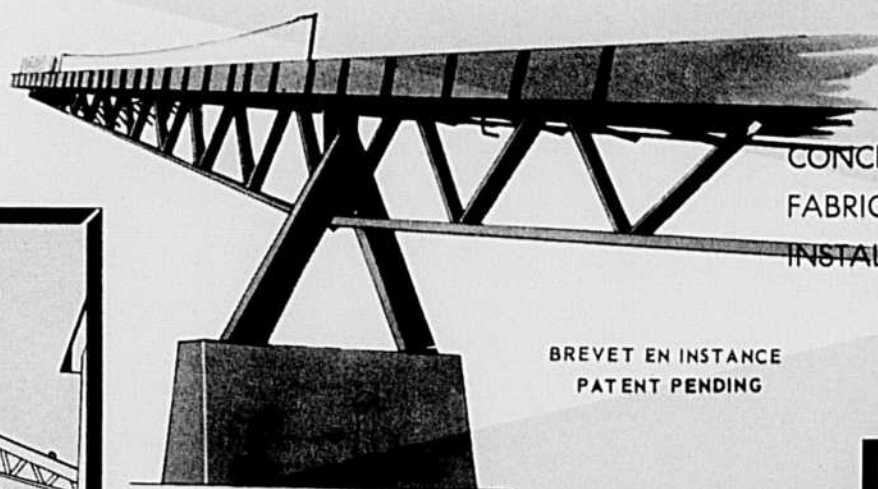
LAJOIE

**COMPLÈTEMENT
NOUVEAU
EN 1969:**

CONCEPTION EXCLUSIVE
FABRICATION EXPÉRIMENTÉE
INSTALLATION PEU COÛTEUSE
**FINIS LES CÂBLES
FINIS LES PILIERS
ENCOMBRANTS**

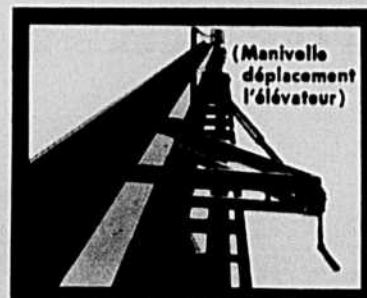


Circulation facile autour de l'élévateur. Plus d'espace d'empilement sans encombrer les supports.



**Le nettoyeur d'étable
LAJOIE
à élévateur mobile**

Le nouveau nettoyeur LAJOIE est extra robuste, il est bâti comme un pont.



ÉLÉVATEUR MOBILE

Système mécanique exclusif de pivotage de l'élévateur à 30 degrés.



**Equipements
d'étable
LAJOIE**

Fabriqués par un manufacturier qui connaît à fond les besoins des étables modernes, les équipements d'étable LAJOIE maintiennent le "haut du pavé" par leur robustesse et leur endurance.

L'acier utilisé pour la fabrication des stalles est éprouvé d'abord et utilisé ensuite. Les mêmes stalles peuvent durer des générations.

**Equipements
de porcherie
LAJOIE**

La production commerciale des porcs exige DES ÉQUIPEMENTS modernes conçus en fonction de l'efficacité et du rendement. Les STALLES LAJOIE sont fabriquées avec SOIN et un souci de QUALITÉ inégalée. Les GRANDES PORCHERIES possèdent un équipement signé LAJOIE.



LE VENDEUR LOCAL LAJOIE EST À VOTRE SERVICE **R. A. LAJOIE Ltée**, ST-PIE, CTÉ BAGOT, P.Q.

☐ Je suis cultivateur ☐ Je suis étudiant ☐ Je construis bientôt ☐ Oui ☐ Non		☐ Nettoyeur automatique ☐ Nourrisseur automatique	
Mon troupeau compte () vaches.		☐ Equipement d'étable ☐ Monte-balles	
NOM		☐ Equipement de porcherie ☐ Abreuvoirs	
ADRESSE		☐ Videur de silo ☐ Wagon à fumier	
RANG		☐ Réservoirs à grains	

Editorial

Assurance- récolte

On peut avoir confiance

Lorsque M. Roméo Martin a accepté l'offre du ministre Clément Vincent d'assumer la présidence de la Régie de l'Assurance-Récolte du Québec, il s'attendait certes à ce que ce ne soit pas une fonction de tout repos, bien au contraire. Mais si on lui demandait aujourd'hui quelle dose de travail il a dû accomplir depuis, en collaboration avec l'équipe de régisseurs et de fonctionnaires attachés à cet organisme, nous ne serions pas surpris d'apprendre que M. Martin ne compte plus les heures depuis longtemps et, en conséquence, son évaluation des tâches au départ est probablement bien loin de la réalité.

Pareille introduction ne vise pas à excuser les nombreux retards encourus dans les paiements des réclamations. Nous tenons cependant à expliquer ces retards et rassurer plusieurs assurés qui se sont posés et se posent encore des questions à savoir s'ils seront remboursés raisonnablement pour les pertes encourues. Il est certain que la RAR a été débordée de travail et, tant que le régime ne sera pas rodé, il ne faudrait pas trop se surprendre des inconvénients qui peuvent en résulter.

Au cours d'une récente entrevue qu'il nous accordait, M. Martin a estimé qu'en date du 7 mars, soit vendredi, près de 75% des quelque 12,000 réclamations auront été réglées. Par la suite, le rythme de l'envoi des chèques doit s'accélérer à raison de 300 à 400 par jour. Seuls les cas qui nécessitent une enquête approfondie pourront être retardés davantage et ne pourront être étudiés qu'après règlement total des indemnités à payer pour les réclamations régulières.

Il est prévisible que le montant des indemnités dépassera la valeur des primes payées par les cultivateurs, combinée à la part équivalente de 50% garantie par le gouvernement, mais le texte de la législation précise qu'en pareil cas, le Ministère provincial des Finances s'engage à faire les avances nécessaires pour garantir les fonds insuffisants. Donc, aucune crainte de ce côté, tous seront indemnisés bien qu'avec un certain retard.

L'accord avec le gouvernement fédéral dans le partage égal du 50% de la prime et des frais d'administration n'a pas encore été signé, mais à ce sujet M. Martin nous assure qu'il ne s'agit plus que de formalités et l'entente serait conclue d'ici quelques semaines. Encore là, ceci n'affecte en rien la sécurité des cultivateurs assurés, mais devrait

tout au moins permettre d'alléger le fardeau du gouvernement provincial.

La première année d'opérations s'est terminée officiellement au 31 décembre 1968 et bien qu'en pratique les livres ne soient pas encore fermés, nous devons tout de même envisager 1969, alors qu'il reste à peine quelques mois avant la date-limite pour s'assurer de nouveau.

L'an dernier, quelque 19,180 cultivateurs québécois se sont prévalus de cette nouvelle protection qui leur est offerte. Et la Régie estime qu'elle réaliserait un excellent objectif en 1969, si ce nombre atteignait 25,000 fermes. Des décisions devront être prises très prochainement par les autorités, afin de déterminer s'il sera possible d'ajouter de nouvelles cultures au programme d'assurance. Selon les renseignements obtenus, il existerait de bonnes possibilités pour que le tabac à cigare et les betteraves sucrières soient ajoutés à la liste des cultures spéciales. On envisage également une assurance pour la pomiculture, mais les chances de concrétiser ce projet dès 1969 s'avèreraient plutôt minces.

Donc, malgré les inconvénients et retards dont nous avons parlé un peu plus haut, nous ne saurions trop insister sur l'importance de ce programme d'assurance et c'est dans la mesure où les cultivateurs y collaboreront qu'il pourra s'améliorer graduellement en ajoutant de nouvelles cultures, tout en assurant un service de remboursement plus rapide.

Les perspectives d'avenir sont encourageantes. Même si la première année d'opérations semble devoir se solder pour un déficit d'opérations, il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure. La Régie de l'Assurance Récolte n'a pas été créée pour faire de l'argent, bien sûr, mais avec le temps, elle devrait être en mesure d'améliorer sa situation, au moins pour assurer un certain équilibre financier. Et ceci est à l'avantage de la classe agricole qui pourra, par sa collaboration, profiter d'un régime plus complet, mieux adapté à tous les besoins. Il ne faut pas oublier que la RAR assure quelque chose, un produit qui en quelque sorte n'existe pas encore. Et c'est peut-être pour cette raison particulière que nous devons être compréhensifs et lui donner l'occasion de faire ses preuves avant de juger trop sévèrement.

Pierre COURTEAU

la des champs

CE POULAILLER NATIONAL...

Dans un éditorial de la TCN (12 février) traitant d'une Commission nationale de vente des oeufs, on relève le passage suivant:

"Un assemblée du Conseil canadien des producteurs d'oeufs aura lieu le 24 février à Winnipeg. Des décisions importantes seront prises lors de cette réunion."

Et l'auteur, M. Gérard Groulx, secrétaire-trésorier du Conseil canadien précité, ajoute en substance: Des conclusions de ces assises dépendra dans une bonne mesure si une Commission nationale de vente des oeufs sera, oui ou non, mise sur pied à brève échéance dans le sens voulu par les producteurs.

Le 24 février, c'est cette semaine. Comme le signale M. Groulx, ce n'est pas la première réunion tenue ces derniers temps pour la mise en route d'une telle Commission. Le sujet est délicat, c'est évident; et compliqué, c'est plus évident encore. Le but de cette chronique n'est pas d'ajouter aux commentaires fort à propos de M. Groulx, mais plutôt de gloser en passant sur quelques faits et gestes, qui sont en quelque sorte des satellites du même sujet.

Un fait est indéniable: la formation et le fonctionnement normal d'une telle Commission apporteraient un élément nouveau dans la structure de la mise en marché des produits agricoles. Car se serait la première commission de son espèce,

c'est-à-dire nationale dans toute son entité... Une chance entre mille de faire disparaître le régime des oeufs tantôt à 17 cents au producteur et tantôt à 85 cents au consommateur. On y a réussi pour le beurre...

Un précédent

Si pareille commission devait voir le jour et réussir, elle servirait certainement d'exemple avec le temps à deux, trois, quatre ou cinq autres organismes de même nature -- avec adaptation voulues -- dans d'autres sphères agricoles. Et si elle devait faillir aujourd'hui, demain il serait probablement trop tard.

D'aucuns diront qu'il existe un précédent: la Commission canadienne du lait (CCL). Oui et non. Avec cette différence essentielle: la CCL ne s'occupe que de la mise en vente du lait industriel. Reste tout le secteur du lait nature qui relève uniquement de régies provinciales. La production des oeufs -- de la volaille encore plus -- offre une autre particularité: on peut y entrer ou en sortir en quelques semaines. En production laitière, c'est différent: la formation d'un troupeau n'est plus l'affaire de quelques semaines; on y reste ou, d'une façon générale, on en sort pour de bon.

Régionalisme

Ajoutons enfin que la production des oeufs est nettement plus centralisée que la

production du lait: la proportion des gros troupeaux y est élevée, voire effarante en certains cas. Ce dernier aspect a des avantages et des inconvénients: avantages de régie; inconvénients dans la répartition des quotas alloués à chaque aviculteur et à chaque province. Il faut parfois s'attaquer à de gros bonnets, à des régions rébarbatives.

Certaines provinces produisent beaucoup plus d'oeufs qu'elles n'en peuvent en consommer et ne se gênent pas pour déverser leurs excédents ailleurs, n'importe où. Comment ces dernières accepteraient-elles un régime national de quotas qu'elles devront répartir équitablement entre un nombre de producteurs? Les divers groupes provinciaux semblent en être venus à des compromis raisonnables à cet effet. Une seule province est réticente. Cependant, il est fort possible que les producteurs de cette province se joignent au mouvement lors de l'assemblée de Winnipeg.

Cas différents

D'autres veulent prévenir les coups, semble-t-il, et placer leurs consœurs devant un fait accompli. N'a-t-on pas vu récemment le premier ministre de l'une d'entre elles -- son nom est connu de nombreux lecteurs -- inaugurer un poste capable de classer au delà de 4 1/4 millions d'oeufs par semaine? Véritable petite usine construite avec la généreuse collaboration d'une "compagnie" bien connue de grains, moulées, etc. Dans quel but? S'emparer partiellement des débouchés offerts par la Saskatchewan et, en presque totali-

té, des marchés disponibles dans le nord de l'Ontario.

Par ailleurs, une province comme l'Alberta est à mettre la dernière main à un Office de vente des oeufs qui, en apparence du moins, prend toutes les dispositions voulues pour s'intégrer facilement à une Commission au palier national.

Maitres chez eux

Ses deux objectifs principaux: de la discipline en production et une stabilité relative des prix à la ferme et, autant que possible, à la consommation. À la faveur d'une étroite collaboration avec les grossistes, les aviculteurs albertains se sont ressentis assez peu jusqu'ici en 1969 de la baisse saisonnière du marché des oeufs qui marque ordinairement le début de l'année.

Quelque 900 aviculteurs approvisionnent actuellement d'oeufs les marchés de l'Alberta. Ils ne veulent partir en guerre contre personne, mais servir régulièrement leurs propres débouchés de produits de qualité. Du même coup, ils se proposent de prévenir l'invasion des oeufs de l'extérieur, ordonner la distribution interne de leur produit et éviter dans la mesure du possible une concurrence acharnée dite coupe-gorge.

La situation peut changer car, répétons-le, les producteurs albertains d'oeufs ne sont qu'au début d'une action collective; mais ils semblent partir sur le bon pied. Leur Office détient l'autorité voulue pour fixer les prix au niveau du gros, mais il n'ont pas eu à s'en servir jusqu'à présent. Il est fort probable cependant qu'un règlement à cet effet sera adopté sous peu par l'Office.

Règlement des quotas de production et de vente du bois des producteurs

la Régie des Marchés agricoles a approuvé le 22 janvier dernier le règlement numéro trois concernant les quotas de production et de vente adopté par le Syndicat des Producteurs de bois de l'Estric. Voici le texte intégral de ce règlement qui entrera en vigueur le 1er mars 1969.

Règlement No 3

SECTION I

Définitions:

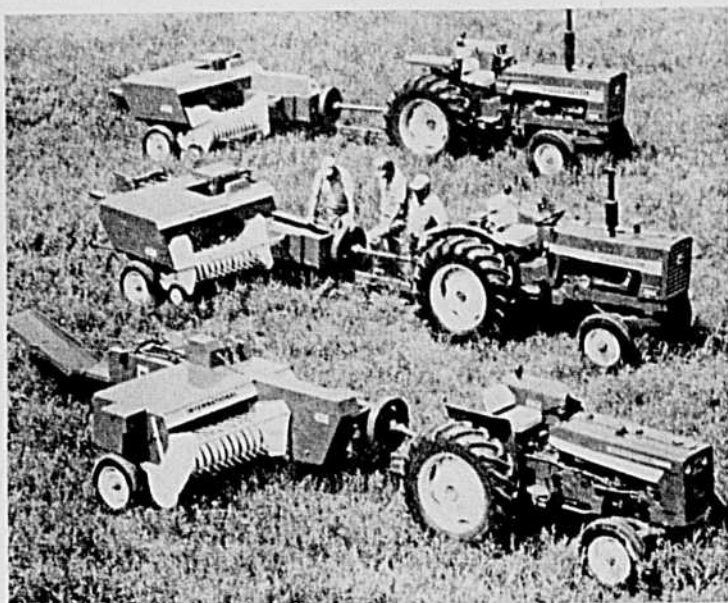
1- Pour les fins du présent règlement, les mots ou expressions suivantes signifient:
UNITE DE PRODUCTION: Le territoire compris à l'intérieur des limites d'un canton ou d'une paroisse, dans le territoire du plan.
QUOTA INDIVIDUEL: La quantité de bois qu'un producteur peut mettre en marché au cours d'une période déterminée.
QUOTA GLOBAL: La quantité totale de bois qui peut être mise en marché au cours d'une période déterminée par le Syndicat.
BOISEMENT: Le bois en croissance sur un fond de terre déterminé.
BOISE: Le fond de terre sur lequel il y a du bois en croissance.
ACRE: Mesure de surface de 43,560 pieds carrés.
REGION DE L'ESTRIE: Le territoire couvert par le plan conjoint des producteurs de bois de la région de l'Estric.
PRODUCTEURS: A le même sens qu'à la section IV du plan conjoint des producteurs de bois de l'Estric.
PLAN: Le plan conjoint des producteurs de bois de l'Estric.
SYNDICAT: Le Syndicat des producteurs de bois de l'Estric (U.C.C.).

SECTION II

Dispositions générales:

- 2- Le producteur ne peut mettre en marché du bois coupé dans la région de l'Estric sans s'être, au préalable, procuré du Syndicat un quota individuel de mise en marché.
- 3- Le Syndicat arrête périodiquement le quota global, pour la région visée par le plan et, de là, fixe les quotas individuels dont la somme ne doit pas dépasser le quota global.
- Le quota global ne peut être inférieur à la somme des quantités que chaque producteur manifeste l'intention de mettre en marché dans une demande de quota individuel conforme aux exigences du présent règlement.
- Le quota global ne peut dépasser les possibilités de coupe des boisements de la région de l'Estric groupés par unité de production.
- 4- La possibilité de coupe d'un boisement de la région de l'Estric est établie à 1/2 corde à l'acre toute essence. Cette possibilité peut être révisée, par le Syndicat, en plus ou en moins, selon la possibilité réelle d'un boisement, conformément aux dispositions du présent règlement.
- 5- Un quota individuel est attribué à tout producteur qui en fait la demande. Cette demande doit être adressée au Syndicat et lui parvenir avant la date fixée pour l'attribution des quotas, et doit contenir les renseignements suivants:
 - a) La quantité de bois que le producteur projette de mettre en marché, par essence, et selon l'état dans lequel il entend livrer;
 - b) Une identification suffisante du boisé sur lequel la coupe est effectuée ainsi que la superficie occupée par le boisement;
- 6- Plusieurs boisements, contenus dans la même unité de production situé sur différents boisés non contigus, appartenant au même producteur, forment un seul et unique boisement.
- 7- Si la quantité de bois que le producteur projette de mettre en marché est supérieure à la possibilité de coupe offerte par le boisement où la coupe est projetée, le syndicat pourra réduire cette quantité ou rejeter la demande. Le producteur en sera informé par écrit et il peut présenter une nouvelle demande.
- 8- Après vérification, un certificat est adressé au producteur confirmant l'attribution d'un quota individuel déterminé par le syndicat.
- 9- Le quota est attaché au boisement en autant qu'il correspond à sa possibilité annuelle de coupe et est attaché à la personne en autant qu'il est en droit dont le producteur peut se prévaloir.
- 10- Le syndicat détermine la période pendant laquelle le quota global et les quotas individuels sont valides.
- 11- Le producteur qui a obtenu un quota individuel pour une période déterminée a droit à un quota pour la période qui suit. Toutefois, ce droit est personnel, intransmissible et limité à la possibilité annuelle du boisement auquel il est attaché.
- 12- Les quotas sont révisés à une date qui est fixée par le Syndicat à l'intérieur de la période prévue à la section 11 du présent règlement. Ils ne peuvent, à cette occasion, être diminués que sur demande du producteur.
- Le comité de révision est composé de trois (3) membres pris en dehors du conseil d'administration et nommés par lui. Dans le cas où l'un ou l'autre des membres du Comité se trouve en conflit d'intérêt, le conseil d'administration le remplace.
- 13- Le producteur qui obtient un quota individuel et qui décide de ne pas l'utiliser, en tout ou en partie, doit en faire part au comité de révision des quotas. Le quota ou

(Suite à la page 10)



L'International Harvester Company of Canada, Limited présente pour 1969 trois nouvelles presses International 400 qui ont fait leurs preuves aux champs dans les diverses récoltes. Il en existe un modèle à ficelle et deux modèles à ficelle et à fil de fer, et leur capacité va de 15 à 19 tonnes à l'heure. Ces nouvelles presses sont en mesure de mettre en balles de 14 pouces sur 18 la luzerne, la paille, le foin de prairie, l'herbe du Soudan et même les tiges de maïs.

Parlons français



Des anglicismes, il n'en manque pas dans notre bonne langue française. En voici encore quelques uns relevés par M. David Fortin dans son ouvrage "Évolution du langage agricole franco-canadien".

RAPPORT PROGRESSIF: Rapport de l'état d'avancement d'un travail ou d'une étude, rapport d'activité, compte rendu.

QUARTIER GÉNÉRAL: employé au tort au lieu de "siège, siège social" d'une société, d'une administration.

POPULATION: anglicisme que l'on rencontre fréquemment dans les textes concernant les productions végétales et animales. "La population de trèfle rouge d'une prairie est de 80%: on emploie en ce cas "peuplement, densité". "La population de poules au Québec..." on dirait normalement "l'effectif de poules" ou tout simplement, "le nombre total de poules". On peut dire aussi "le cheptel ovin, bovin, ou porcin d'un pays..."

PREMIER: "Les premiers dix jours", construction anglaise, au lieu de "les dix premiers jours".

PRÉREQUIS, ou "pré-requis", terme anglais signifiant: "les conditions préalables".

OPERATION: terme qui, avec le verbe correspondant "opé-

rer", donne très souvent à un anglicisme: "Opérer une beurre-rie, une ferme", au lieu d'exploiter, de cultiver. "Capacité du moteur pour opérer la machine", au lieu de "puissance, énergie ou force pour actionner la machine". "Une mine entrera en opération" au lieu de "fonctionnement, production". "L'usine opère à pleine capacité", au lieu de "travaille, fonctionne, produit à plein rendement, ou encore au maximum". "Chantier en opération" au lieu de "travaux en cours". "Eviter d'opérer la machine à vide" au lieu de "faire tourner"...

OPPORTUNITÉ: anglicisme fréquemment employé pour dire "occasion".

SUR SEMAINE: employé à tort au lieu de "en semaine".

STAGE: couramment confondu avec "stade". Un stage est une période d'étude ou de perfectionnement dans une école ou un organisme quelconque. Dans le sens de "palier, étape" on doit employer le mot "stade".

CHARGER: "On charge dix dollars par an..." anglicisme fréquent dans le langage agricole. Il serait préférable de dire: on demande dix dollars, le prix est de dix dollars.

COMPLÈTE: on "complète" toutes sortes de choses, un cours, une enquête, un stage, une formule de demande d'emploi, les verbes suivre, faire exécuter, achever, terminer, remplir, paraissent oubliés dans ces cas.

Les marchands du Québec, conscients de la valeur... vendent AG-TRONIC

Emblèmes pour véhicules lents

VML



Sur acier galvanisé. Conformément à la norme CSA D-198 Exigés pour TOUT véhicule lent après le 1er mars 1969. Des supports d'usage facile simplifient le montage.

Fabricants:

AG-TRONIC, Ltd.

1118, rue Sanford, WINNIPEG 21, Manitoba

Les plus grands fabricants au monde de dispositifs de sécurité pour véhicules lents.

Distributeurs:

FORANO - Division agricole Plessisville, Québec

En vrac

Le nombre de membres 4-H au Canada a atteint un record, en 1968, soit 75,044, augmentation de 2,352 par rapport à l'année précédente. En outre, on comptait un plus grand nombre de moniteurs bénévoles sur le plan local, en 1968, qu'en toute autre année, soit 18,037, comparé à 16,535 en 1967.

D'un âge moyen de 13,7 ans, les 75,044 membres étaient enrôlés dans 5,831 cercles 4-H régulièrement organisés dans les dix provinces.

Les dockers ont commencé le chargement d'une cargaison de produits alimentaires et médicaux destinés aux régions fédérale et sénégalaise du Nigéria. Les secours ont été réunis par le Gouvernement canadien dans les ports d'Halifax et de Saint-Jean, N.-B. Ils seront remis au Comité international de la Croix-Rouge qui en assurera la distribution dans les deux régions.

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a précisé que les secours proviennent de quatre sources. Le Gouvernement canadien a fourni 2,000 tonnes de poisson séché et 1,000 tonnes de flocons de pommes de terre. Cent autres tonnes de poisson séché ont été fournies par l'organisation CARE du Canada. Le Gouvernement et la population de l'Ontario ont ajouté à la cargaison 400 tonnes d'équipement hospitalier et la Croix-Rouge canadienne, par l'entremise de son Département de la Jeunesse, 2 tonnes de produits pharmaceutiques, médicaments, etc.

Le ministère de l'Agriculture du Canada a modifié son programme d'aide aux expositions A et B. Les changements, tous d'importance économique en élevage, touchent le classement des bêtes à présenter et prévoient des subventions pour hausser les prix décernés aux bestiaux de qualité. Une nouvelle classe facultative fait son apparition, celle des bouillons issus de croisements entre races.

Le Contrôle d'aptitudes est maintenant exigé 1) des bovins laitiers de toutes classes; 2) pour la première fois des taureaux de boucherie, classe d'un an; 3) de toutes les classes de porcs d'élevage lors de l'inscription. Quant aux concours de moutons, ils se limitent maintenant à trois races ou groupes de races au maximum au lieu de quatre comme auparavant.

Avant bien longtemps, les veaux et les agneaux pourraient ne jamais plus goûter au lait. Des scientifiques du ministère de l'Agriculture sont à changer la structure enzymatique de ces animaux, afin de substituer au lait des aliments moins coûteux et non assimilables par l'homme. Le réglage de l'équilibre enzymatique dans le système digestif est le facteur principal de cette transition à des aliments plus économiques. On pourrait de cette façon venir en aide au pays sous-développés en leur fournissant les quantités de lait et de produits du lait servis jusqu'à présent aux veaux et agneaux jusqu'au sevrage.

Dans la Préparation II une nouvelle substance contre les hémorroïdes

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

Cette substance ne fait pas qu'apaiser les douleurs locales; dans nombre de cas, on a pu observer une rétraction notable des hémorroïdes.

Mieux: l'effet cicatrisant du médicament s'est prolongé durant plusieurs mois.

Cette substance aux effets si bienfaisants se nomme la Bio-Dyne; elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La nouvelle Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H. Elle est en vente dans toutes les bonnes pharmacies et s'accompagne d'une offre de remboursement.

La compagnie Assurances UCC réalise de nouveaux progrès

Pour la cinquième année consécutive, la situation financière des Assurances UCC s'est considérablement raffermie et les assurés jouissent désormais d'une protection de tout repos. Telle est la conclusion optimiste qui se dégage du rapport présenté vendredi dernier par les administrateurs de la Compagnie aux sociétaires réunis en assemblée générale à Montréal. Mais on n'a pas manqué d'évoquer les conséquences que pourrait avoir, si elle est adoptée, la nouvelle taxation des compagnies d'assurance-vie qui doit être étudiée prochainement à la Chambre des Communes.

Alors que le montant total d'assurances collectives émises par Assurance UCC a diminué de \$14 millions comparativement à l'année précédente - \$30 millions contre \$44 millions -, le montant des nouvelles affaires, en assurance ordinaire, a dépassé de \$5 millions le montant enregistré en 1967 - \$35 millions contre \$30 millions -. C'est ainsi que le montant d'assurance ordinaire en vigueur atteint maintenant \$231 millions, soit une augmentation de \$19 millions sur 1967. En assurance collective, on compte, au 31 décembre 1968, \$196 millions d'assurance en vigueur, ce qui représente une augmentation de \$12 millions pour l'année.

Pour les placements, l'année 1968 s'est aussi révélée relativement faste et le rende-

ment net des placements a atteint 5,73% comparative-ment à 5,48% pour 1967. Les nouveaux fonds ont pu être investis à un taux moyen d'environ 8% au cours de l'année 1968. Sur le total de ces revenus qui s'élève à \$5,409,671, \$2,193,376 ont été versés aux assurés ou à leurs bénéficiaires alors que le solde, était investi pour les assurés (\$2,058,950) ou consacré aux frais d'administration et de vente (\$1,157,291). On arrive donc à un surplus de \$662,908 après dividendes aux assurés. Le rapport attire l'attention sur le fait que le surplus d'opération des cinq dernières années s'établissent à \$4,380,000, soit un montant supérieur à celui des 26 années précédentes écoulées depuis la fondation de la Compagnie.

Le nouveau budget

Les principaux administrateurs des Assurances UCC ont bien sûr largement fait état dans leurs discours de ces résultats encourageants, mais n'ont pas manqué d'élargir le débat sur les perspectives d'avenir. Pour M. Lionel Sorel, président général de l'UCC, l'événement le plus marquant de l'année fut la présentation du budget fédéral, le 22 octobre dernier. Budget dans lequel M. Benson faisait part du désir du gouvernement fédéral d'imposer de nouvelles taxes aux compagnies d'assurance-vie. M. Sorel a émis l'hypothèse que cette nouvelle loi pourrait bien avoir pour résultat une légère augmentation du coût de l'assurance-vie. Mais il y voit aussi pour les compagnies, et en particulier pour celle qui nous intéresse plus particulièrement, une occasion de réviser la nature du "produit" qu'elles offrent au public. On songe notamment de plus en plus à l'assurance variable, qui suit l'indice du coût de la vie ou l'indice des actions.

Le président général de l'UCC a enfin relevé l'impor-

tance du plan d'assurance-vie préparé tout spécialement à l'intention des membres de l'UCC et dont les cultivateurs devraient, selon lui profiter au maximum.

M. Carmin Graveline, directeur général de la Compagnie, a, pour sa part, donné des renseignements plus techniques. Il a entre autres expliqué l'importance croissante donnée à la section des représentants dont la production a atteint cette année \$41,000 de primes souscrites, comparative-ment à \$7,000 en 1967.

Il n'a pas voulu faire de prévisions sur les conséquences possibles de la nouvelle loi avant d'en connaître tous les détails. On peut cependant, selon lui, avoir l'assurance que les contrats existant actuellement ne sauraient en aucun cas subir de changement. Une autre chose est certaine: par cette loi le gouvernement a l'intention de taxer non seulement les compagnies d'assurances mais aussi les assurés eux-mêmes qui devront supporter une partie des nouvelles charges imposées à leur compagnie.

On a procédé au cours de l'après-midi aux élections des administrateurs et M. André Thérberge, directeur régional de l'UCC de Côte-du-Sud a été élu administrateur. Il remplace M. Paul-Henri Lavoie, ex-secrétaire général de l'UCC.

- LA "TOUR DES CAQUETAGES" A BERLIN-OUEST, c'est un building de dix étages, premier gratte-ciel d'élevage de poules du monde; il a coûté douze millions de nouveaux francs. Son initiateur et constructeur y a installé 14,000 jeunes pondeuses d'Oldenbourg dès que les deux étages inférieurs furent achevés; actuellement il y a en a déjà plus de 150,000. A la fin de 1967, le gratte-ciel poulailler aura 250,000 pensionnaires qui pondront au moins 200,000 oeufs par jour. Aucune de ces poules ne vivra plus de 96 semaines.



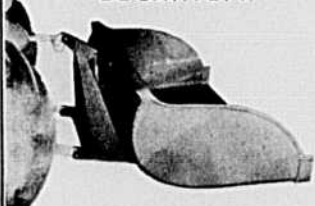
"Assurances UCC est maintenant bien lancée, et sur des bases solides..." a déclaré M. Lionel Sorel dans son allocution d'ouverture.



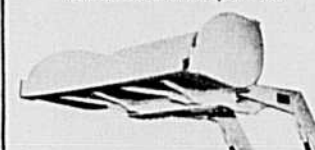
M. Carmin Graveline, directeur général des Assurances UCC, a présenté le rapport des administrateurs de la Compagnie qui affiche un actif de \$22,000,000 et un encours de \$428,000,000.

GODETS À NEIGE

POUR TRACTEURS
DECAT. I ET II



Modèle à trois points



Modèle pour chargeur hydraulique

- Construction impeccable
- Godet monopiece.
- Rigidité étonnante.
- Peut subir sans aucune distorsion toute la puissance de l'hydraulique de votre tracteur.
- Fort pratique pour toutes sortes de besognes, à l'année longue.

AUTRES USAGES: Nettoyage des poulaillers, écurage des enclos, transport de toutes matières: litière, bidons, sacs, mais à grain, céréales, etc.

FORANO LIMITÉE
DIVISION AGRICOLE,
PLESSISVILLE, QUÉ.

J'aimerais recevoir plus de renseignements sur vos Godets à neige. Mon tracteur est un

(marque & modèle)

Nom

Adresse

CATALOGUE GRATIS SUR DEMANDE



3640 - TOMATE HYBRIDE SUPÉRIEURE, No 60:

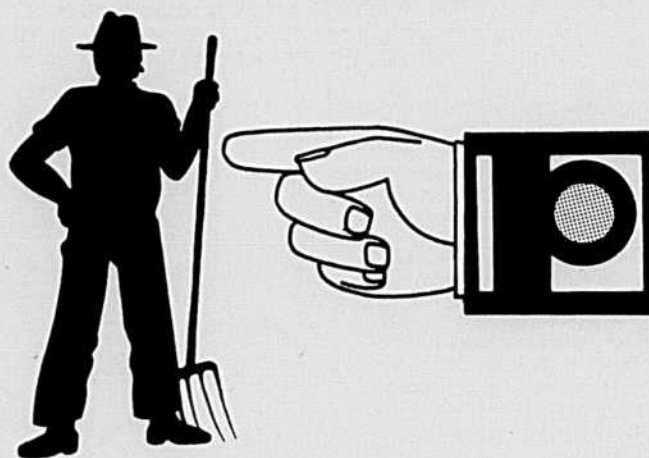
Nouvelle tomate hybride grandement améliorée d'environ 60 jours de maturité. Une des variétés les plus hâtives. Rendement très élevé. Les plants sont bien développés, les fruits sont gros et hâtifs. Les fruits sont très uniformes et d'une couleur riche. Prix: pqt. (environ 30 graines) \$0,50; 1/8 oz. \$4,00; 1/4 oz. \$7,00; 1/2 oz. \$13,00.



Oh! Quel beau résultat. Vive les Semences Supérieures Inc.

LA SEMENCE SUPÉRIEURE, 2051 Victoria, St-Lambert, Que.

Nouvelle ASSURANCE COMBINÉE DE FERME



NOUS AVONS PENSÉ À VOUS

Vous pouvez bénéficier, moyennant une légère surprime, des mêmes avantages que vos employés de ferme en cas d'accident de travail. L'indemnisation volontaire prévoit des paiements pour:

- perte de la vie — invalidité totale temporaire — invalidité totale permanente — perte d'un membre — frais médicaux, chirurgicaux... sans limite.

CONSULTEZ NOTRE COURTIER pour tous vos besoins d'assurance

LE GROUPE
PRÉVOYANTS

LES PRÉVOYANTS DU CANADA
ASSURANCE GÉNÉRALE

Chiffres en mains

Nous étions la semaine dernière dans un département pas bien riche où la production laitière s'est beaucoup développée en même temps que la culture des céréales. Nous avons visité des exploitations et conversé longuement avec un conseiller de gestion. Chiffres en main, nous avons vérifié une fois de plus que le moral de l'homme et l'emploi qu'il fait de ses aptitudes comptent davantage que la taille du domaine qu'il cultive.

Côte à côte dans les mêmes terres, sur la même vallée, deux très belles exploitations sont l'une en perte et l'autre d'aplomb; et il se trouve que c'est la plus petite — quatre fois plus petite que l'autre — qui est gagnante. Ailleurs, le revenu agricole d'une famille atteint 29.000 F (\$5.000 environ) sur 21 ha

(environ 50 acres) tandis qu'une autre, sur 85 ha, (212 acres) est en perte, la même année, de 885 F (\$180).

Cela ne signifie pas, bien entendu — et le rapport du Centre de gestion le rappelle — que l'étroitesse de la superficie est un avantage... Au contraire! Cela souligne simplement que la réflexion, l'ingéniosité, la décision, l'énergie permettent de tourner bien des obstacles. Bien sûr, il faut des efforts et du temps pour atténuer les inconvénients d'une ferme trop petite, trop morcelée ou trop en pente, d'un sol difficile, d'un climat capricieux. Il y faut aussi du courage et ce n'est pas raisonnable de le gaspiller en vaines jérémiades.

Cependant, quand les choses vont mal, certains agriculteurs se dépêchent d'accuser la mal-

chance ou quelque divinité lointaine qu'on appelle "les Prix", "les Structures", "le Pouvoir", "le Marché commun" ou bien "la Société" en général, mal faite par définition.

D'autres préfèrent s'en prendre à eux-mêmes, non pas pour se désoler, mais pour opérer quelques modifications réfléchies dans la façon dont ils travaillent et mènent leur baraque.

Il faut bien constater, chiffres en main, que ce sont les hommes de cette seconde catégorie qui se tirent le mieux d'affaire.

(Ce passage est tiré d'un hebdomadaire agricole français. Toutes proportions gardées il pourrait peut-être parfois s'appliquer chez nous.)

I.T.A. de La Pocatière

En mars, 750 cultivateurs auront assisté aux cours

Suivant la tradition établie depuis 1913, des cours de formation professionnelle agricole aux adultes se donnent durant la présente année académique à l'I.T.A. de La Pocatière.

La responsabilité de ces cours est partagée par la Régionale Pascal Taché, le Ministère de l'Éducation du Québec, le MAC, le Centre de la Main-d'œuvre du Canada et la direction et les chefs de départements de l'I.T.A. de La Pocatière.

Un comité consultatif agricole a décidé du choix des disciplines enseignées qui se résument comme suit: bovins laitiers, porcs, moutons, aviculture et apiculture; construction de ferme et machinisme agricole; gestion de ferme et comptabilité; sols et fertilisants, productions herbacées, protection des plantes, pommes de terre, horticulture et acériculture.

L'enseignement d'une discipline donnée compte 30 heures de cours intensifs.

Des cultivateurs des comtés de Bonaventure, Matapédia, Matane, Rimouski, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Sherbrooke, Lac St-Jean et des Îles de la Madeleine ont aussi suivi l'un ou l'autre des cours au programme.

Depuis novembre 1968, 535 cultivateurs ont suivi 25 cours différents et selon le programme établi et accepté 215 autres étudiants agricoles adultes viendront, ce qui totalisera d'ici la fin de mars 22 semaines d'enseignement, 43 cours et la présence de 750 cultivateurs.

Les cultivateurs semblent très intéressés et les autorités de l'I.T.A. de La Pocatière préparent actuellement le programme de l'année prochaine.

Lauréat du concours

Le titre de "Maître jeune agriculteur" qui constituait l'enjeu principal du Concours d'appréciation animale tenu le 10 février a été remporté par le jeune James Feeney, fils de M. et Mme Maurice Feeney, de Huntingdon, dans le comté du même nom.

Les résultats de ce concours ont été publiés lors d'une cérémonie tenue le 16 février, à l'Aréna Maurice-Richard, dans le cadre du Salon national de l'Agriculture. 14 autres gagnants se sont partagés la somme de \$250. 125 jeunes agriculteurs avaient participé au concours.

Echos

L'accumulation d'excédents de produits laitiers en Europe n'est pas uniquement l'effet d'une surproduction, mais aussi de la sous-consommation. Pendant les cinq années 1963-67, la production de beurre à l'intérieur du Marché commun a augmenté de quelque 30.000 tonnes par année en moyenne tandis que la consommation annuelle s'accroissait au rythme de 3.600 tonnes seulement.

Le niveau de la consommation du beurre par personne varie chez les Six d'un minimum de quatre livres en Italie à un maximum d'une vingtaine de livres en France. Hors du marché commun la production s'est accrue en Irlande et en Finlande cependant que la consommation y baissait à 30½ livres et à 38 livres par personne respectivement — La Finlande, occupe toujours le premier rang des pays consommateurs de beurre au monde.

Le nombre de boeufs et veaux à l'engraissement dans 32 états américains au 1er janvier 1969 atteignait, suivant le Département de l'Agriculture des E.U., 12,6 millions de têtes, soit 10% de plus qu'il y a un an. Dans la catégorie des 3 à 6 mois on en trouvait environ 18% de plus. Les abatages durant la période janvier-mars pourraient dépasser de 6% ceux de la même période de l'an dernier.

La RMA a rejeté la demande de la compagnie Montreal Casein de Louiseville qui désirait pouvoir acheter du lait écrémé sur les fermes d'un territoire désigné par la compagnie. Depuis son arrivée à Louiseville, la Montreal Casein qui fabrique du lait en poudre avait ses marchés de lait écrémé dans les coopératives. Elle avait formulé sa demande afin d'augmenter ses activités.



"Lorsque j'ai vu des vers, j'ai compris qu'il était trop tard."

Savez-vous pourquoi Turner Roorda administre Hygromix à son troupeau tous les jours?



Turner Roorda de Phelpsston, Ontario, fait l'élevage de plus de 1.400 porcs par année. Lorsqu'il découvrit que son troupeau était infesté de vers, il se rendit compte que le vers adulte avait déposé ses oeufs avant d'être éliminé par le porc. Par conséquent, les dommages se poursuivraient à moins qu'à tous les jours il n'administre un vermifuge à son troupeau.

"Un vermifuge ordinaire n'aurait pas suffi à détruire les vers. Nous avons donc servi de l'Hygromix aux porcs et nous avons obtenu des résultats inespérés."

Hygromix accomplit ce qu'aucune autre purgation vermifuge ne peut faire. Il détruit à la fois les gros vers ronds adultes et les vers nodulaires si difficiles à exterminer. En même temps, il stérilise les vers adultes en train de se développer de sorte qu'il ne reste aucun oeuf viable pour réinfester les porcs. Turner déclare: "Hygromix s'ajoute directement à la ration quotidienne. Depuis que nous avons commencé à l'employer, les porcs ont une meilleure apparence, ils ont le poil luisant, sont en bien meilleure santé et sont aussi plus calmes."

Il en coûte moins de 23 cents le porc pour suivre le programme de traitement régulier. Parce que Hygromix est économique et ne nuit pas à l'alimentation, on en fait aussi un grand usage chez les poules pondeuses afin de leur assurer une protection continue.

HYGROMIX—un produit de qualité de la Compagnie Elanco

Division des produits Elanco La Compagnie Eli Lilly (Canada) Ltée, Scarborough, Ontario

Production accrue de dindons à griller

On estime à 2.1 millions le nombre de dindons à griller qui seront vendus aux postes enregistrés du Canada durant le premier trimestre de 1969. C'est 14 pour cent de plus que le volume des ventes durant la période correspondante de 1968, mais un demi-million de moins que durant le dernier trimestre de l'an dernier.

La demande faiblira comme d'habitude durant les premiers mois de l'année en cours, mais devrait se raffermir avant la fête de Pâques, au début d'avril, selon les spécialistes du ministère fédéral de l'Agriculture. Ces derniers croient que l'offre dépassera la demande et qu'il faudra en entreposer quelque deux millions d'unités en janvier et février de l'année qui commence. Les prix au producteur de dindons à griller ont été soutenus durant le premier semestre de 1968 à la faveur d'une pro-

duction modérée. Les ventes se sont accrues l'automne dernier par rapport à celles de l'automne 1967; cette augmentation s'est toutefois limitée au Québec et à l'Ontario.

Pendant les trois mois septembre-novembre 1968, les placements de dindonneux du type à griller se sont chiffrés par 2.4 millions. C'est 15 pour cent de plus que durant la même période de 1967, mais 12 pour cent de moins que le sommet atteint durant les trois mois correspondants de 1966.

Mois de la bonne semence

L'hon. H.A. Olson, ministre de l'Agriculture, a consacré le mois de mars à la cause des bonnes semences.

Il a profité de l'occasion pour souligner l'importance de choisir des semences de généalogie contrôlée.

"Pendant ce mois, les agriculteurs devraient prendre le temps d'examiner les aspects économiques de l'emploi des semences sélectionnées."

"Quand l'agriculteur achète ce produit de qualité supérieure", a ajouté le Ministre, "il est assuré d'obtenir la variété indiquée sur l'étiquette, variété produite spécialement pour le semis et conforme aux normes de l'Association canadienne des producteurs des semences".

Les semences sélectionnées sont inspectées d'abord au champ puis de nouveau après la récolte et le conditionnement, par les spécialistes du ministère de l'Agriculture du Canada afin de vérifier l'identité de la variété et de s'assurer qu'elles respectent les normes de pureté et de pouvoir germinatif.

On peut se procurer des semences sélectionnées (de généalogie contrôlée) en sacs étiquetés et scellés. En outre, les semences certifiées de céréales peuvent s'acheter en vrac par les agriculteurs qui en emploient de grandes quantités.

L'agriculteur porte plus que jamais attention à ses frais de production. Cet examen, a conclu M. Olson, devrait tenir compte des profits que rapporte normalement l'usage des semences sélectionnées.

Révélation imprudente

On vient de repêcher un désespéré. Le sauveteur l'emmène chez lui, le réconforte et lui demande les raisons de son acte. Le désespéré, un tout jeune homme, raconte alors:

- J'ai jamais une jeune fille. Pour la décider à m'épouser, je lui avais parlé de mon oncle millionnaire...

- Et ce n'était pas vrai!

- Mais si! C'est pour cela que cette jeune fille est maintenant ma tante...

Formation de deux comités

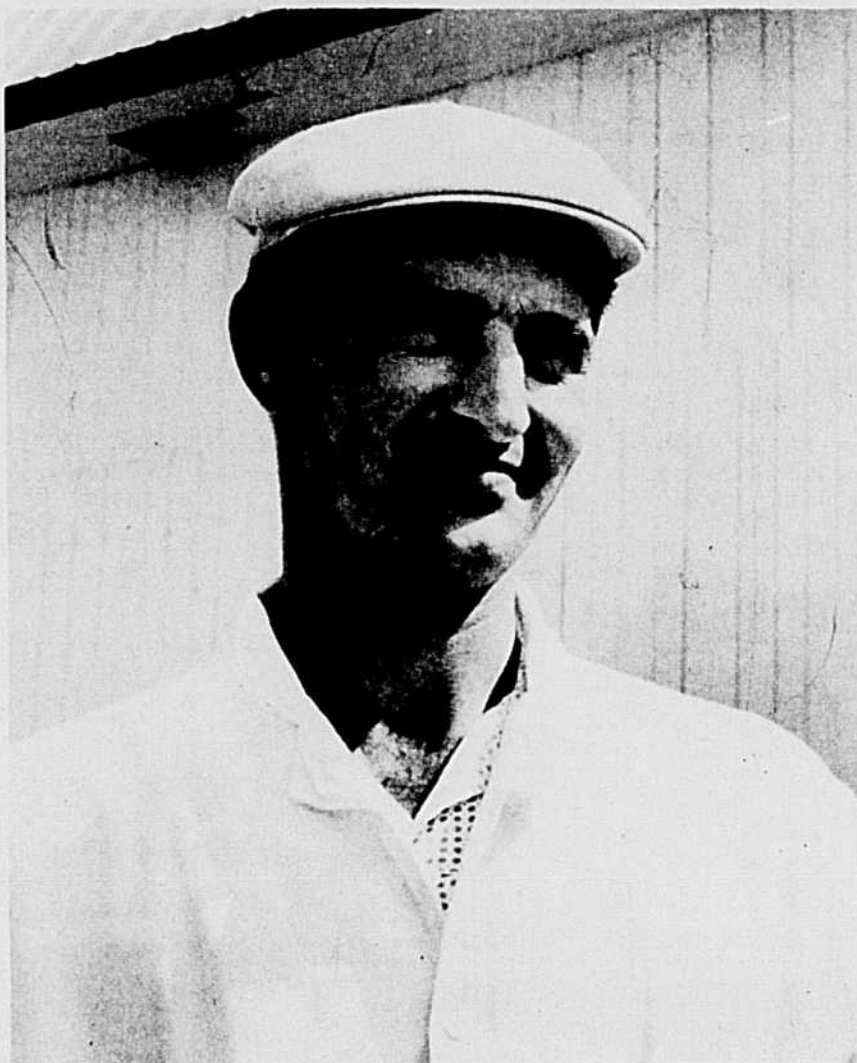
Lors de son assemblée du 19 février dernier, le Conseil d'Administration de la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec a décidé de la formation d'un Comité de Négociations formé des personnes suivantes: M. Ovide Lebel, Président de la Fédération, M. Jean Labelle, membre du Comité exécutif, M. Raymond

Lemire, membre du Conseil d'administration, M. Gérard Groulx, directeur général de la Fédération et Me Bernard Gratton, conseiller juridique.

Lors de cette même assemblée, conformément aux articles 36 et 37 du Règlement No-6 de la Fédération, le Conseil d'Administration a désigné les personnes suivantes pour siéger sur le Comité des

Prix: M. Claude Bernard, Membre du Comité Exécutif, M. Aimé Martin, Membre du Conseil d'Administration et M. Gérard Groulx, Directeur-Général.

Ces deux comités se réuniront d'ici quelques jours pour adopter des règles de procédure pour le fonctionnement efficace de leur comité respectif.



L'insémination artificielle, c'est un bon placement.

M. Pierre-Julien Maltais, Ferme Maltais et Fils, rang Sainte-Famille, Chicoutimi, nous déclare:

"Nous avons commencé à utiliser l'insémination artificielle en 1951. Nous avons constaté que la grosseur et la conformation des sujets se sont améliorées, de même que la qualité des pis.

De plus, notre production laitière, de 1958 à 1966, s'est accrue d'environ deux mille livres de lait par tête.

Nous élevons toutes les femelles et nous en faisons la sélection après la première lactation. Nous ne gardons ainsi que les meilleures laitières et nous espérons, dans trois ou quatre ans, avoir un troupeau de soixante-quinze laitières exceptionnelles".



GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation

Centre d'Insémination artificielle, Saint-Hyacinthe

Procurez-vous votre exemplaire

dès maintenant!

LA RÉFORME SCOLAIRE AU QUÉBEC

Un nombre surprenant d'exemplaires ont été vendus dès le lancement du 42e Cours à domicile de la TCN. N'attendez pas qu'il soit trop tard, procurez-vous dès maintenant "LA REFORME SCOLAIRE AU QUEBEC", un volume indispensable à toute famille pour qui l'éducation constitue une préoccupation constante.

En vente aux éditions de l'UCC, au prix de \$1

COUPON DE COMMANDE

Service de Librairie U.C.C.
515, Avenue Viger
Montréal, P. Qué.

Veuillez me faire parvenir... exemplaire (s)
de "LA REFORME SCOLAIRE AU QUEBEC"

Prix: \$1 l'unité

N.B.: Escompte spécial sur commandes de plusieurs exemplaires

NOM.....

ADRESSE.....

RSQ

☐ Chèque

☐ Mandat poste

Dans le Nord-Ouest québécois

MESURES VISANT À L'IMPLANTATION D'UNE AGRICULTURE PLUS RENTABLE

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Clément Vincent, a annoncé, lors d'une conférence de presse tenue à Rouyn, le 22 février, l'instauration de mesures nouvelles favorisant l'éleveur du Nord-Ouest du Québec.

Monsieur Vincent a déclaré à cette occasion que l'intention du ministère qu'il dirige est d'implanter une agriculture plus rentable dans certains secteurs du Nord-Ouest québécois, régions qui se prêtent difficilement parfois au développement d'une industrie laitière prospère.

L'élevage des bovins de boucherie

Lors de cette conférence de presse, le ministre a confirmé l'instauration d'un nouveau programme d'élevage de bovins de boucherie dans la région en cause.

Ce programme remplace l'ancienne politique relative à l'introduction de bovins de boucherie qui, nonobstant la contribution financière du ministère, ne donnait plus de résultats satisfaisants dans le contexte régional actuel.

Il intervient à la suite d'une rencontre entre les représentants du ministère de l'Agriculture et ceux des organismes agricoles et para-agricoles de la région.

Selon monsieur Vincent, le nouveau programme favorisera sans aucun doute l'aménagement et la consolidation de fermes d'élevage de bovins de boucherie dans les zones favorables de la région.

Il apportera également un remède au manque de revenus des agriculteurs-éleveurs durant certaines périodes critiques qui accompagnent généralement la formation d'un troupeau rentable, tout en incitant les éleveurs à mettre sur le marché des animaux d'un poids normal et d'ac-

croître ainsi leurs gains de façon appréciable.

Conditions

Les conditions financières du programme prévoient le versement de subsides substantiels aux éleveurs, selon un plan décroissant dont l'application cessera à l'atteinte du seuil de rentabilité du troupeau, soit environ 75 têtes.

En voici le détail:

De 20 à 35 vaches: \$25.00 par tête, pour un montant de \$875.00; de 35 à 50 vaches: \$20.00 par tête, pour un montant total de \$1,175.00, y compris le montant accumulé de \$875.00; de 51 à 75 vaches: \$10.00 par tête, pour un montant total de \$1,425.00, y compris le montant accumulé de \$1,175.00.

Règlements

Le programme s'applique à partir de la première vache pour les troupeaux possédant, au début, un minimum de 20 animaux en état de produire.

Un délai de six mois a été accordé aux éleveurs dont les troupeaux étaient inférieurs à cette limite, mais qui, néanmoins, veulent accéder aux conditions exigées.

L'agriculteur doit encore exploiter une ferme, faire de l'agriculture sa principale occupation, augmenter annuellement de 20 pour cent le nombre de ses animaux en production. Il doit également se conformer à certaines normes en ce qui concerne l'ad-

ministration, les méthodes d'élevage, l'alimentation et la saillie de son troupeau.

Paievements effectués

Les premiers paievements en vertu de ce programme ont été effectués au début d'octobre 1968.

Un sous-centre d'insémination artificielle

— Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation a également annoncé la création d'un sous-centre d'insémination artificielle à Rouyn.

Ce centre sera à la disposition des éleveurs de la région du Nord-Ouest québécois et s'inscrit dans un groupe de mesures qui concernent la surveillance de la santé des troupeaux selon un plan d'action intensif médico-vétérinaire et l'amélioration des sujets d'élevage en rendant plus rapidement accessibles les services d'insémination artificielle.

Sa création est consécutive à la suggestion du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation et à la demande des agriculteurs de la région insatisfaits des résultats de la mesure d'assistance relative à l'introduction annuelle de vaches de qualité, visant l'amélioration qualitative et quantitative du bétail.

Structures de fonctionnement

Ce sous-centre relèvera du bureau du coordonnateur agricole régional de Rouyn-Noranda. Le coordonnateur, cependant, en assurera le fonctionnement en étroite collaboration avec un cercle d'élevage qui sera constitué par les représentants de tous les organismes de la région, intéressés aux productions animales.

Cette collaboration sera valable sur le plan de la consultation, de la propagande et, dans une certaine mesure, de l'exécution.

Assistance du ministère

L'assistance du ministère s'appliquera aux aspects techniques, administratifs et financiers de cette mesure.

Il assumera l'administration du sous-centre par l'intermédiaire du coordonnateur régional concerné et

sa bonne marche technique par l'affectation du personnel requis.

Le ministère prendra en outre toutes les dispositions voulues pour l'installation du matériel fixe ou mobile nécessaire.

La contribution gouvernementale pour chaque vache inséminée sera de \$4.00 pour chacune des premières années et diminuera graduellement de .50c par année. Cette mesure d'assistance aura un effet rétroactif au premier janvier 1968.

Installation de services d'analyses

Monsieur Clément Vincent, a aussi annoncé l'installation de services em-

bryonnaires d'analyses du bureau régional du ministère à Rouyn-Noranda dès cette année.

Ces facilités y seront installées au cours des prochains mois et on y assurera notamment les analyses de sols et les analyses des produits laitiers.

Le ministre a précisé qu'il s'agit là d'une première étape qui aboutira éventuellement à la construction d'un laboratoire régional quand les besoins de la région seront mieux définis.

Déjà, la construction de trois laboratoires régionaux est terminée et l'on est à mettre le personnel en place pour assurer les services pertinents aux cultivateurs. Il s'agit des laboratoires qui ont été érigés à Rimouski, Alma et Sherbrooke.

Le plan d'ensemble du ministère prévoit la construction éventuelle de sept laboratoires régionaux, dont deux laboratoires principaux et d'un huitième, provincial celui-là. Mais tout ce programme ne se réalisera qu'au fur et à mesure que les besoins s'en feront sentir.

Les producteurs de semence québécois:

L'information, une nécessité

Réunis la semaine dernière à St-Hyacinthe en assemblée générale annuelle, les producteurs de semence du Québec ont approuvé le principe d'intensifier leurs efforts en vue de mieux faire connaître leur association et de promouvoir dans les milieux intéressés les buts qu'elle poursuit.

Ayant réservé la majeure partie de leurs assises à un agenda particulièrement chargé, consacré, à priori, à des questions professionnelles et de stricte régie interne, les producteurs ont décidé de prolonger leur assemblée pour envisager cette importante question à la lueur des divers arguments émis par l'assistance.

Apporté à l'ordre du jour par le président de l'assemblée, M. Henri Mondry, le sujet a rapidement groupé une forte majorité des membres de l'association qui se sont déclarés en faveur de l'établissement d'un programme réaliste d'information et de publicité, tant dans les milieux spécialisés que parmi les consommateurs.

Pour sa part, le président du congrès s'est dit d'avis que tout organisme qui veut demeurer dynamique ne peut plus se permettre d'évoluer en vase clos. Il doit, au contraire, a-t-il ajouté, recourir à tous les moyens accessibles pour se définir dans le public, faire connaître les buts qu'il poursuit et promouvoir ses objectifs.

Le budget

Fixé cette année à 500 dollars seulement, le budget publicitaire de

l'association sera doublé l'an prochain, grâce à l'augmentation de la cotisation des producteurs-membres, qui passera de cinq à dix cents l'acre.

Cette augmentation, cependant, est sujette à ratification par le conseil exécutif de l'Association canadienne des producteurs de semence.

L'orientation de l'information, enfin, tiendra compte de la faiblesse du budget qui la soutient.

En 1969, par l'intermédiaire de revues spécialisées, elle s'adressera principalement aux producteurs commerciaux et portera sur l'utilisation de semence pedigree.

En 1970, si, comme l'espèrent les dirigeants de l'association, le budget original est doublé, elle pourrait promouvoir les diverses espèces et variétés de céréales produites par les membres de l'association.

La première usine du Nord-Ouest à bénéficier des dispositions de la loi sur l'aménagement

La Beurrerie Lafrenière Limitée de Laverlochère, Témiscamingue, est la première usine laitière du Nord-Ouest québécois à bénéficier des dispositions de la loi favorisant l'aménagement et la modernisation d'une usine laitière régionale. C'est ce que vient d'annoncer le Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent.

Ce projet de consolidation d'intérêt coopératif et privé, a bénéficié jusqu'ici d'une somme de \$33,000.00, ce qui représente la subvention de fusion avec la Coopérative Notre-Dame du Nord. De plus, toutes les conditions de la loi et des politiques gouvernementales du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation ayant été respectées, l'usine Lafrenière pourra bénéficier d'une garantie gouvernementale de l'ordre de \$400,000.00 et d'une contribution à l'amortissement de la dette au cours de chacune des 5 années qui suivent la date où la garan-

tie est accordée, soit environ \$16,000.00 par année c'est-à-dire une somme égale à 4% du montant dont le remboursement est garanti. Ce projet a valu au cours des récents mois une augmentation de \$0.10 aux producteurs de la région concernée. La valeur comparative d'autres projets pour l'organisation du reste de la région est présentement à l'étude. Un de ceux-là sera vraisemblablement déclaré valable au cours des prochains mois.

On sait qu'en vertu de cette loi le Ministère peut, avec l'autorisation du Lieutenant-Gouverneur en Conseil et après avoir obtenu l'avis de la Régie des Marchés Agricoles du Québec, garantir, au nom du Gouvernement et aux conditions qu'il détermine le remboursement total ou partiel, le principal de tout prêt consenti afin de favoriser l'aménagement ou la modernisation d'une fabrique et ainsi assurer un meilleur service et de meilleurs prix aux fournisseurs-producteurs d'une même région.

Une maladie qui cause des pertes considérables

LE COEUR BRUN DU NAVET

Le présent article a été rédigé en collaboration par deux agronomes du service de la recherche et de l'Enseignement du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec. Il s'agit de M. Marc-André Richard, de la division de la Défense des Cultures, à Québec, et de M. Gérard Godbout, directeur du laboratoire d'Analyse des Sols, division des Sols, à La Pocatière.

Depuis plusieurs années, les producteurs de navets sont aux prises avec un problème très sérieux, celui de la maladie appelée le cœur brun du navet. Au cours des dernières années, alors que les périodes de sécheresses ont été plus fréquentes, des pertes considérables ont été enregistrées dans certaines régions du Québec.

Cette maladie de nature physiologique est causée par une carence en bore. Cet élément, que l'on appelle mineur parce qu'il se trouve en quantité infinitésimale dans le sol, participe à la formation des tissus et au développement normal de la plante au même titre que les éléments majeurs. Pour certains légumes comme le navet, le chou, le céleri, de même que pour la luzerne, le bore constitue l'élément clef qui permettra à ces plantes à donner un rendement maximum.

Symptômes

Les symptômes de la maladie du cœur brun dans les navets se manifestent sur le feuillage et sur la partie souterraine de la plante: le navet lui-même.

Sur le feuillage - La carence en bore se reconnaît à un feuillage plus petit que la normale et qui prend finalement un aspect panaché. Ce changement de couleur se traduit par l'apparition d'un mélange de taches jaunes et rouge-pourpre, tandis que les tiges de ces feuilles présentent un fendillement longitudinal. On observe un tel état du feuillage que dans les cas graves qui, heureusement, sont plutôt rares.

Sur le navet - Le symptôme le plus familier d'une carence en bore se révèle dans la coupe transversale d'un navet. Selon la gravité de la carence, le cœur brun peut aller de quelques pointes à toute une zone d'aspect aqueux ou de couleur brun-pâle ayant comme point de départ le centre du navet et s'étendant vers la périphérie.

Remèdes et moyens de contrôle

La maladie du cœur brun a fait l'objet d'intenses recherches dans le passé et le remède n'a pas changé: il s'agit de corriger la carence par une application de bore.

Toutefois, comme l'écart entre les quantités de bore nécessaires à la plante et celles qui sont phytotoxiques est de l'ordre de quelques parties par million, les quantités de sels de bore utilisés pour combler les déficiences du sol et pour satisfaire au besoin de la plante doivent être prudemment dosées c'est-

à-dire qu'il faudra s'en tenir aux recommandations prescrites.

Le bore peut être appliqué sous deux formes ou deux méthodes différentes.

Première méthode

Elle consiste à utiliser du borax granulé - 10.3% B - au taux d'environ 20 livres à l'acre en mélange avec l'engrais chimique granulé appliqué dans le sol avant les semis. Cette méthode de contrôle, la plus répandue, n'est cependant pas infaillible. Son efficacité est conditionnée par le climat. En période de sécheresse, comme ce fut le cas notamment dans la région de Québec en 1968, le borax ne se dissout pas suffisamment pour atteindre le niveau des racines du navet, d'autant plus que ces mêmes racines, durant la sécheresse, tendent encore plus vers les profondeurs du sol pour s'abreuver.

De plus, la solubilité du borax étant étroitement liée à l'acidité du sol on sait qu'en milieu alcalin - présence de pierre à chaux - cet élément forme un composé insoluble - borate de calcium - que la plante ne peut utiliser. Le chaulage du sol, indispensable pour la culture du navet, crée donc des conditions de milieu de nature à annihiler les effets bénéfiques du bore sur le développement du navet.

C'est le problème des jardiniers-maraîchers de la région de Charlebourg - Beauport qui cultivent sur des sols calcaires ou à substrat calcaire du type Farmington.

C'est pour obvier à ces aléas que nous préconisons la méthode suivante:

Deuxième méthode

Elle consiste à utiliser un sel de bore soluble dans l'eau, tel que le Solubor - 20.5%B-. Ce produit est utilisé depuis plusieurs années dans d'autres cultures.

En se basant sur le succès obtenu avec le navet, cette méthode mérite d'être généralisée puisqu'elle possède l'avantage incontestable de contourner les inconvénients des sécheresses et du chaulage sur l'efficacité du bore incorporé au sol avec l'engrais chimique.

La carence en bore peut être corrigée rapidement en l'espace de 2 à 3 semaines, si l'application de Solubor est faite au début de l'apparition des symptômes, soit lorsque les navets mesurent environ un - 1 - pouce de dia-

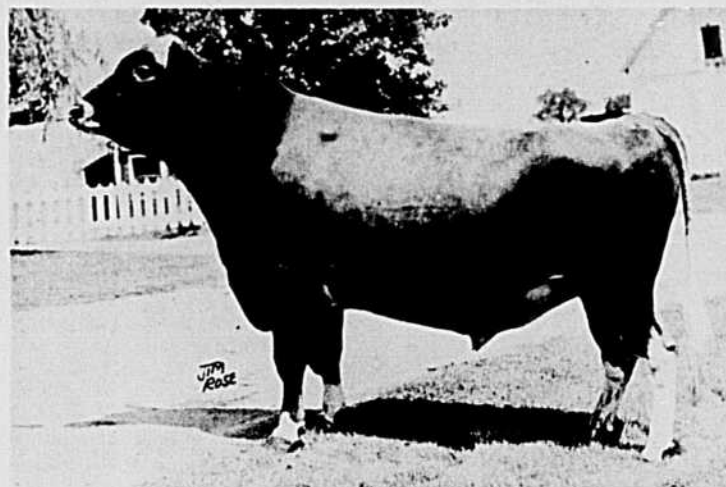
mètre ou encore vers la période de son éclaircissage.

Le bore soluble peut être appliqué: 1o- en pulvérisation ou en poudrage sur le feuillage; et 2o- en mélange avec les fertilisants liquides. Le taux de Solubor à l'acre varie de 5 à 10 livres; à défaut de l'analyse du sol un diagnostic foliaire demeure encore le meilleur guide pour déceler la carence éventuelle de cet élément dans la plante. La mise au point d'une méthode d'analyse de routine satisfaisante appartient encore au domaine de la recherche. A retenir cependant que les déficiences en bore se rencontrent surtout dans les sols légers - texture sableuse ou graveleuse - et les terres noires. Les terres lourdes, à moins qu'elles aient été fortement chaulées, sont habituellement suffisamment pourvues en bore.

Au cours de l'été et de l'automne de 1968, nous avons recommandé l'emploi de Solubor dans les cultures de navets, en arrosage sur le feuillage au taux recommandé par le fabricant, soit 10 livres à l'acre. En compagnie de M. Henri Pelletier, agronome, de l'Islet, nous avons visité, à plusieurs reprises, la plupart des producteurs de navets de cette région et nous avons pu observer la grande efficacité du Solubor à prévenir le cœur brun et même en certains cas à corriger de façon spectaculaire des carences graves de bore dans le sol.

De l'avis des spécialistes de la culture du navet, l'emploi du Solubor, appliqué sur le feuillage, et ce, de quatre à six semaines après les semis, s'avère l'un des moyens de lutte le plus pratique et le plus sûr pour le contrôle de la maladie du cœur brun.

Nouveau taureau Jersey



J 6 MARLU MILESTONE "JOHNNY" 20W "Excellent"

Né le 8 octobre 1965

Le Centre d'Insémination artificielle du Québec est heureux de faire savoir aux éleveurs de race Jersey, qu'un nouveau taureau est mis à leur disposition.

Ce taureau a une formation remarquable (il a été nommé Grand Champion de sa race à l'exposition de Saint-Hyacinthe en 1968). De plus, il vient d'être classifié "Excellent" à l'âge de 3 ans.

Son père:

MARLU MILESTONE - est classifié "Excellent" et, de plus, est taureau Médaille de Mérite, Médaille d'Or et Médaille d'Argent. Il a 94 filles qui sont classifiées "Excellentes". Ses 204 filles contrôlées ont une moyenne de 11,522 livres de lait et 617 livres de gras par lactation.

Sa mère:

SPARKLING ROYALIST ODILE - "Très Bonne 89%"

Age	Jours	Lait	Gras	%
2	2x290	11369	685	6.0
3	2x296	13680	825	6.0
4	2x305	13364	844	6.3
5	2x305	17733	963	5.4
6	2x305	17404	941	5.4

"JOHNNY" est maintenant à la disposition des éleveurs par l'entremise du

**CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE
DU QUÉBEC**

Les éleveurs québécois de bétail Ayrshire ont fait des progrès remarquables

- M. Clément Vincent

QUÉBEC, le 24 février 1969 - Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, a déclaré - devant les membres de l'Association des éleveurs d'Ayrshire du Canada, réunis en congrès annuel à Québec - que cet organisme national, et plus particulièrement la section québécoise avait accompli depuis quelques années des progrès remarquables.

Conférencier invité à ces assises, M. Vincent a insisté sur le fait que l'effectif de l'association québécoise s'est accru de 78 membres alors que les troupeaux classés sont passés de 105 à 134. Selon le ministre, une telle augmentation constitue un signe évident du dynamisme et de l'action progressive de l'association.

Évoquant le rôle significatif qu'a rempli le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, au cours des quinze dernières années dans l'amélioration du cheptel laitier, M. Vincent a souligné que des subsides s'élevant à \$101,732.50 ont été versés à la section québécoise entre 1961 et 1968.

Le ministre a aussi rappelé aux congressistes les principales clauses de la mesure d'assistance dont bénéficient les sociétés d'éleveurs du Québec. En vertu de cette mesure, a-t-il précisé, une société comptant plus de 1,000 membres et un personnel régulier de deux personnes, peut obtenir \$23,000 annuellement. Les sociétés comptant entre cinq cents et mille membres reçoivent une somme de \$18,000, tandis que les associations ayant un minimum de 100 membres touchent un montant annuel de \$10,000.

En outre, a continué le ministre, les sociétés d'éleveurs de bétail bénéficient d'un octroi annuel de \$10 pour chaque membre qui pratique le contrôle laitier officiel. Dans le cadre de cette mesure, a encore dit M. Vincent, la subvention versée à l'Association des éleveurs d'Ayrshire du Québec, de \$14,245 qu'elle était en 1968 atteindra \$20,650 en 1969.

Concluant par un rapide exposé des caractéristiques des premiers

spécimens de la race Ayrshire, dont l'origine remonte à un peu plus de deux siècles, le ministre a brossé un tableau historique de l'implantation de la race au Canada et au Québec, depuis toujours considéré comme le berceau du bétail Ayrshire en Amérique du Nord. Il a conclu en encourageant les membres de l'association à poursuivre les efforts déployés jusqu'ici pour continuer à faire du Québec le principal centre d'élevage des animaux Ayrshire du Canada.

Les jeunes éleveurs de bouvillons du Québec visitent St-Hyacinthe

La Fédération des Cercles de Jeunes Agriculteurs de la région du Richelieu a reçu, le 11 février, un groupe de jeunes éleveurs de bouvillons de passage à Montréal pour y participer aux activités du Salon national de l'Agriculture.

Accueillis par le vice-président de la Fédération, M. Eugène Ansong, les jeunes éleveurs, originaires de tous les coins de la province, ont visité les centres de recherches et d'enseignement agricoles de St-Hyacinthe.

A chaque endroit, les jeunes ont rencontré les responsables et de l'occasion ainsi offerte ont profité pour augmenter leurs connaissances en élevage.

Par la suite, le groupe s'est rendu au pavillon de l'O.T.J. situé sur les terrains de l'exposition, où un souper leur a été servi. Invités à dire quelques mots, MM. Gaétan Lussier, coordonnateur de la région agricole numéro

six, Ls.-Nazaire St-Pierre, directeur du service de l'Amélioration des troupeaux et Jean-Bernard Prieur, spécialiste en vulgarisation du bureau régional, ont exprimé leur satisfaction d'être présents à cette réunion et ont rappelé quelques souvenirs qu'ils ont conservés des cercles de jeunes.

Le programme s'est poursuivi avec l'arrivée des jeunes agriculteurs de la région. Musique, chants et danses ont complété cette journée, organisée par MM. Georges-E. Milette et Aurèle Laflamme, conseillers auprès des cercles de jeunes de la région du Richelieu.

Aménagement de rivières dans les comtés de Beauce et Mégantic

Le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec, M. Clément Vincent, annonce l'adjudication, par voie de soumissions publiques, de deux contrats totalisant plus de \$350,000.00 pour l'aménagement de réseaux hydrographiques sillonnant les comtés de Beauce et de Mégantic.

Le ministre a précisé que les contrats ont été accordés au plus bas soumissionnaire, la maison Les Constructions du Saint-Laurent Limitée, de Villeneuve près de Québec.

Le premier contrat concerne la Rivière-aux-Ormes et se chiffre par \$247,834.50. Il prévoit l'aménagement de la rivière sur toute sa longueur, y compris ses 71 cours d'eau tributaires.

Ce vaste réseau sillonne les municipalités de Tring-Jonction, de St-Victor-de-Tring et la paroisse de St-Jules dans le comté de Beauce.

Quant à la rivière Gilbert et Prévost, le contrat de \$112,185.00 concerne l'aménagement des sections parcourant St-Victor-de-Tring, Ste-Clothilde et Sacré-Coeur-de-Jésus dans le comté de Beauce et St-Antoine-de-Pontbriand ainsi que Sacré-Coeur-de-Marie dans le comté de Mégantic.

Les travaux, qui débiteront dès le printemps pour s'échelonner sur une période de deux à trois ans, ont pour but d'assurer un drainage efficace des terrains agricoles situés sur le parcours des rivières concernées.

GRÂCE À LA RECHERCHE
DE CANADA PACKERS

vitamines A D E injectables SHUR-GAIN



POUR PRÉVENIR ET TRAITER LES CARENCES DE VITAMINES A, D ET E CHEZ LES BOVINS LAITIERS

LES VITAMINES
A D E INJECTABLES
SHUR-GAIN, un produit
puissant dont il ne faut
qu'une injection
minime, d'administra-
tion rapide et facile. Les
vitamines A D E
injectables aident
efficacement à accroître
la fertilité du taureau et
la reproduction de
veaux, à surmonter le
stress, à prévenir la
diarrhée pour assurer
un départ robuste aux
veaux nouveau-nés et
à fournir la vitamine A
nécessaire aux vaches
laitières pendant les
périodes de forte
lactation et avant
le vêlage.

chez votre fabricant local



le service santé animale

Règlement... (Suite de la page 4)

partie de quota auquel un producteur a renoncé est attribué par le Syndicat à un autre producteur qui a manifesté l'intention de majorer le sien, dans la mesure de la possibilité, de coupe de son boisement.

14-Le producteur qui prévoit une production supérieure au quota qui lui a été attribué peut demander une majoration au comité de révision des quotas.

15-Le producteur qui n'a pas fait sa demande à la date fixée pour l'attribution d'un quota est présumé y avoir renoncé et le Syndicat n'est pas tenu de lui en attribuer un s'il en fait la demande postérieurement.

16-Le producteur qui, pour une période de quota déterminée, n'a pas atteint son quota individuel sans en prévenir le comité de révision, ne peut obtenir pour la période suivante un quota supérieur à la possibilité de coupe de son boisement. Ultérieurement, mais pas avant l'expiration d'un délai de trois ans, ce producteur peut inclure dans sa demande de quota la différence de mise en marché pour l'année où il n'a pas respecté son quota.

17-Le producteur qui ne demande pas un quota individuel pour une période déterminée est présumé réserver son droit pour la période suivante. Toutefois, cette réserve de possibilité de coupe ne peut dépasser une période de plus de trois ans.

18-Dans le cas d'incendie, de chablis ou d'épidémie, le producteur peut réclamer une évaluation visuelle pour modifier son quota; le coût de cette évaluation est défrayé par le Syndicat.

19-Le producteur qui prétend avoir droit à un quota supérieur à celui établi par le Syndicat, peut enjoindre le Syndicat de procéder à une évaluation visuelle ou à un inventaire technique de son boisement.

20-En tout temps, le Syndicat peut faire procéder à une évaluation visuelle ou à un inventaire technique d'un boisement. Le Syndicat informe le producteur du résultat de cette évaluation ou inventaire. Si le rapport indique une possibilité de coupe supérieure à celle établie dans le présent règlement, il est loisible au producteur de demander une révision de son quota. Si le rapport indique une possibilité de coupe inférieure à celle établie dans le présent règlement, le Syndicat doit réduire le quota de ce producteur.

21-Le producteur qui veut faire augmenter son quota au-delà de la capacité de production prévue au présent règlement, doit recourir à un inventaire technique si le boisement dont il est propriétaire dans une unité de production déterminée dépasse 200 acres en superficie.

22-Le producteur qui projette de mettre en marché du bois coupé provenant d'un boisé dont il n'est pas propriétaire doit recourir à un inventaire technique fait sur tel boisé n'appartenant pas à la Couronne. Si le droit de ce producteur est limité à une partie du boisement, cet inventaire doit porter sur l'ensemble et la possibilité de coupe de l'ensemble.

23-Si le producteur n'est pas satisfait d'une évaluation visuelle il peut recourir à un inventaire technique.

24-L'évaluation visuelle doit être faite par une personne dont la compétence est reconnue par le producteur et le Syndicat. L'inventaire technique doit être fait par un ingénieur forestier ou sous sa surveillance et responsabilité, et sa décision est finale.

Advenant un litige entre le producteur et le Syndicat concernant le choix de telle personne ou ingénieur forestier, la Régie des Marchés Agricoles du Québec le désignera.

25-L'évaluation ou inventaire est aux frais du producteur qui le requiert.

26-Chaque producteur est tenu de fournir au Syndicat, dans le délai prescrit, tous les renseignements qu'il requiert pour permettre d'arrêter le quota global et de fixer chaque quota individuel. Le refus ou le défaut d'un producteur de se conformer à cette disposition permet au Syndicat de lui refuser un quota individuel.

27-Le Syndicat peut contrôler la véracité des renseignements fournis par le producteur et, à cette fin, celui-ci est tenu de produire, à demande, tout document établissant le titre auquel le producteur prétend et qui lui permet de couper le bois et permettre à tout inspecteur, dûment accrédité par le Syndicat, de pénétrer dans son boisé.

28-Si la révision des quotas a comme résultat de réduire la somme des prévisions de production, la quantité requise pour atteindre le quota global est répartie entre les producteurs qui ont maintenu leurs prévisions:

- a) Le syndicat doit offrir à chaque producteur dont le quota a été confirmé une majoration, en autant que cette majoration ne dépasse pas les possibilités de coupe;
- b) Cette majoration doit être proportionnelle et le syndicat doit utiliser le rapport entre la quantité requise pour atteindre le quota global et le total des quotas confirmés;
- c) Les producteurs à qui cette offre est faite auront quinze (15) jours pour s'en prévaloir;
- d) Ce délai expiré, le Syndicat sera libre d'inciter tout producteur à augmenter sa production pour atteindre le quota global.

29-Le producteur n'enfreint pas le présent règlement si la quantité qu'il met en marché est de 10% supérieure ou inférieure à son quota.

Si l'excédent a pour conséquence qu'un producteur dépasse les possibilités de coupe de son boisement, cet excédent doit réduire d'autant la possibilité de coupe de son boisement pour l'année suivante.

SECTION III

Dispositions particulières:

30-Le quota global pour la période du 1er janvier d'une année au 31 décembre de l'année suivante est le total des demandes, conformes au présent règlement, qui parviendront au Syndicat avant le 31 octobre précédent.

31-Toute demande de révision de quota doit parvenir au comité de révision avant le 31 mars de chaque année.



Ce veau à trois pattes a vu le jour il y a quatre semaines dans la ferme de M. Camille Poirier de St-Bonaventure dans le comté de Yamaska. Les naissances périodiques de tels "monstres" viennent confirmer les thèses de certains savants selon lesquels les animaux ont pris leur forme actuelle à la suite de mutations brutales qui ont modifié jusqu'au caractéristiques génétiques de leur race.

L'Europe essaie d'écouler son beurre

Les pays membres du Marché commun d'Europe peuvent maintenant vendre à prix de rabais leurs excédents de beurre à leurs forces armées et aux forces armées étrangères cantonnées dans leur territoire. Une réglementation adoptée récemment en ce sens permet la vente des stocks de beurre aux forces armées à un prix minimum de \$25 les cent kilos alors que le prix de soutien est de \$173.50 pour la même quantité. (Cent kilos correspondent à environ 220 livres).

D'autre part, deux à trois millions de Français peu fortunés pourront cette année obtenir gratuitement de leur épicer des aliments excédentaires en retour de bons d'achat distribués par le gouvernement. Ainsi, les citoyens admissibles pourront se procurer à la mairie deux bons leur permettant d'obtenir à titre gratuit un peu plus d'une livre de beurre chez leur épicer. C'est la première mesure concrète prise par l'Etat français pour

écouler ses surplus de produits agricoles. Les principaux bénéficiaires seront les nécessiteux, les adolescents et les vieillards.

Concours des Caisses d'établissement

Le 31 janvier dernier prenait fin le concours de vente organisé entre les Caisses d'établissement de St-Hyacinthe et de la Rive Sud. M. Lucien Ferdaï de la Caisse de la Rive Sud, ayant accumulé un total de vente de \$141,970.00 s'est mérité le grand prix soit un voyage en Floride. Le total des ventes de ce concours qui s'est tenu du 1er septembre au 31 décembre 1968, se chiffre à \$925,000.00. Félicitations au gagnant et à tous les participants.

Record au Salon: 176,203 visiteurs

Plusieurs nouveaux records ont été établis au Salon International de l'Agriculture et de l'Alimentation à l'Aréna Maurice Richard qui se tenait du 6 au 16 février, selon les chiffres fournis aujourd'hui par l'Administrateur M. Gabriel Renaud. "L'assistance a atteint un chiffre record de 176,203 visiteurs, dépassant les entrées de l'année qui étaient de 153,000, et cela pour la dix-septième année." Les exposants aussi ont atteint un record sans précédent avec un peu plus de 250 participants.

Plus de 49,800 visiteurs ont assisté aux défilés de modes de la maison Simpsons-Sears et le voyage à Paris commandité par cette compagnie fut gagné par Mme Adrien Lafontaine de St-Amable, Comté de Verchères. Quant au voyage à Paris, réservé aux cultivateurs et commandité par la Banque Canadienne Nationale il fut gagné par M. Gérard

D'Aragon de Thurso, comté de Papineau.

M. Renaud nous communique aussi que l'assistance au Salon de la Machinerie ainsi qu'au Salon des Industries agricoles tenus à la Place Bonaventure entre le 6 et le 9 février établit aussi un record avec 54,413 visiteurs. Des machines venant de Grande-Bretagne, de France, d'Allemagne, des Etats-Unis et des pays Scandinaves aussi bien que du Canada étaient exposées.

Le président du Salon, M. Jacques de Broin, nous annonce que la qualité des bouvillons et leur présentation étaient supérieures cette année. Le prix moyen des bouvillons lors de la vente à l'enchère fut de 49 1/2 sous la livre. Les agneaux furent vendus à 45 1/2 sous la livre. Le montant total de la vente a rapporté aux jeunes cultivateurs la somme de \$30,042.83.

SEMENCES de CHOIX

de légumes et de fleurs

TOMATES

Hâtives et de
Haute Qualité

HYBRIDE

NEW FANTASTIC

la plus savoureuse de
toutes les tomates
rouges; forme, chair
épaisse et succulente
gros rendement. Pqt
60 graines 50c.



BOULE DE FEU

Hâtive, rouge, ferme,
très productive. Pqt.
20c.

QUÉBEC 314

Variété rouge, extra-
hâtive, forme globe,
excellente. Pqt. 15c.

CATALOGUE
GRATUIT

L'UNION DES JARDINIERS Inc.
5, Rue Victoria, Lévis, P.Q.

Un programme dynamique pour les jeunes du CRJA

Le Centre Régional des Jeunes Agriculteurs du Saguenay-Lac St-Jean a tenu jeudi le 20 février, à St-Bruno, son assemblée générale annuelle.

Le Conseil d'Administration a profité de cette assemblée générale pour présenter aux jeunes agriculteurs de la région, un document qui fait suite à une année complète d'étude et de contacts. Ce document porte sur trois points précis, qui sont :

- 1- Formation académique et professionnelle;
- 2- Les structures de la ferme;
- 3- L'agriculteur et l'agriculture de demain.

Le rapport souligne l'importance d'une formation académique et professionnelle poussée pour l'agriculteur devant les exigences de plus en plus grandes de la profession agricole. Le C. R. J. A. entend bien mousser la préparation académique et professionnelle de l'agriculteur.

Dans la deuxième partie de son rapport, le Conseil d'Administration propose des structures de ferme plus souples et plus adaptées à des conditions de vie normales et abordables pour le jeune qui désire se lancer en agriculture.

Dans la troisième partie de son rapport, le Conseil d'Adminis-

tration parle de notions administratives, commerciales et économiques, comme une exigence de plus en plus grande pour l'agriculteur. A ce niveau, le C.R.J.A. entend bien se faire l'agent informateur et il entend bien aussi organiser des sessions d'étude avec des spécialistes en la matière.

Enfin, dans son rapport, le Conseil d'Administration précise le rôle de la femme de l'agriculteur et lui voit un très grand rôle dans l'administration de l'entreprise agricole.

Devant ce rapport, la réaction des jeunes agriculteurs de la région a été des plus favorables et ils ont donné leur appui entier à leur Conseil d'Administration.

Au cours de cette assemblée, les jeunes agriculteurs ont également procédé à l'élection de leur Conseil d'Administration pour la nouvelle année. M. Yvon Gobeil a été élu président, Mme Monick Collard, vice-présidente, MM. Jules Poulin, Michel Duchesne, Gaétan Fortin, Nicol Rousseau, Martin Potvin et Mme Roland Bouchard complètent le Conseil d'Administration.

Cochons chinois en France

La France a reçu en fin d'année 1968 son premier contingent de viande de porc en provenance de la Chine continentale ou communiste. Quelques 12,000 tonnes au total, dont 8,000 seront livrées à des salaisons françaises pour vente sur le marché national et 4,080 tonnes par des commerçants qui se proposent de les ré-exporter.

Les réexporter où? Personne ne le sait exactement. Au Canada, comme dans le cas des pommes? Ou aux Etats-Unis, où les exportateurs français ont expédié l'an dernier un volume de fromage cheddar plutôt médiocre, coupant ainsi l'herbe sous le pied à nos propres exportations d'un fromage de qualité?

Fort heureusement, le président Johnson, avant son départ de la Maison Blanche, a signé un document interdisant l'entrée aux E.-U. du cheddar français et accordant aux producteurs canadiens tout le contingent d'importation de cheddar autorisé par Washington, comme la chose avait d'abord été prévue. Mais la France avait réussi à trouver dans le premier texte législatif des E.-U. à notre endroit une clause échappatoire dont elle profita abondamment. Souhaitons que le nouveau texte Johnson n'ait pas de "fuite" et que les Canadiens puissent en profiter pleinement.

Des commentaires

Pour revenir aux importations de viande porcine chinoise, citons les commentaires suivants fait par un journaliste de l'influent quotidien "Le Monde": "Cette affaire de porcs chinois -- bien qu'elle soit présentée comme

exceptionnelle (mais le sera-t-elle?) -- illustre de façon presque caricaturale la situation de sous-développement agricole de notre pays. Renonçant à organiser sur son propre territoire la transformation par l'élevage des céréales ou de la poudre de lait qu'elle produit à profusion, la France préfère exporter ses surplus avec de très fortes subventions. Il lui faut ensuite racheter des porcs ou d'autres animaux à des pays auxquels elle a elle-même donné les moyens de pratiquer l'élevage à bon marché".

Signalons que les Chinois négocient avec la France les conditions d'un nouvel achat de blé. (Fin de la citation du quotidien français).

Vente à \$1.29

Nous n'entretenons aucun ressentiment contre la France, notre mère-patrie. Ce que nous n'aimons pas de sa part est le fait de vendre à la Chine continentale à \$1.29 du blé dont elle subventionne la production à raison de \$2.50 à \$3 le boisseau. C'est du dumping à haute fréquence, surtout de la part de gens qui se flattent de pratiquer plus que quiconque les grandes vertus commerciales. On sait que le niveau de \$1.29 est bien inférieur au prix mondial, norme de vente du blé canadien.

Pendant ce temps, notre excellent blé dur dont ni la production ni les exportations ne sont subventionnées n'est pas facile à vendre. Et c'est facile à comprendre si seulement quelques autres pays imitent la conduite de notre mère-patrie, avec la bénédiction évidente du Général!

**Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC**
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25-288-2152



Ray. Bélanger goûte au Substitut du Lait SHUR-GAIN

Pourquoi? Parce que l'épreuve du goût est le meilleur moyen de vérifier la saveur d'un aliment

Il ne suffit pas que les substituts du lait soient faits avec de bons ingrédients. Il faut aussi que votre veau en aime le goût. Voilà pourquoi Ray. Bélanger, affecté au service de vérification de la qualité, goûte au Substitut du Lait SHUR-GAIN, simplement pour savoir s'il est agréable au goût. Le Substitut du Lait SHUR-GAIN est fortifié d'antibiotiques pour combattre les dangers d'infection et de maladie et sa formule, haute en énergie, favorise la croissance des veaux encore plus que le lait entier ne peut le faire.

Sur demande, votre fabricant SHUR-GAIN local vous donnera le programme d'alimentation complet pour les veaux de remplacement. Ce programme comprend: Début-croissance mélassé 20% SHUR-GAIN pour veaux à compter de la 3e semaine; Moulée mélassée 15% SHUR-GAIN pour génisses dès le 4e mois.

moulées
SHUR-GAIN
pour veaux
de remplacement

La mission la plus dangereuse

Une banale grippe dont ont été victimes les cosmonautes a retardé de trois jours le départ de ce qui doit être le vol le plus ambitieux et le plus complexe jamais réalisé par les hommes. Le plus dangereux aussi car, pour la première fois, deux astronautes, Russel Schweickart et James McDivitt, utiliseront la capsule LEM pour faire un périple d'une centaine de mille dans l'espace avant de revenir s'arrimer à la cabine mère, pilotée par David Scott, qui les reconduira sur terre. Le LEM, aux étranges formes d'insecte est la réplique exacte de l'engin qui doit se poser sur la lune avant la fin de l'année. Son extrême fragilité ne lui permet absolument pas de revenir seul sur terre.

Europe-USA

Une confiance accrue de l'Europe envers Washington et un net dégel des relations entre la France et les Etats-Unis, tel est le bilan, plus riche qu'on ne le prévoyait, du voyage de M. Nixon en Europe. Le président des Etats-Unis a terminé sa tournée par une visite au Pape Paul VI qui s'est montré très prudent dans ses prises de position tout en insistant à plusieurs reprises sur le respect dû à la liberté et à la dignité des peuples.

Incident sino-soviétique

Une fusillade entre troupes chinoises et soviétiques a fait plusieurs morts et quelques blessés à la frontière des deux pays. Cet incident qui pourrait marquer le début d'une nouvelle crise entre les deux grands du monde communiste a suscité un échange de notes de protestation entre leurs gouvernements respectifs qui s'accusent mutuellement de provocation.

Distribution du courrier

A partir du 15 mars, le ministère des postes prendra à sa charge les services antérieurement fournis par la compagnie Rod Service. Le ministre Eric Kierans qui a annoncé cette nouvelle a précisé que la grande majorité des chauffeurs de cette compagnie se verront offrir du travail au ministère des postes aussitôt qu'il sera possible. Sur 96, 27 ont déjà été embauchés.

Victoire de Beaulieu

M. Mario Beaulieu, candidat de l'Union nationale et directeur gé-

néral de ce parti a été élu lundi dernier dans la circonscription de Montréal - Dorion par une forte majorité. M. Beaulieu qui succèdera à M. François Aquin, démissionnaire après être devenu indépendantiste, a obtenu 8,386 voix contre 5,033 à M. Emile Horner, candidat libéral et 796 à M. Emile Laporte, candidat indépendant. Le taux de participation au scrutin a atteint 40%.

Création d'une nouvelle variété de framboisiers

Une nouvelle variété de framboisier nommé Matsqui sera offerte cette année aux producteurs de la Colombie et peut-être à ceux d'autres provinces plus tard. C'est à M. Hugh Daubeny, améliorateur de plantes à la station fédérale de recherches agricoles d'Agassiz qu'on en attribue la création.

Le fruit de Matsqui est gros ou moyennement gros, rouge vif et ferme, plutôt résistant à la pourriture et ne noircit pas après la cueillette. Il se détache facilement par secouage, se prêtant donc à la cueillette mécanique. Bien que prédisposée aux attaques de pucerons, la nouvelle variété semble résister aux virus et aussi, dans une certaine mesure, à la pourriture des racines. Elle pourrait remplacer la Willamette dont la baie tend à noircir après la cueillette.

Le nouveau framboisier est le fruit du croisement de l'ancien-

ne variété Summer, cultivée dans l'Etat de Washington et de la variété Carnival obtenue en 1959 par M. Lloyd Spangelo, améliorateur de plantes à la station de recherches d'Ottawa.

M. Daubeny s'intéresse à l'obtention par sélection de framboisiers qui produisent dès la première année de plantation. En Colombie-Britannique, la variété Willamette donne de deux à trois tonnes de bales la première année et la production augmente graduellement jusqu'à cinq tonnes à l'acre. La plupart des variétés commerciales ne donnent qu'une tonne de fruits la première année.

M. Daubeny oriente aussi ses travaux vers la résistance à la brûlure bactérienne du framboisier. Cette maladie est apparue en 1964 et, cette année, est devenue menaçante, peut-être à cause des pluies tardives à l'automne de 1967 et du printemps

pluvieux de 1968. Les rendements de la plupart des framboisiers ont souffert l'an dernier et la maladie pourrait finir par compromettre cette culture.

Les travaux d'amélioration de framboisier à la station d'Agassiz font partie de cinq ou six programmes en voie d'exécution à travers le monde. Notons que la vallée du Fraser produit de 80 à 85 pour cent de la récolte canadienne de framboises rouges.

La Caisse d'établissement de Nicolet à l'oeuvre

Le 12 février dernier avait lieu à Notre-Dame du Bon-Conseil, l'assemblée générale annuelle de la Caisse d'Etablissement de Nicolet, sous la présidence de M. Josaphat Carrier. Les opérations ayant débuté en octobre dernier, la caisse d'Etablissement possède au 31 décembre 1968, un actif de \$68,000.00. Félicitations aux administrateurs, au personnel et à tous ses membres. (-)



Avez-vous installé votre enseigne triangulaire?

Depuis le 1er mars 1969, tous les véhicules à circulation lente, tracteurs et autres doivent être munis d'une enseigne triangulaire à l'arrière.

Comme on le sait, il s'agit d'un nouveau règlement au Code de la Route et les cultivateurs qui ne se seraient pas encore procuré cette enseigne, sont priés de le faire dans les plus brefs délais, pour des raisons de sécurité bien sûr, mais également pour éviter de recevoir une contravention qui se traduira par une amende.

Plusieurs coopératives agricoles, notamment, offrent en vente cette enseigne et le support nécessaire à son installation.

TRAITE PLUS COMPLÈTE... NETTOYAGE PLUS FACILE

AVEC DES

TRAYEUSES

À PULSATEUR PNEUMATIQUE

DEUX MODÈLES POPULAIRES

Leur fabrication de qualité supérieure permet une traite plus propre et un lavage plus facile.



CARACTÉRISTIQUES

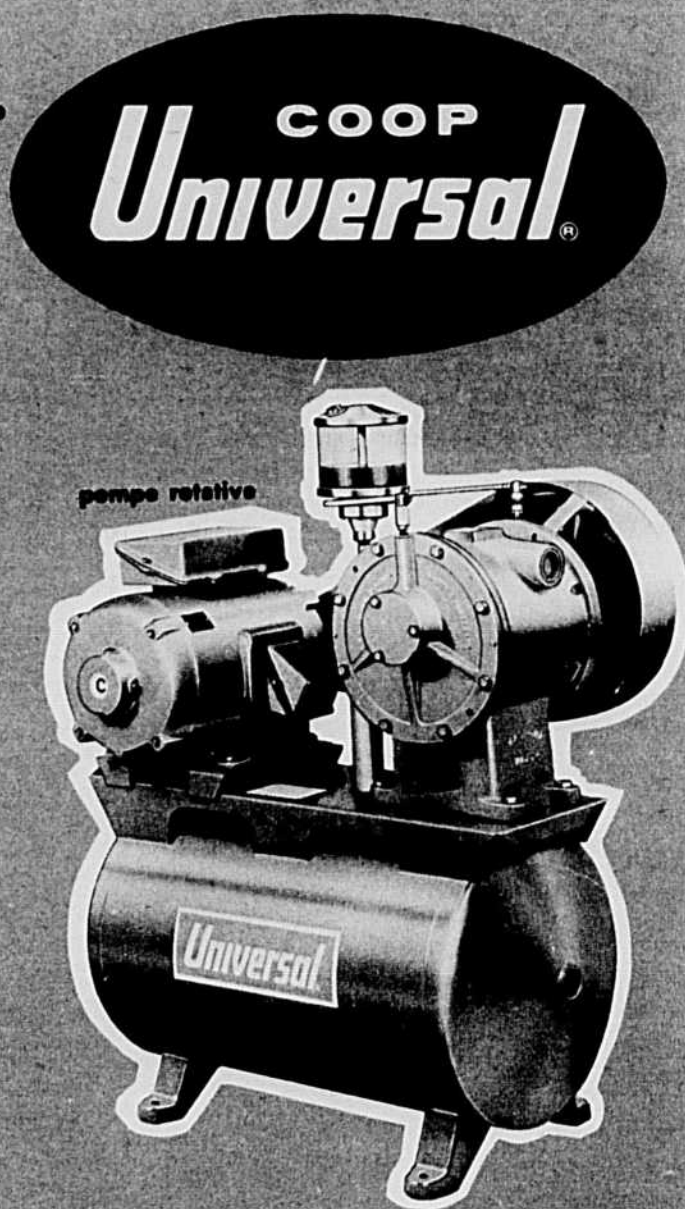
- 1) Contenance - 50 lb.
- 2) Matériel - acier inoxydable, fini miroir
- 3) Tétines - faible diamètre
- 4) Pulsateur - grille balancée
- 5) Couvercle - muni d'une trappe d'humidité

Avant de faire l'achat d'une trayeuse ou d'une pompe à vide, examinez attentivement les caractéristiques exclusives et avantageuses des produits COOP - UNIVERSAL.

Le Représentant de votre coopérative ou les spécialistes de notre Service se feront un devoir de vous fournir de plus amples informations.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Service de la Machinerie et de l'Outils
1055 ouest, rue du Marché Central - Montréal, P.Q.



"UNE POMPE À VIDE CO-OP UNIVERSAL NE COÛTE PAS...ELLE PAIE!"

SIMPLE, COMPACTE, DURABLE - VIDE UNIFORME, RÉGULIER - LONGUE DURÉE, SANS ENNUI.

Utopie ou réalité menaçante?

Les cultures sans sol donnent des premiers résultats prometteurs

La production de fourrage par des "usines à herbe" pourrait bien rendre très vite désuètes toutes les méthodes actuellement connues de culture des plantes fourragères. Telle est la vision futuriste d'un groupe de chercheurs britanniques qui poursuivent des expériences sur les cultures hydroponiques ou cultures sans sol.

Les essais effectués ont montré que, dans un espace de quelques centaines de pieds carrés, on peut produire assez de fourrage vert pour nourrir plusieurs gros bovins à longueur d'année. Cette technique qui semble surtout destinée aux pays dont les conditions climatiques permettent difficilement la croissance des plantes pourrait selon ses promoteurs s'avérer aussi extrêmement rentable dans nos régions.

Six pouces d'herbe par semaine

Le principe en est simple: au lieu de laisser la plante puiser elle-même dans le sol sa nourriture on lui apporte par un courant d'eau tous les éléments nécessaires à sa croissance. Une installation de culture hydroponique se compose d'une construction composée de plusieurs rangées de larges bassins plats, superposés, dans lesquels on fait circuler une solution d'éléments nutritifs. Convenablement éclairées les plantes se développent rapidement et il ne s'écoulerait pas plus

tenu s'élève à environ \$22,00; une batterie de six plateaux à cuvettes de 2,016 pieds cubes pouvant donner 180 tonnes de fourrage vert par année, à raison de six pouces d'herbe par semaine. Les chercheurs qui ont expérimenté ces procédés précisent que le fourrage ainsi obtenu a une plus forte teneur en protéines, en sels minéraux et en vitamines que les fourrages classiques.

De l'agriculture sur la lune?

Une telle découverte permet de tout imaginer, et l'on songe déjà à établir de telles installations sur la lune, pour le ravitaillement des astronautes; l'armée américaine fait des recherches pour apporter ainsi un complément de nourriture fraîche aux équipages de ses sous-marins et de riches éleveurs prévoient de l'installer dans les remorques qui transportent leurs chevaux de course. Sans aller chercher aussi loin on note déjà d'intéressantes réalisations dans ce domaine. Une compagnie américaine a commencé de construi-

re culture est ici pratiquée à l'air libre car la température est toujours très élevée. Les bassins de culture sont d'ordinaire au-dessus du sol et flanqués de minces parois de béton ou d'amiante. Les savants israéliens ont tenté d'en préparer de plus économiques sous le niveau du sol en tapissant de polythène ou de vinyle le fond et les côtés. La pulvérisation d'asphalte sur le sol s'est aussi révélée efficace pour les bassins larges. On recouvre l'asphalte de plastique pour éviter son contact avec le lit de gravier. Un système de pompage et un réseau de canalisation amènent la solution au niveau des bassins, qu'elle traverse avant de s'écouler dans un réservoir enfoui dans le sol. Un autre avantage de ce procédé est qu'il permet d'économiser l'eau puisqu'il ne s'en perd pas par infiltration comme dans le sol.

La composition fondamentale de la solution

Parmi les difficultés généralement rencontrées on note souvent le problème d'équilibrer la solution car la composition de l'eau varie considérablement d'une région à l'autre. Pendant toute la période de culture on doit contrôler soigneusement la composition et la température de la solution. Dans le cas des unités de productions que nous avons mentionnées plus haut, ce contrôle peut s'opérer automatiquement. La formule fondamentale de la solution qu'offre "Hydroponics Inc." renferme du nitrate de potasse, du superphosphate à 20 p. cent, de l'urée, du sulfate d'ammoniaque, du sulfate de magnésium, du phosphate d'ammoniaque dibasique. A cent livres de ce mélange, on ajoute une livre d'un complément d'oligo-éléments: sulfate de manganèse, molybdate d'ammonium, iode de potassium, sulfate de cuivre, sulfate de calcium, métabasite de sodium et autres composés.

Les produits ainsi obtenus sont parfaits: excellents et les melons d'Israël cultivés en milieu salin sont plus sucrés que les melons ordinaires. Aux Etats-Unis les épreuves d'alimentation ont montré que les bovins nourris d'herbe produite par aquiculture ont engraisé 7 1/2 p. cent plus vite et consommé 25 p. cent moins de nourriture que les sujets témoins. Et leur carcasse de qualité a fait prime sur le marché. Signalons enfin que le zoo national de Washington nourrit ainsi ses bêtes depuis plusieurs années.



Voici l'une des installations utilisées par les chercheurs israéliens. Les bassins sont surélevés et la solution nutritive y est amenée par pompage.

d'une semaine entre l'ensemencement et la récolte. En planifiant correctement la production de chaque rangée de cuvettes on peut donc répartir la production sur chaque jour de la semaine, et cela à longueur d'année.

On peut monter soi-même son installation ou l'acheter prête à servir - une firme américaine (Hydroponics Inc. d'Indianapolis) fabrique et vend ce matériel ainsi que les solutions destinées à la culture de l'herbe, de l'avoine, de l'orge et du maïs. On a calculé que le coût de production d'une tonne de fourrage ainsi ob-

re des "hangars hydroponiques" qui devraient lui permettre de produire 32,000 livres de tomates par an. Elle compte en tirer un revenu brut de \$44,000 et estime à \$63,000 ses frais d'installation.

En Israël, on poursuit des expériences de culture sans sol depuis 1955. Des melons, des fleurs et des tomates sont ainsi produits en plein désert. On utilise généralement du gravier ou des cendres pour tenir les plantes debout, et l'on a fait quelques essais pour utiliser dans ce but des granules de mousse en polystyrène. La

UN SERVICE D'ASSURANCE GÉNÉRALE POUR LES COOPÉRATIVES!

Ce service qui groupe un grand nombre de coopératives a pour but d'aider à solutionner leurs problèmes d'assurance générale.

Des spécialistes dans les divers genres d'assurance sont à votre service.

PRENEZ-EN AVANTAGE!

Geo. Tanguay & Fils, Ltée

4489 PAPINEAU • MONTREAL • TEL.: 527-4161

Avis de la Commission canadienne du lait

aux producteurs de lait et de crème détenteurs d'un quota fédéral pour fins de subventions

Vous recevrez par la poste, d'ici le 14 mars, une formule de renouvellement de votre quota pour l'année commençant le 1er avril 1969. Pour continuer de recevoir vos subventions actuelles, vous devrez remplir cette formule de demande et la retourner selon les indications qu'elle renferme.

Si vous avez bénéficié d'un quota pendant l'année se terminant le 31 mars 1969 et n'avez pas reçu une telle formule vers le 22 mars, veuillez en aviser immédiatement la Commission canadienne du lait, case postale 495, station "A", Ottawa, qui vous fera parvenir une autre formule.

Veuillez prendre note que, pour continuer de recevoir vos subventions actuelles, vous devez remplir cette formule de quota et la retourner à

LA COMMISSION CANADIENNE DU LAIT
à l'adresse indiquée dans la formule.

L'honorable H.A. Olson,
ministre

Le président,
S. C. Barry

L'OPINION RURALE...



Pensez à nos bâtisseurs

Voici mon opinion personnelle. Actuellement, je constate une chose qui saute aux yeux. Tout d'abord, je définis la situation actuelle de ma paroisse et des paroisses qui m'entourent, Vilbois,

Beaucanton. Ça fait 31 ans que je réside à Val-Paradis, j'aime ma paroisse et les citoyens qui y résident. Ce sont des gens qui aiment s'occuper de leurs affaires. Je travaille pour un organisme qui a pour champ d'action les trois paroisses. La plus belle expérience que j'ai vécue, c'est de rencontrer les cultivateurs personnellement chez eux.

Pour revenir à mon idée première, disons tout bonnement l'opinion émise par certains de la région: "Val-Paradis, Vilbois et Beaucanton devraient être fermés". Soyez assurés que parmi les fonctionnaires du Gouvernement, il y en a un grand nombre qui conseillent au Gouvernement de fermer ces paroisses. Et replantez en forêt!... Imaginez....

Mettez-vous bien cela dans la tête: Ce ne sont pas certains de ces messieurs du Gouvernement, Régional, Provincial, Fédéral qui fermeront nos paroisses. Je défie quelque organisme que ce soit de venir fermer nos paroisses. Si

jamais elles se ferment, ce sera la population sur place qui l'aura décidé. Nous sommes en démocratie....Non!....

Nous avons le droit de vivre là où nous avons travaillé fort pour obtenir ce que l'on a à Val-Paradis, ce n'est pas une paroisse agricole. Mais ceux qui y vivent, sont bien installés. Ils ont fait beaucoup de sacrifices. Bien des sueurs ont coulé. Bien des efforts ont été fournis. Ça prenait du cœur au ventre pour venir s'installer en Abitibi!... Commencer par enlever la première souche, à force de bras. Ce fut le cas pour mon père. Je l'admire beaucoup. Il leur a fallu beaucoup de courage. Ceux qui ont réussi en agriculture, ils ne l'ont pas volé. Ils l'ont gagné durement. Et aujourd'hui on voudrait fermer sans tenir compte du bien acquis. Pensez un instant. Pour s'installer à Val-Paradis, il n'y avait pas de route et il fallait faire 2 milles dans le bois à pied, 12 milles en canot à partir de St. Gilles pour se rendre sur place. Songez à l'inquiétude. Pas de docteur, pas de remède, pas de route, pas de maison convenable au début, des camps en bois ronds, le froid, la distance, l'ennui. Car ils avaient laissé là-bas parents, amis, copains, confort, école, collège, etc... Ces gens qui ont ces intentions (fermer nos paroisses) s'ils avaient vécu 25% de ces expériences, ne parleraient pas de la sorte.

Pour l'avenir de l'agriculture elle deviendra florissante d'ici

quelques années si on obtient bon prix, des marchés adéquats, et... l'appui de la population. Les paroisses du Nord croient en un avenir prometteur. Tout d'abord le débouché vers la Baie James. Dans 5 à 10 ans, plusieurs mines seront probablement ouvertes. Un Barrage, celui de la Baie James. Pourquoi pas? La forêt, l'industrie Audet, et durant ces dix années, le nombre des cultivateurs augmentera. Il y a un marché tout prêt! Ces villes autour de la Baie James. Il manque une route. C'est au Gouvernement à la construire.

Les cultivateurs du nord ont tout à gagner en continuant à espérer à une vie meilleure. J'ai beaucoup d'estime pour nos bâtisseurs,

Georges Gilbert,
Val-Paradis,
Abitibi O.

La main dans la main

A l'heure de la négociation où chaque problème a sa solution nous trouvons dans la coopération et l'UCC les deux outils qui travaillent au service des cultivateurs. D'une part les coopératives ont le pouvoir d'acheter un produit brut, puisqu'elles ne peuvent rien faire avec rien, ensuite elles le transforment en un produit fini - par exemple le grain dans la moulée. - D'autre part l'UCC, par la voie de ses plans conjoints et ses services a le pou-

voir de négocier les prix de vente et de contourner la production pour mieux équilibrer celle-ci par rapport à la consommation. Nous soutenons logiquement que les coopératives et l'UCC marchent la main dans la main pour une vraie réussite. N'allez pas croire que tout est accompli dans la Coopération et le syndicalisme en 1969 et n'allez pas croire que nous devons marcher les yeux fermés dans les deux domaines. D'autre part nos associations coopératives ou syndicales sont notre reflet, nous les cultivateurs de la province. Elles ne seront jamais plus fortes ni plus vivantes que le plus faible d'entre nous. C'est là malheureusement le courant vicieux dans lequel nous navigons.

Par ailleurs, entendez-vous les médecins, les notaires, détruire leurs associations, dénigrer leurs dirigeants? Au contraire, ils s'intègrent pour mieux solutionner leurs problèmes! A nous de les imiter!

ST-Anselme vous répond, par UCC: Michel Morin, prés.; Joseph Leblanc; Gérard Dutil, directeur UCC; Joseph Lamontagne Réal Roy; Jean Ferland; Jean Clément Lacasse, sec. UCC; Paul Emile Parliot; Philippe Turgeon; Laurent Gagné; cultivateurs; et... Société coopérative agricole: Aurèle Baudoin, Président, Joseph Leblanc, Vice-président; Oscar Roy, directeur Coop; Maurice Blais; Paul Emile Parliot; Adrien Gagnon; Michel Roy, cultivateurs.

Producteurs de lait industriel de Joliette

Les huit assemblées d'information organisées par le Syndicat des Producteurs de lait industriel de Joliette et couvrant la période du 28 janvier au 20 février, ont pris fin avec la dernière assemblée au restaurant Kambo le 20 février dernier. Au total, environ 900 producteurs ont assisté à ces réunions d'information portant sur la qualité du lait et sur la convention de vente. Le Syndicat se réjouit du fait que les producteurs, consciencieux aient tenu ainsi à prendre connaissance de ce qui se passe dans leur Syndicat. Donc, à tous ces producteurs, félicitations, car vous avez senti le besoin de vous réunir pour discuter de vos problèmes et en prendre conscience.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer à 753-4514, ou écrire au 110 Beaudry-Nord, Joliette.

Augmentation de la production de beurre

La production du beurre de fabrique a augmenté d'une façon plutôt sensible en janvier dernier, selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique.

Il s'en est fabriqué 16,145,000 livres, soit 11% de plus qu'en janvier 1968. Quant aux stocks de beurre en frigorifiques, ils dépassaient les 51 millions de livres au 1er février ou environ 19 1/2% de plus qu'à la même date l'an dernier.

Pendant la semaine terminée le 15 février, on relevait une hausse de la production de beurre de fabrique dans toutes les provinces, sauf l'Alberta qui accusait une diminution de 14 1/2%. Hausses d'environ 34% dans l'Île du Prince-Edouard; de 44% en Nouvelle-Ecosse; de 13,8% au Nouveau-Brunswick; de 3,2% au Québec; de 36,2% en Ontario et de 7% et 7,3% au Manitoba et en Saskatchewan respectivement. Aucun chiffre pour la Colombie.

Janvier dernier a également été témoin d'un accroissement de 15% en production du fromage cheddar: en chiffres arrondis, 7,1 millions de livres cette année contre 6,2 millions durant le premier mois de 1968. Par contre, les stocks de cheddar en entrepôt accusaient une diminution de près de 1% au 1er février dernier par rapport au 1er février de l'année précédente. Toutefois, ils demeuraient dans le voisinage de 80 millions de livres.

A 215,6 millions de livres, les stocks de poudre de lait écrémé indiquaient une augmentation de 62% près au 1er février; ceux de lait évaporé entier étaient d'environ 30,6 millions de livres ou au delà de 29% de plus qu'au 1er février 1968.

Signalons enfin que la production des mélanges de crème glacée s'est accrue de 1% en janvier 1969.

VIBROCOLTEUR KONGSKILDE



VIBROCOLTEUR + HERSES ROTATIVES =

L'OUTIL MODERNE - RAPIDE - ECONOMIQUE
POUR LA PREPARATION DES SEMIS

Pourquoi une herse rotative?

La HERSE ROTATIVE S'ACHÈTE pour la préparation uniforme du sol en un seul passage.

Cette combinaison, dent vibreuse-herse rotative, permet de remplacer plusieurs outils par UN SEUL, qui donne de multiples possibilités de préparation du sol - d'où ECONOMIE.

Pour betteraves et céréales, il donne une surface travaillée avec précision - une couche superficielle bien émietée avec un sous sol ferme.

Pour pommes de terre et travaux plus profonds: un travail uni et régulier avec une terre bien émietée sans mottes.

La profondeur régulière du travail du sol, permet aux graines et aux plants de pousser dans des conditions optimales, étant donné qu'elles sont en contact direct avec la couche humide et ainsi se trouvent dans les meilleures conditions de germination et de croissance.

Pour des informations plus
détaillées ainsi que sur les
autres applications du
Vibrocolleur Kongskilde consultez



1576 AVE DU PARC, STE-FOY, QUÉBEC 10, P.Q., CANADA.

A la présidence

M. Roland Pigeon succède à M. Albert Gingras

MM. J. St-Germain et R. Belcourt respectivement à la 1ère et 2ème vice-présidences

Lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Coopérative Fédérée qui a suivi la clôture de l'assemblée générale annuelle, tenue les 19 et 20 février, M. Roland Pigeon, cultivateur de Verchères, a été élu président de la Coopérative Fédérée, succédant ainsi à M. Albert Gingras qui s'est retiré de la présidence par suite de son retrait de sa vie professionnelle active. MM. J. St-Germain, de St-Ubalde, comté de Portneuf, et Roland Belcourt,

M. Pigeon est déjà bien connu des cultivateurs et des coopérateurs québécois. Elu administrateur de la Coopérative Fédérée en 1960, il devenait membre du Comité Exécutif en mai 1962. Il est directeur de la Coopérative Montérégienne de Rougemont et président de la Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal. En plus de ses activités coopératives, le nouveau président de la Coopérative Fédérée a participé à de nombreuses activités professionnelles agricoles, particulièrement au sein de l'Association des éleveurs de bovins Ayrshire. Il est d'ailleurs un ancien président de l'Association Nationale des Éleveurs d'Ayrshire. Depuis quelques années, M. Pigeon agit comme principal délégué de la coopération agricole québécoise auprès des grandes associations agricoles nationales.

C'est à l'occasion du souper qui terminait la première journée des délibérations de l'assemblée annuelle que les coopérateurs agricoles, par la voix de leur premier vice-président, M. J. St-Germain, ont rendu hommage au président sortant de charge, M. Albert Gingras, de St-Jérôme, comté de Terrebonne. M. St-Germain, résumant la carrière du héros de la fête, a dit ceci:

"Au cours de la journée, M. Albert Gingras, notre président, a informé notre assemblée générale de son retrait de la pratique active de la coopération agricole. Ayant cédé son exploitation agricole à son fils qui, nous n'en doutons pas, sera un aussi bon professionnel de l'agriculture que son père, notre président s'est retiré de l'administration de sa

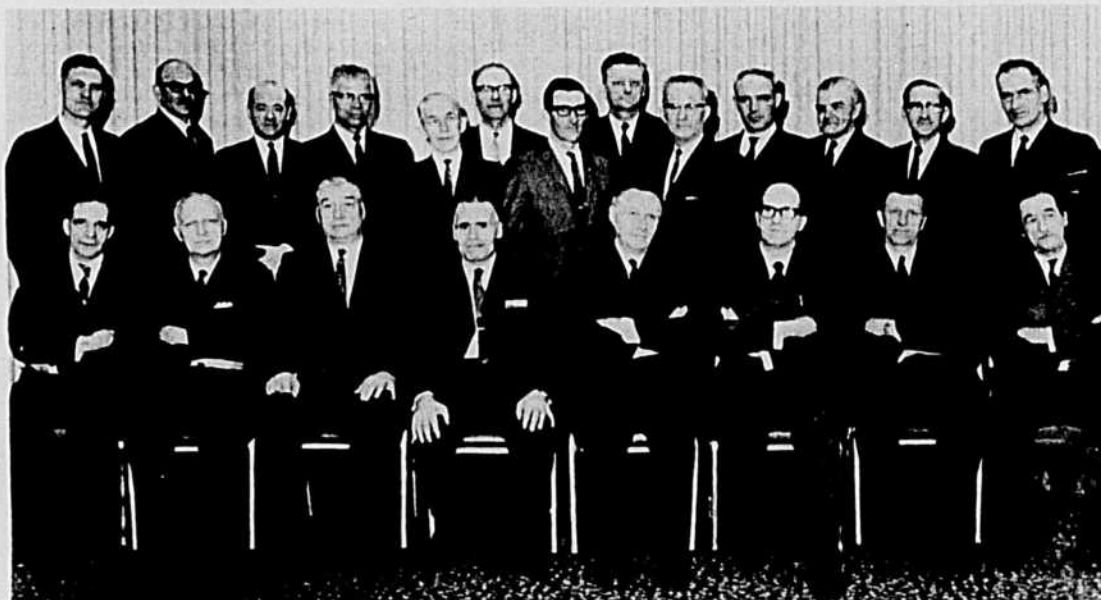
coopérative et, conséquemment, il n'était pas éligible à la fonction d'administrateur de notre Fédération. Tous ses collègues ont appris avec un vif émoi et beaucoup de regrets le départ de M. Gingras.

"Pendant plusieurs années, notre président fut un pilier de notre coopération agricole. Président-fondateur, en 1938, de la Coopérative Agricole de St-Jérôme, devenue depuis la S.C.A. de la Rivière du Nord, il n'a cessé de gravir les échelons de notre mouvement pour atteindre le sommet, celui de président de la Coopérative Fédérée. C'est en 1944, il y a exactement vingt-cinq ans, que M. Gingras fut élu au conseil d'administration de notre société. Neuf ans plus tard, soit en 1953, il devint membre du comité exécutif. Enfin, en 1963, les membres du conseil d'administration lui confiaient la présidence de notre mouvement. C'est donc vingt-cinq années de sa vie coopérative que M. Gingras a consacré à la Coopérative Fédérée.

"Cultivateur dont la compétence professionnelle a toujours été reconnue, coopérateur dont les avis ont toujours été recherchés, serviteur de la chose publique dans sa région pendant de nombreuses années, toute la carrière de M. Gingras est marquée par le désir de servir. Il a toujours exprimé ses opinions personnelles, d'ailleurs bien servies par une voix qui ne connaît point la défaillance, mais d'une façon telle qu'il a toujours conservé l'amitié de tous ses collègues du conseil d'administration et de tous ceux qui ont été appelés à travailler avec lui.

"Sa grande disponibilité devant les devoirs de sa tâche, sa façon débonnaire de participer à une discussion, son souci de mêler de l'agréable au travail, lui ont tôt valu la réputation d'être ce que nous appelons "un homme plaisant." Pour beaucoup d'entre nous, il incarne toujours ce cultivateur, plein d'humour et de bon sens, les deux pieds bien ancrés dans le sol québécois, qui fut un

(Suite à la page 19)



Les membres du Conseil d'administration de la Coopérative Fédérée se sont réunis le lendemain de la récente assemblée générale annuelle. La photo ci-dessus fut prise à cette occasion. Nous remarquons, 1ère rangée, de gauche à droite, MM. S. Fortin, Geo.-E. Turcotte, directeur général, I. Martin, membre du Comité exécutif, R. Belcourt, 2ème vice-président, R. Pigeon, président, J. St-Germain, 1er vice-président, J.-P. Diné, membre du Comité exécutif, et L. Larochelle. Debout, dans le même ordre, MM. P.-E. St-Pierre, M. Lasalle, L.-P. Poulin, secrétaire, Y.-H. Jacques, Y. Marchand, P. Ouellet, J.-M. Desharnais, F. Dionne, A. Poissant, L.-J. Rioux, J.-A. Guay, P. Vézina, trésorier, et F. Gonthier.

L'Honorable Jean Marchand

Priorité à la justice sociale et au réalisme économique

Conférencier invité à la 46ème assemblée générale annuelle de la Coopérative Fédérée, l'honorable Jean Marchand, qui dirigera le nouveau ministère fédéral de l'Expansion Economique Régionale, a affirmé que l'action de ce ministère sera placée sous le double signe de la justice sociale et du réalisme économique.

Le conférencier a résumé, à larges traits et à bâtons rompus, sa conception du ministère qui lui est confié. Ce ministère, dont l'objectif principal sera d'atténuer les disparités économiques régionales au Canada, groupera toutes les agences fédérales vouées au relèvement des régions économiques défavorisées. Des politiques telles que FODER, ARDA et ADA, etc, seront appliquées par cette sorte de super-ministère qui agira également comme instrument de coordination de l'action du gouvernement central dans ces régions.

A plusieurs reprises, le conférencier a insisté sur la nécessité de rechercher un niveau de vie acceptable pour tous les canadiens tout en tenant compte des réalités économiques. Le ministre, dans son exposé, a adopté un ton très réaliste et a évité soigneusement de créer ou d'entretenir de faux espoirs.

Dans notre édition de la semaine prochaine, nous publierons un résumé de la conférence de M.



Le ministre fédéral de l'Expansion économique régionale, l'honorable Jean Marchand, prononce sa conférence au souper qui terminait la première journée des délibérations de la récente assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée.

Jean Marchand. Le conférencier fut présenté par M. Albert Gingras, qui présidait le souper, et il fut remercié par M. L.-P. Poulin, secrétaire de la Coopérative Fédérée.

CLINIQUE D'INFORMATION

SUR LES FOURNITURES PROFESSIONNELLES

RIGAUD:

Le 12 mars, Collège de Rigaud, Pavillon St-Viateur

N.B. La clinique débute à 9h.00 a.m.



M. Roland Pigeon, nouveau Président de la Coopérative Fédérée.

de Nicolet-Sud, ont été élus respectivement 1er vice-président et 2ème vice-président. Les deux autres administrateurs élus au Comité Exécutif sont MM. I. Martin, de Granby, et J.-P. Diné, de Chénéville, comté de Papineau.



Le premier vice-président de la Coopérative Fédérée, M. J. St-Germain, à droite, remet au président sortant de charge, M. A. Gingras, à gauche, un cadeau souvenir témoignant des hommages rendus par les coopérateurs agricoles québécois à M. Albert Gingras qui a pris sa retraite après vingt-cinq années au service de la Coopérative Fédérée. (Voir nouvelle ci-contre).



Pourquoi lui, et pas moi?...

Faut-il parler d'actualité avec nos petits?

Des bombes explosent au coeur de Montréal. Une mère est égorgée dans la ville voisine. Un incendie détruit une famille entière. Tous ces aspects brutaux de la réalité, faut-il en parler avec nos enfants? Nos lecteurs liront avec profit l'article suivant paru dans la revue "Clair Foyer".

Bertrand, 7 ans, bâtissait un garage avec son Lego. Sur les pompes à essence il collait deux petits papiers. On pouvait lire "plus d'essence". Plus tard, sa maman lui demandait de mettre le couvert. Il refusait: "Moi, je suis en grève". Cet été, sur la plage, il a vu s'effondrer un homme, terrassé par une crise cardiaque. Ces différents contacts avec les événements, l'actualité, éveillent en lui des émotions.

Il serait difficile de prétendre qu'un jeune enfant puisse vivre, à l'heure actuelle, en dehors de la vie des adultes. La télévision, l'école, les conversations des grands lui fournissent aussi bien les échos de la guerre au Vietnam, du drame du Biafra, des grèves de mai que ceux d'un mariage princier ou d'une mort soudaine. Nous ne pouvons contrôler tout ce qu'il voit ni tout ce qu'il entend. L'enfant moderne ne vit pas en dehors du monde adulte. Aujourd'hui,

il partage les repas de ses parents, subit le contrecoup de leurs soucis. En 1969, à 7 ans, il est déjà un petit homme.

"Pourquoi?"

Aussi, rien d'étonnant qu'il veuille savoir le "pourquoi": pourquoi il n'y a plus d'images sur le petit écran, pourquoi leur école est en grève, pourquoi des hommes se battent, pourquoi des petits enfants comme eux meurent de faim, pourquoi, aussi, les grandes personnes, quand elles ont des soucis, les rabrouent. "Pourquoi l'homme de la plage est-il mort? Où est-il maintenant?", demanda Bertrand.

L'enfant de 5 à 10 ans est insatiable. Il pose sans cesse des questions, il attend autant de réponses. Si nous ne lui en donnons pas il les trouvera ailleurs. Entre camarades on tire souvent des conclusions erronées. Si c'est un timide il se repliera sur lui-même. Nous aurons perdu l'occasion de gagner sa confiance. Et, croyez-moi, il n'y reviendra plus.

Faut-il répondre?

Oui. La vérité: toujours. Mais, sans plus. Le jeune enfant se contente généralement d'une explication simple.

Pourquoi y a-t-il la guerre? Parce que des hommes ne sont pas d'accord. Toi, quelquefois, avec ton frère, tu te disputes. Papa et maman vous séparent. Ils vous apprennent à accepter que l'on puisse penser différemment de vous. Et, tout s'arrange. Mais deux pays ne se respectent pas toujours. Et, alors, leurs hommes se battent.

La grève, c'est un refus d'obéir. Des ouvriers, des agriculteurs sont mécontents, ils refusent de travailler. C'est leur manière à eux d'exprimer un désaccord. Pendant ce temps-là, ils cherchent ensemble une solution. Mais la grève est un souci. C'est un malaise pour un pays, comme une maladie dans une famille. Pendant une grève les usines ne produisent pas. Ainsi les pompistes ne reçoivent plus d'essence. Les papas ne sont pas toujours payés, aussi il faut faire des économies à la maison. Maman supprime le superflu d'abord, ensuite ce qui semble le moins nécessaire. Les petits enfants peuvent alors renoncer, eux-aussi, à des petites satisfactions: chocolat, illustrés. C'est une bonne occasion de contrôler ses instincts.

Le Biafra, pour Armelle qui a 9 ans, c'est une injustice. Il y a des petits enfants qui meurent de faim alors que d'autres jettent du pain. Bonne occasion pour sa maman de lui faire accepter quelques privations dont le montant pourra constituer une petite tirelire destinée aux affamés. "Vois-tu, nous ne devons pas gaspiller ce qui ferait tant envie à ceux qui n'ont rien à manger". Et Armelle comprendra très bien la leçon.

Le respect de la mort

Et la mort, maman, qu'est-ce que c'est? Les jeunes enfants sont très souvent intrigués par la mort. Instinctivement, ils jouent avec elle. "Je vais te tuer", fait partie de la conversation courante des garçons.

D'ailleurs, dans les illustrés, la mort d'un homme n'a pas d'importance. L'enfant peut prendre la mort et la vie pour choses négligeables. C'est à nous de l'aider à réagir contre ces notions erronées. Si nous lui montrons combien la disparition d'un homme est grave, il respectera la mort. Une vie s'achève, c'est une famille en deuil, un papa en moins peut-être, un ouvrier qui manque. Avec lui des possibilités s'effacent, car lui seul était peut-être capable de prévoir, compter, entreprendre et réaliser. A l'occasion de la mort du Président Kennedy, beaucoup de jeunes enfants ont fait de ce papa un héros. Il est mort pour son pays. Ses enfants peuvent être fiers de lui. Par contre celui qui l'a tué, l'assassin, est un méchant. Il est injuste. Il a tué quelqu'un qui ne lui avait rien fait. Et de fil en aiguille votre tout petit attachera de l'importance à tout ce qui vit. Pourquoi martyriserait-il un chat, pourquoi détruirait-il un nid puisque ni ce chat, ni ces oiseaux n'ont fait de mal?

Nous savons tous combien naturellement l'enfant est égoïste. Il rapporte tout à lui, il juge tout en fonction de lui. Il aurait tendance à penser qu'il est bien triste que des gens souffrent mais qu'ils sont très loin et que cela ne le concerne pas.

Diriger leur curiosité

Je ne pense pas qu'il faille craindre d'affronter ces événements successifs. L'enfant est exposé de manière régulière, naturelle. La connaissance du monde n'a rien d'immorale si elle est dénuée de superflu. Chaque situation expliquée fait appel à la sensibilité de l'enfant, met en évidence des valeurs humaines et diminue l'aspect "faits divers": certes, il me semble bon d'apprendre à l'enfant à fuir le "spectacle", par curiosité malsaine. La censure est très bien tolérée par lui, et les détails complaisants sont à éviter, mais le dialogue entre jeunes enfants et parents est extrêmement bénéfique. Bien que petits, leur intelligence est déjà très éveillée. Tout les intéresse. A nous de savoir diriger leur curiosité.

Nouvelles de l'AFEAS



La Fédération de l'AFEAS de Chicoutimi propose à ses membres les activités suivantes:

Les 14, 15 et 16 mars prochains "Journées de réflexions chrétiennes" où une centaine de dames de l'AFEAS sont attendues à Val-Racine, Chicoutimi.

Les 22 et 23 avril prochain, session d'animation sociale où 40 personnes sont invitées à Val-Racine, Chicoutimi, pour deux jours.

Beaucoup d'activités, de réalisations dynamiques et une vie intense chez-nous. Nous préparons l'assemblée annuelle pour juin.

Mme Annette FORTIN, secrétaire.

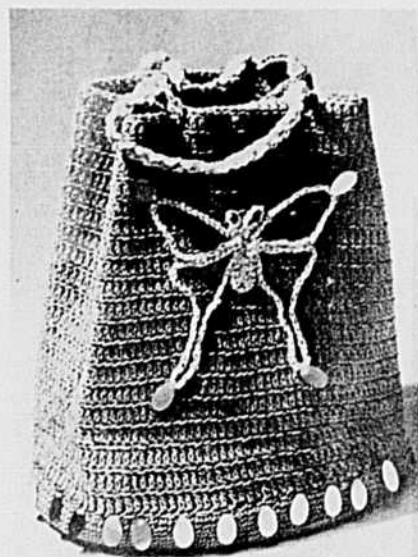
d'affirmer leur sensibilité, de leur apprendre à contrôler leurs réactions.

Nous, parents, nous sommes d'ordinaire très attentifs au développement physique de nos enfants. C'est nécessaire, nous devrions l'être bien plus encore quand il s'agit de leur croissance morale. Ils se comporteront dans la vie en homme dans la mesure où nous leur aurons appris à réagir en homme. A cinq ans on vit l'univers des contes de fées; à 10 ans on vit l'actualité. Le pont qui sépare les deux rives, n'est-ce pas avec nous qu'ils apprendront à le franchir?

J. VAZ



Pourquoi, maman?...



PATRON A DIX SOUS

SAC FOURRE-TOUT — Vous vous félicitez d'avoir croché un sac comme celui-ci. Il vous rendra d'innombrables services et pourra aussi bien devenir un cadeau délicat qui affirmera votre personnalité. Modèle no: P.C. 9400.F. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. Inscrivez bien en lettres moulées, vos noms et adresses, ajoutez dix sous pour frais de poste, et n'oubliez pas le numéro du patron.



Vous jouez trop aux cartes, ATTENTION!

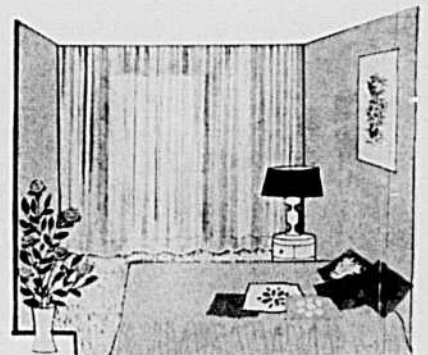
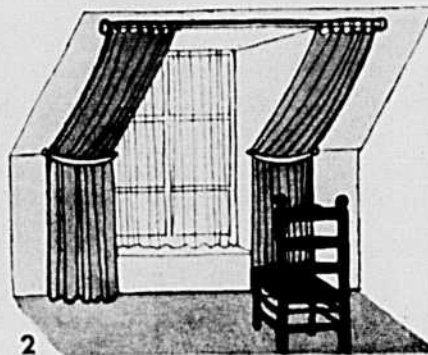
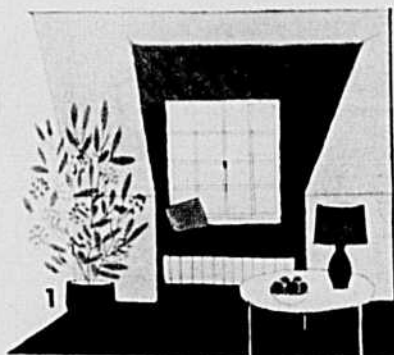
Tout le monde connaît les Alcooliques anonymes, mais connaissez-vous les "Gamblers anonymes", une association qui groupe tous ceux qui savent qu'ils ont la passion du jeu en eux et qui veulent s'en guérir. Voici donc un communiqué de cette association qui parvient elle aussi à réaliser des miracles. L'adresse des "Gamblers anonymes" est la suivante: G.A. Inter-groupe, c.p. 46, Station C, Montréal 133. Tél.: 521-4963.

Nous, de la Société G.A. croyons pouvoir offrir un nouvel espoir et l'opportunité d'une vie meilleure et plus active à toutes ces personnes qui sont sur le point de ruiner leur vie par cette passion du jeu. Tout de même nous avons besoin et nous demandons respectueusement l'aide de gens dans votre situation pour transmettre notre message à ceux qui sont affligés de ce mal.

Nous ne partons pas en croisade contre le jeu inoffensif. Notre but est de fonder une société à l'intention de ceux qui désirent réellement conserver leur amour-propre et leur vie même, en se corrigeant de ce penchant. La Société G.A. a des conférenciers disponibles pour étaler ses principes, et, par leur entremise, nous aimerions vous faire connaître ces principes à vous et à votre entourage. Après quoi, nous sommes certains que vous, en retour, voudrez référer à notre Société tous ceux qui sont sous votre direction et qui peuvent souffrir de cette plaie.

G.A. ne demande aucune cotisation ni honoraire et n'accepte aucun don de l'extérieur, nous nous suffisons par nous-mêmes. Nous demandons simplement votre coopération pour transmettre ce message à ceux que le mal ronge.

Comment habiller les fenêtres



Voici sept types de fenêtres. Ce sont des croisées dans l'angle d'une pièce, des lucarnes, des portes vitrées, des ouvertures rapprochées, etc. Nous les avons choisies tout particulièrement car, pour elles, la disposition des voilages et des doubles rideaux présente des difficultés qu'il n'est pas toujours facile de surmonter avec les traditionnels pans d'étoffe, complétés ou non par des embrasses.

Cependant, même pour les tapisseries les plus classiques vous ne devez pas ignorer que toutes les tentures doivent être doublées quelle que soit l'épaisseur du tissu. En plus, si ce dernier est léger, complétez votre ouvrage par une mince ouatine entre les deux étoffes. Ce procédé est absolument indispensable pour obtenir des drapés harmonieux.

Enfin, dernier conseil d'esthétique, les voilages à motifs ne sont plus guère à la mode, mais si vous désirez en utiliser, accompagnez-les toujours de doubles rideaux unis afin d'éviter une dualité gênante entre les impressions de ces panneaux.

1- La pièce sous les toits transformée en chambre possède une fenêtre en retrait : il n'est donc pas possible de disposer de chaque côté des doubles rideaux classiques. Il suffira pour l'encadrer avec une étoffe de fixer celle-ci sur les trois panneaux du renforcement — de chaque côté et au-dessus — . Ce montage se fera au moyen de semences dissimulées par un galon. Si la croisée ne descend pas jusqu'au sol, placez devant une banquette-coffre dont le coussin sera en même tissu que celui gainant les murs. Si vous désirez installer un voilage, montez-le sur la partie mobile de la fenêtre.

2- Dans une pièce mansardée, la fenêtre est située dans un recoin moins profond, vous pourrez suspendre des doubles rideaux classiques mais ils épouseront la pente du toit grâce aux embrasses prévues à l'intersection de celui-ci et du mur.

3- Si la pièce — salle de séjour, chambre, etc., — comporte une petite fenêtre vous pouvez lui donner l'apparence d'une grande baie en peignant le mur autour de celle-ci en blanc et en recouvrant toute la surface du panneau d'un grand voilage très froncé et tombant droit du sol au plafond. La largeur de ce rideau doit correspondre à trois fois

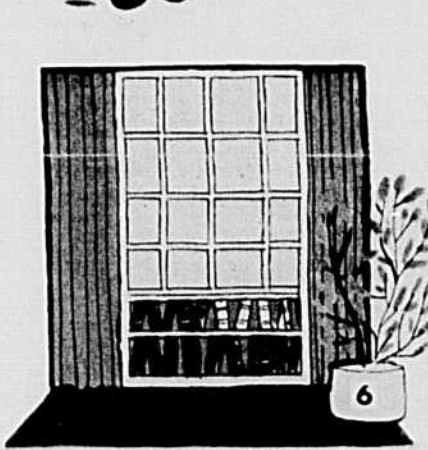
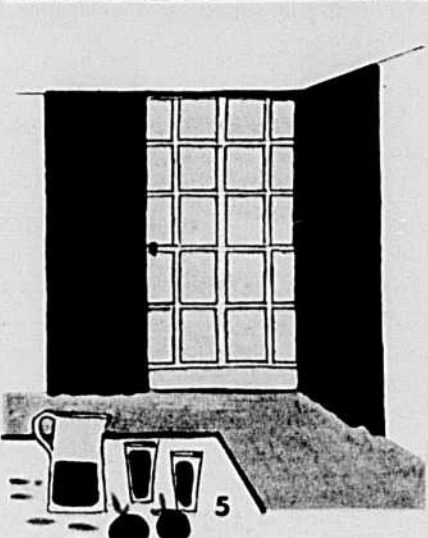
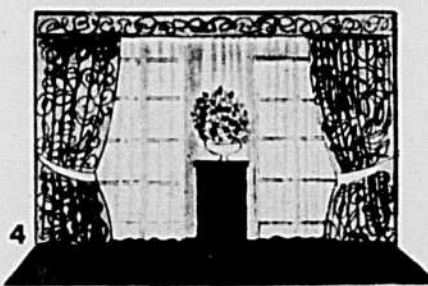
celle du mur. La suppression des tentures augmentera encore cette impression d'agrandissement. Si ces dernières sont indispensables pour clore la fenêtre, elles seront disposées derrière — entre le mur et le voile — et confectionnées dans un tissu blanc rendu opaque par une doublure foncée.

4- Ce principe d'un grand voilage est également très utile pour habiller deux fenêtres très rapprochées qu'il n'est pas possible d'équiper chacune de doubles rideaux. Ces derniers sont suspendus aux extrémités et réunis par une cantonnière. Si vous désirez créer un éclairage très réussi derrière le bandeau et le voilage, fixez une suite de tubes fluorescents qui éclaireront l'étoffe par transparence — ces sources d'éclairage ne chauffent pas, il n'y a donc aucun risque — .

5- Avec une porte-fenêtre située dans un angle d'une pièce il n'est pas possible de prévoir des tentures accrochées de chaque côté de l'ouverture. Vous pouvez donc en suspendre une seule qui sera drapée par une embrasse, mais cette disposition décorative présente des inconvénients pour le va-et-vient. Aussi est-il plus simple de fixer deux pans, l'un sur le mur de côté et l'autre sur le panneau d'angle.

Enfin, vos doubles rideaux peuvent vous servir de "coin rangement" si vous les prévoyez très larges, tombant droit et placés un peu en avancée du mur, ils masqueront toute une série de tablettes de 15 à 20 cm de profondeur qui pourront recevoir les produits ménagers, les chaises pliantes, les balais, etc.

6- Si la fenêtre ne descend pas jusqu'au sol, ne laissez pas vos tentures à mi-hauteur. Au contraire, prévoyez-les jusqu'au parquet ou jusqu'au tapis. Par contre, sous la fenêtre, placez un casier à livres et à bibelots, gainé intérieurement du même tissu que les doubles rideaux, sur lequel s'arrêtera le voilage.



BEAUTÉ MON CHER SOUCL...



Faut-il se maquiller?

Et comment?



Ne copiez jamais votre beauté chez autrui.

Nous commençons aujourd'hui une chronique qui devrait intéresser beaucoup de nos lectrices, de 8 à 88 ans. Faut-il se maquiller ? Et comment ? Il est bien impossible de répondre non à cette question. Mais il y a maquillage et maquillage. Bien entendu si vous avez dépassé un âge, disons certain, et si vous ne vous êtes jamais maquillée, rien ne vous oblige à commencer ce ne serait sans doute pas une bonne initiative. Il faut bien penser un peu aux plus jeunes et les aider à utiliser les moyens mis actuellement à la portée de toute pour s'embellir, se rajeunir un peu ou cacher sa fatigue.

Ne copiez jamais votre beauté chez autrui.

Se maquiller ne veut pas dire se transformer en actrice sur le point d'entrer en scène. Se maquiller veut simplement dire mieux faire apparaître le caractère de son visage tout en protégeant sa peau. En somme, se maquiller intelligemment, c'est agir un peu en forçant les mots, en même temps en artiste et en médecin.

Artiste ?

Oui, parce qu'il s'agit de trouver le style de son propre visage. Il faut tout de suite mettre en garde contre une opinion ancrée dans l'esprit de trop de fem-

me. Il ne faut pas se confier aveuglément à n'importe laquelle esthéticienne.

Pourquoi ? Parce qu'elle ne vous connaît pas. Mais si vous choisissez une bonne esthéticienne, celle-ci pourra trouver le style qui vous convient, qui dégagera votre caractère et elle ne devra pas avoir recours à des recettes toutes faites.

On part toujours de quelques recettes données, mais ces recettes-là précisées, il faut les nuancer pour les adapter aux cas particuliers que nous sommes toutes. Ce qui vaut pour l'une ne convient pas nécessairement pour l'autre. Même si ces deux visages appartiennent à la même catégorie, il y a mille détails qui font que personne ne se confond avec personne.

Il n'existe pas de règles d'or passe-partout. Méfiez-vous de ceux ou de celles qui vous affirmeraient le contraire.

Une fois pour toutes, dites-vous que votre visage n'est pas un masque : votre visage est quelque chose de vivant et d'unique. Même si vous ne subissez pas les dictées d'une esthéticienne, vous pouvez être influencée par les revues de mode, de cinéma, les comédiennes ou chanteuses que vous voyez souvent à la télévision.

Pendant quelques semaines ou quelques mois, certaines femmes sont un peu comme des recettes. Elles adoptent en les copiant servilement le maquillage, la coiffure, l'allure d'une vedette à la mode. Une étrangère tirée à des milliers d'exemplaires a pris la place du vrai visage, ce sera un peu comme une caricature. On a vu des centaines de fausses Bardot, ici, des centaines de fausses Dominique Michel ou Michèle Richard!

Il faut savoir prendre dans une mode et dans un courant d'idée ce qui nous va, ainsi une courbe de sourcils, un dessin de bouche, etc. Mieux, prendre ce qui nous va pour le modifier et l'adapter à son type. Au lieu de copier, il convient d'interpréter... S'inspirer... Si bien que tout en suivant "la ligne du jour", vous resterez vous-même.

Médecin ?

Evidemment, puisqu'il s'agit d'abord de soigner votre peau, de la rendre vivante, souple, de lui garder son élasticité et sa jeunesse. Pas de maquillage réussi sur une peau abîmée. On doit d'ailleurs dépenser plus pour soigner sa peau, que pour la maquiller. Une crème de bonne qualité coûte souvent très cher, il vaut mieux sacrifier un parfum ou une poudre qu'une crème.

Ce n'est pas vous qui irez prétendre que l'entretien de la peau et le maquillage s'apprennent du jour au lendemain. Le choix des produits, leur emploi judicieux, la lutte efficace contre les défauts ou petits accidents d'une peau, la recherche d'un style l'évolution de ce style, les changements imposés par la mode, autant de problèmes dont la solution n'est venue que peu à peu, après des erreurs et les tâtonnements, après des lectures faites ici et là, après des conseils donnés par un tel ou une telle.

Nous verrons la semaine prochaine comment on peut abréger le temps des erreurs et ce qu'il en peut coûter pour établir un budget de soins et beauté.

SOLUTION

1	S	E	M	O	I	R	F	E	R	M	E	
2	E	G	E	R	M	A	G	E	A	I	L	
3	R	O	S	B	I	E	V	I	R	E	E	
4	E	U	S	T	L	E	R	E	V			
5	O	T	E	R	A	I	S	A	T	R	E	
6	U	R	A	S	O	I	R	E	U	S		
7	I	L	T	N	A	A	D					
8	S	E	P	O	S	C	I	L	L	E	R	
9	S	C	I	A	S	H	E	L	E	R	A	
10	A	H	A	N	I	L	O	R	A	L		
11	G	E	N	I	S	S	E	S	O	L	E	
12	E	R	O	S	I	O	N		O	T	E	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

MARIÈES DE 1969!

Vos Faire-Part



seront plus beaux et vous coûteront MOINS CHER si vous les confiez à notre imprimerie spécialisée dans ce travail délicat depuis plus de 33 ans.

GRATIS

Joli catalogue contenant 45 modèles et les prix des plus nouveaux faire-part, cartes de remerciements, menus, etc., envoyé gratuitement sur demande.

IMPRIMERIE G. DESILETS
C.P. 910-T - ACTON VALE, QUÉ.



G.D. Gage de Dignité
SERVICE RAPIDE
SATISFACTION GARANTIE

Le courrier de Marie-Josée.

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on écrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale, pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24

"Tu est laide et vieille, pleine de rides!..."

Q/ Je suis une épouse dans la quarantaine, j'ai 8 enfants. Que pensez-vous d'un mari qui répète à sa femme et à ses enfants que leur mère est laide et remplie de rides... Malgré que lui-même soit de 10 ans plus âgé et qu'il paraisse son âge. Il n'a jamais prouvé à sa femme qu'il l'aimait, par des preuves solides. Il ne fait jamais de cadeaux à personne, pas plus aux anniversaires, qu'à Noël. Mais il n'oublie pas de s'acheter de la bière pour lui, et en quantité.

Il me dégoûte et me rend acariâtre à force de me répéter, même devant les enfants que je suis "folle comme mes parents", et toutes sortes de choses d'aussi laid. Pourtant, je voudrais tant demeurer toujours souriante devant mes enfants. Je suis rendue souvent déprimée et démoralisée. Aidez-moi s.v.p.

Je voudrais sourire en 69.

R/ En effet madame, souriez. C'est l'expression la plus profonde de la sagesse, les "Bouddhas" sourient paisiblement, en contemplant la bêtise humaine. Vous-même, devant une situation qui ne s'améliorera probablement jamais, continuez de sourire. Ce n'est pas toujours un signe d'insouciance, mais souvent un signe de force.

Vous êtes plus forte que la vie qui vous a fait tomber sur un numéro difficile. Ce mari que vous avez pourtant choisi n'a jamais su probablement qu'une femme ce n'est pas un objet qu'on s'approprie pour en bénéficier, mais un être humain qu'on entoure et qu'on protège. Beaucoup d'hommes d'un certain âge... -- je ne voudrais pas encourir les foudres de tous les plus de 50 ans --, mais beaucoup de ces hommes-là n'ont jamais entendu parler d'autres choses que de travail, de terres, d'animaux et d'argent. Ce n'est pas leur faute. Ils ont vu leur vieille mère trimer dur et se taire... alors! Une fois mariés ils continuent de faire tourner la roue, comme ils l'ont toujours vu tourner. De la délicatesse, de la tendresse, des mots gentils, des petits cadeaux, ça ne fait pas partie du décor. Mais tous les hommes de 50 ans ne sont pas comme le vôtre, Dieu merci! Ces rides et ces cheveux gris que les ans vous ont donnés, c'est en travaillant pour lui et son bien que vous les avez gagnés.

Mais ne tombez pas non plus dans ce travers qui est souvent nôtre, nous les épouses. Celui de nous faire des peines et des drames avec les commentaires les plus insignifiants. Votre mari ne soupçonne probablement pas le dixième de la peine que vous vous faites pour ses dires. N'y attachez pas d'importance. Il est curieux quand même, qu'après 30 ans de mariage, votre mari vous lance encore que "vous êtes folle comme vos parents"... La parenté de l'autre, cela a la vie dure! Les enfants de 10 ans se disputent à coups de: "moi, mon père, pis toi le tien!..." Mais pas des adultes de 50 ans. Tout cela devant de grands enfants qui en "prennent de la graine!"

"Bien faire et laisser braire" comme dit le proverbe. Continuez de vivre en vous fermant les oreilles aux propos désobligeants. Votre compagnon de vie ne changera pas du soir au lendemain. Peut-être que profitant d'un moment où il est plus conciliant, vous pourriez tenter de l'amener à comprendre vos raisons, surtout à le persuader de vous traiter comme la mère de ses enfants, devant vos enfants. Ne prenez pas non plus de grands airs de martyre bafouée, devant lui. Essayez avec lui la tactique de l'amabilité et du petit compliment. J'imagine que de votre côté non plus, on ne doit pas faire une dépense exagérée de petites attentions. "Sais-tu Ernest, que tu rajeunis tous les jours!..." Vous allez voir Ernest se gonfler devant le miroir, tout content de lui... et de vous... qui manifestez autant de jugement! Essayez de traiter son conjoint comme s'il n'était qu'un visiteur de passage, ou un étranger donne parfois des résultats étonnants. Malheureusement, c'est souvent avec les gens qu'on aime le plus et auxquels on tient davantage, qu'on se donne le moins la peine d'être aimable. On est en effet tous assez bêtes, parfois.

Marie-Josée

NICOLE DÉCOURAGÉE: Ma chère Nicole, parlez-vous autant que vous écrivez longtemps? En ce cas, je comprendrais un peu que vous fassiez un peu peur à un garçon... 12 pages c'est beaucoup! Votre problème aurait pu être expliqué plus brièvement... C'est une habitude précieuse que de pouvoir rendre sa pensée précise et concise... Je comprends votre désarroi. Ce jeune homme manque en effet à la plus élémentaire délicatesse en ne vous donnant pas signe de vie. S'il désire rompre pour de bon, il faudrait qu'il ait le courage de le faire, face à face. C'est sûrement un garçon assez indécis et faible de caractère. Demandez-lui une explication claire et franche. Par lettre, c'est parfois plus facile. Ensuite, s'il ne devait pas revenir, étant donné votre âge, 23 ans, vous ne devez plus perdre de temps à rêver et à pleurer. Les cadeaux n'ont pas toujours l'importance qu'on leur attache. Souvent certaines personnes donnent de gros cadeaux, parce qu'ils ne peuvent

donner autre chose: un peu d'eux-mêmes... Vous allez finir par découvrir en vous les ressources nécessaires pour faire face à vos difficultés. La vie va redevenir ce que vous aurez le courage de vouloir qu'elle soit!

NADJA: Jusqu'à l'âge de 15 ans, ce sont les membres qui allongent: bras et jambes. Après 15 ans, c'est le tronc qui grandit. Si vous mesurez 5 pieds à 15 ans, vous pouvez encore gagner quelques pouces. Mais il serait étonnant que vous atteigniez 5 pieds 8 po., comme vous le souhaiteriez. Tous les mannequins ne sont pas aussi grandes. Il y en a de plus petites... rassurez-vous. Ces poils à la poitrine sont fréquents, rien d'inquiétant là-dedans. On peut parvenir à faire épaissir les cils en les enduisant d'un peu d'huile de ricin — castor oil — tous les soirs. Il se vend une huile de ricin inodore. Ceux qui disent l'avenir en lisant les lignes de la main ont habituellement plus d'imagination

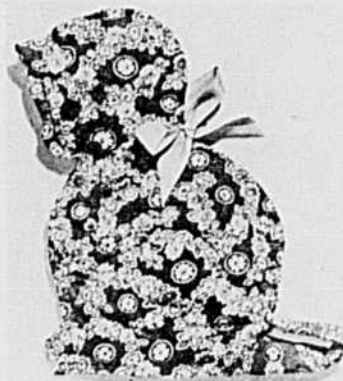
que de science... C'est amusant, rien de plus. L'avenir d'une personne, n'est pas dans sa main. Mais dans son cœur et sa tête. Après avoir lu et répondu aux lettres reçues, je les détruis... Si je conservais tout, il me faudrait agrandir la maison! Vous me demandez qu'elle est d'après moi la plus grande qualité pour une femme? Je pense que toutes les qualités sont importantes... surtout quand elles nous manquent. Plus sérieusement, une femme qui est une vraie femme, c.a.d. qui sait être disponible, ouverte et généreuse, sera toujours une femme aimée et une femme aimante.

YOLANDE: L'huile de germe de blé ne saurait produire de miracle pour le développement de la poitrine... Il faut sa méfiance de toutes ces annonces qui promettent des merveilles dans un court délai... Ce produit a au moins le mérite de ne pas être dommageable. Je sais qu'on recommande fortement le germe de blé pour favoriser la croissance et la santé, dans certains milieux de la nutrition. Vous pouvez demander au pharmacien qui vous l'a vendu cette huile si elle peut être absorbée telle qu'elle. S'il y a lieu de l'échanger, il le fera sûrement. Pour déterminer si vous êtes vraiment trop maigre avec vos 101 lbs, il faudrait savoir quelle est votre grandeur. On grossit à tout âge, ne vous inquiétez pas. Malheureusement, à un certain âge, on grossit parfois beaucoup trop à son goût. Je ne peux donner de réponse personnelle pour ces sortes de problèmes.

UN MONDE RENVERSANT: Il est évident, mon cher ami que vous avez besoin de continuer de vous soigner. Vous avez peur d'étouffer lorsqu'il y a une tempête de neige et parmi trop de gens. C'est une sorte d'angoisse beaucoup plus répandue qu'on le croit. Je ne pense pas qu'à 28 ans, vous puissiez tellement rencontrer une compagnie pour la vie, dans une salle de danse. C'est surtout fréquenté par les adolescentes aux cheveux longs... comme vous dites, qui sont souvent impitoyables pour tous ceux qui dépassent la vingtaine... N'avez-vous personne dans votre parenté ou vos amis qui pourraient vous distraire et vous présenter une jeune fille qui vous conviendrait. Vous avez tort de croire que vous n'êtes pas assez instruit pour entretenir une correspondance. Au contraire, je trouve que vous vous exprimez quand même avec beaucoup plus de facilité que la plupart des hommes qui n'ont fait que quelques années d'études. Vous avez besoin de retrouver confiance en vous-même, ce serait déjà un bon départ vers une guérison plus complète.

COEUR EN PÉRIL: Vous êtes une jeune fille fragile de santé et assez handicapée, vous ne pensez pouvoir mener une vie normale dans le mariage. Le seul homme que vous rencontrez, c'est votre médecin, gentil, mais marié. Comme il était assez normal, vous êtes tombée amoureuse de lui. C'est une histoire assez clas-

PATRON À DIX SOUS



LA POIGNÉE "MISTIGRI" — Rien de plus joli qu'un petit accessoire bricolé pour égayer votre cuisine. C'est votre personnalité vivante que vous affichez ainsi. Un peu de patience et un rien d'adresse suffisent pour réaliser cette poignée en forme de chat. Adressez vos commandes à Patron à dix sous, LA TERRE, 515 ave Viger, Montréal 132. Ajoutez dix sous, pour les frais de poste. N'oubliez pas le numéro du patron: MODELE NO. S.E. 173 F. Inscrivez bien vos noms et adresse en LETTRES MOUTILLÉES.



Doigts agiles, coeurs légers

4663- Élégantes et coquettes en tout temps, ces pratiques tenues de maternité seront les meilleures amies de la future maman. Une robe de maternité doit être cousue dans un tissu qui garde bien sa forme. Modèle de base qui peut servir pour toutes occasions. NOUVELLES TAILLES DE JEUNE FILLE: 8, 10, 12, 14, 16. Taille 12, buste 34. Prix: 75 cts.

7132- Gai, vif et coloré, patron de courte-pointe révélera vos talents de fine couturière. Facile à exécuter, une débutante peut s'y exercer. Vous y trouverez toutes les indications pour la marche à suivre, les mesures etc. Prix: 60 cts.

4633- Vous pouvez centrer votre garde-robe du printemps sur ce modèle de base, il vous offre sept modèles pratiques depuis la tenue classique, jusqu'à la petite robe-soleil. NOUVELLES DEMI-TAILLES: 10½, 12½, 14½, 16½, 18½, 20½. Aussi NOUVELLES TAILLES DE JEUNE FILLE: 8, 10, 12, 14, 16. Prix: 75 cts.

Nouveau catalogue 1969 de travaux à l'aiguille. Plus de 200 modèles variés, 3 patrons gratuits à l'intérieur. Prix: 60 cts.

Adressez vos commandes à Service des Patrons, La Terre de Chez-Nous, 515 ave Viger, Montréal 132. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTILLÉES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes. S.v.p. utiliser un bon ou un mandat de poste.

sique, cela arrive très très souvent. Vous avez bien fait de ne pas lui avouer vos sentiments, ce serait bien inutile. La seule solution difficile, mais efficace serait de ne plus le revoir du tout. Cela va vous sembler cruel et impossible. Je vous comprends fort bien. Vous préférez encore souffrir par l'amour, que de ne pas avoir d'amour du tout... Mais c'est une souffrance inutile qui ne peut vous mener à rien. Vous me semblez plus instruite que la moyenne, alors, vous retirerez grand bénéfice d'entreprendre une correspondance suivie avec des étrangers, filles ou garçons, cela vous créerait un centre d'intérêts. Votre santé va continuer de s'améliorer, vous allez alors pouvoir entreprendre un travail léger qui vous occupera. C'est par le travail, la lecture, les travaux d'art et d'aiguille, les rencontres amicales que vous parviendrez à revivre avec sérénité. Même si vous souffrez d'un handicap, il ne faudrait pas que cela vous empêche complètement de voir des jeunes de votre âge. Il n'y a pas que la danse qui compte, on peut écouter des disques, jouer à des jeux de hasard, converser... Essayez de mettre une bride à vos rêves impossibles et conservez une attache forte vers le réel et le possible. Bon courage.

CUPIDON: Continuez d'être vous-même, c'est ainsi que vous finirez bien par attirer le garçon qui comblera vos désirs. Même si vous avez adopté une allure plus classique que vos compagnes, cheveux courts, presque pas de maquillage, c'est ainsi que vous révélez votre personnalité profonde. Ce ne sont pas tous les garçons qui trouvent à leur goût les jupes ultra-courtes, les têtes échevelées et les figures alourdies de maquillage de toutes sortes... Comme vous dites finement vous n'êtes ni "une visage pâle, ni de race jaune," à 17 ans, on n'a habituellement pas besoin d'autre chose que d'un peu de rose aux lèvres et un petit maquillage de l'ocil, pour souligner le regard. Beaucoup d'adolescentes croient que pour être séduisantes, il leur faut recourir à toutes les folies qui passent... C'est

un signe de maturité que de pouvoir rester soi-même et ne pas devenir la copie d'une actrice célèbre, d'une comédienne connue ou d'une chanteuse d'un jour... Il semble pour l'instant que vos amies attirent plus les garçons, ce n'est peut-être pas tellement leur maquillage qui prévaut... Sachez vous aussi rire, vous amuser, chanter, danser... Si on le fait pas à 17 ans, quand le fera-t-on? Pourquoi cesseriez-vous d'étudier? Si vous avez les dons nécessaires, de grâce, faites-les fructifier. Vous ne le regretterez pas.

MAMAN DE L'ISLE VERTE: Pour obtenir le petit livre "Maman, dites-moi tout sur les menstruations", vous écrivez à Anne Gilbert, directrice des services éducatifs, Johnson et Johnson, 2155 boul. Pie IX, Montréal 4.

Si VOTRE DENTIER bouge...

Saupoudrez-le simplement d'un peu de FASTEETH, ce qui le maintiendra plus solidement en place, évitant les déplacements latéraux ou horizontaux. Ne forme ni pâte, ni gomme, ne laisse aucun goût. FASTEETH est une formule alcaline (non acide). Ne rancit pas dans la bouche, assainit l'haleine. FASTEETH à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

MEILLEURE CUISSON AVEC "ENGEDURA" - SEC -

La LEVURE

qui fait lever la pâte rapidement et qui demeure sans cesse plus efficace et assure une texture uniforme.

Boîte de 1½ onces. . . .0.35

Boîte de 4 onces. . . .0.70

Les 2 ci-dessus pour seulement. . . .1.00

Boîte de 8 onces. . . .1.30

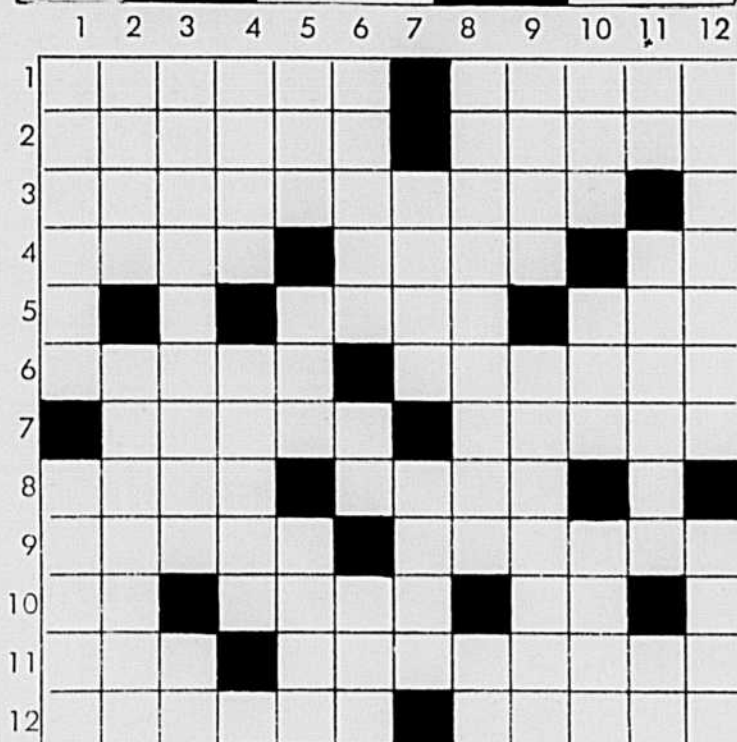
Frais de Poste Payés, S.V.P. nous donner le nom de votre épicer

Ecrire vos nom et adresse en lettres moutillées

EDWARD AGENCIES LTD.

P.O. BOX 1558, Winnipeg 1, Manitoba

LES MOTS CROISÉS DE LA "TERRE"



HORIZONTALEMENT

- 1- Bâtiment où l'on serre le foin. - Étendue de terre labourable.
- 2- Vertébré ovipare. - Changer l'air.
- 3- Que l'on peut récolter.
- 4- Coup (pop). - Se trompe. - Six.
- 5- Utilisai. - Atmosphère.
- 6- Morceau de linge chiffonné qui forme une sorte de bouchon. - Donnal un nom.
- 7- Jeune cochon. - Toison du mouton.
- 8- Arme de jet ancienne. - Attacher.
- 9- Rivière de la Savoie et du Dauphiné. - Mettre la bride à.
- 10- Notre-Seigneur. - Sorte de boîte. - Sodium.
- 11- Cri du charretier. - Pièce de vaisselle.
- 12- Met dans un silo. - Mors qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger.

VERTICALEMENT

- 1- Rabot de menuisier. - Femelle du dindon.
- 2- Peu de chose. - Bourgeon le plus bas d'une branche de vigne.
- 3- Spore formée à l'intérieur d'un asque. - Le meilleur en son genre.
- 4- Gaz rare de l'atmosphère. - Commandement.
- 5- Unité d'accélération dans le système C.G.S. - Seule. - Boutique de boucher.
- 6- Du verbe avoir. - Thallium. - Utilise.
- 7- Vallée des Pyrénées espagnoles. - Oiseau de l'ordre des échassiers.
- 8- Faire des cabrioles. - Confère.
- 9- Appelle de loin. - Tremper dans une marinade.
- 10- Unité d'aire pour les surfaces agraires. - Favorable. -



La psychiatrie près des chaudrons

Je ne pense pas qu'il existe sur les ondes de la radio, de quinze minutes mieux employées que celles que le Dr François Cloutier nous consacre tous les jours à 13 heures 30 et le soir en reprise, à 20 heures 15, à son émission "Un homme vous écoute", à C.B.F.

Prenant, il y a quelques années, la relève de "Psychologie de la vie quotidienne" à laquelle le truculent Thé Chentrier avait imprimé un caractère si personnel, le Dr François Cloutier a réussi à imposer sa marque, faite de tact, de souplesse, d'un certain effacement. Devant les problèmes exposés, il réagit tout d'abord en homme. On ne sent presque jamais poindre le psychiatre sous la cuirasse. Il est toujours difficile pour un spécialiste de se débarrasser du jargon particulier de son métier. En écoutant le Dr Cloutier, on se prend à penser qu'en se forçant un peu, on pourrait presque trouver les mêmes réponses que lui. C'est là sa force... on se réconcilie avec soi-même.

"Un homme vous écoute" nous repose de ces si nombreuses entrevues téléphoniques qui sévissent à l'état d'épidémie sur les ondes de tous les postes. Mettant délibérément de côté la demi-heure du Père Legault où

les sujets sont sérieux et les téléphones triés, que d'autres émissions ne sont que jérémiades et exposés déprimants qui nous montrent une facette de l'espèce humaine guère réjouissante. On accepte la misère, mais rarement la bêtise.

Tandis que l'émission du Dr Cloutier, à partir de lettres souvent elles aussi pénibles et révélatrices de la condition humaine, nous apporte le fruit d'une réflexion saine et mesurée. A la longue cela finit par inspirer une philosophie saine et positive. "Un homme vous écoute" prépare bien à l'audition des émissions d'après-midi de Radio-Canada qui marquent cette année un effort de renouvellement et de fraîcheur. Colette Devlin et l'annonceur de service assurent un lien agréable entre des émissions disparates où se retrouvent cependant un souci constant de qualité et de détente.

Marie-Stéphane



"Une minute... j'ai changé d'avis!"



Assurances UCC est heureuse de vous présenter MM. Adrien Boucher et Gaston Robitaille de l'Agence BOUCHER & ROBITAILLE qui se sont signalés par la qualité de leurs services en analyse de succession. Leurs bureaux sont situés à C.P. 177, St-Pascal, Cte Kamouraska, Qué.

M. Roland Pigeon...

(Suite de la page 15)

pionnier de la coopération agricole et un fidèle serviteur des causes qui lui tiennent à coeur.

En réponse, M. Gingras, qui pouvait difficilement cacher son émotion, a rappelé le plaisir qu'il avait éprouvé à oeuvrer au sein de la coopération agricole et du sentiment qu'il a toujours eu d'être utile et de contribuer à bâtir des entreprises et un mouvement essentiels pour l'agriculteur québécois. Après avoir remercié les coopérateurs pour l'hommage qui lui était rendu et le cadeau souvenir qui lui était remis, il a souhaité que le mouvement coopératif agricole continue à se développer, afin d'être encore plus utile à ceux pour qui il existe.

Des hommages ont également été rendus à Mme Gingras. On s'est plu à souligner les sacrifices qu'elle avait sûrement consentis pour permettre à son époux de poursuivre une carrière agricole et coopérative aussi remplie

FILMS A L'AFFICHE DE LA TV DU 9 AU 16 MARS 1969

Explications

La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le dernier tiret. A la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (e) enfants; (a) adolescents. Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

MONTREAL Canal 2 - CBFT

LUNDI, 10 MARS

11h, 15 a.m. - A TOI DE FAIRE, MIGNONNE (4) - Fr. 1963. Comédie policière - Un agent du F.B.I. est chargé de retrouver un savant kidnappé. - Bagarres bien réglées. Nombreux gags. 1h. - MELODIES IMMORTELLLES (4) - R. 1953. Film biographique - Malgré de nombreux revers, un musicien persévère dans sa carrière. - Sujet simple et très humain. Technique dépouillée et soignée. - Film tonique. (a).

MARDI, 11 MARS

7h, 30 - MA SOEUR EST DU TONNERRE (4) - E.U. 1955. Comédie - Deux sœurs vont chercher fortune à New York. - Fantaisiste. Rythme soutenu. Très bons gags. - Atmosphère frivole. 11h, 30 - AU SEUL DE LA VIE (2) - Suéd. 1957. Drame psychologique. - Dans la même chambre d'une maternité, trois jeunes femmes attendent la venue de leur bébé. - Oeuvre rigoureuse et dépouillée. Images simples mais belles. Etude psychologique subtile. - Exaltation de la noblesse de la maternité.

MERCREDI, 12 MARS

1h. - EDOUARD ET CAROLINE (3) - Fr. 1951. Comédie - Deux jeunes époux viennent près de se séparer à la suite d'une querelle. - Humour et sensibilité. - Epilogue positif. Divorce présenté comme solution acceptable.

JEUDI, 13 MARS

1h. - CARTOUCHE (3) - Fr. 1961. Film d'aventures - Les prouesses d'un bandit fantasque et chevaleresque. - Images de qualité - Moeurs libertines. - Images osées. 8h. - LA GROSSE CAISSE (4) - Fr. 1955. Comédie - Un policier de métro se voit mêlé à un hold-up qu'il avait imaginé dans un roman. - Fantaisie et sensibilité. Mise en images sobre et efficace. - Machinations criminelles dans un contexte comique. (a)

VENDREDI, 14 MARS

1h. - LE FAUX PAS (4) - Fr. 1964. Drame - Un automobiliste recueille une jeune femme au comportement étrange.

SAMEDI, 15 MARS

11h, 15 - LES ADOLESCENTES (4) - R. 1960. Drame psychologique - La journée d'une adolescente en proie à l'éveil de sa sensualité. - Mise en scène et interprétation soignées. Manque de nuances. - Amoralisme. Inconduite non blâmée. 1,05 (soir) - LA SOIF DU MAL (3) - E.U. 1958. Drame policier - Un policier mexicain démasque les méthodes peu orthodoxes d'un collègue américain. - Style éblouissant. Récit un peu confus.

MONTREAL Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 9 MARS

12h, 15 - LE MEDECIN MALGRE LUI (6) - Fr. 1954. Comédie - Un fagotier, pris pour un médecin, est appelé à guérir une jeune muette. - Adaptation médiocre de la pièce de Molière. (e)

LUNDI, 10 MARS

11h, 15 - LE BAL DES PASSANTS (4) - Fr. 1944. Comédie dramatique - Film de propagande contre l'avortement. - Développement parfois un peu confus. Images et dialogues d'une grande fraîcheur.

MARDI, 11 MARS

2h. - LA P., RESPECTUEUSE (5) - Fr. 1952. Drame - Une entraîneuse cherche à innocenter un Noir accusé de meurtre. - Bien construit. - Dialogue cru. Scènes sensuelles. Idéalisations d'une prostituée.

MERCREDI, 12 MARS

7h, 30 - ONE, TWO, THREE (4) - E.U. 1961. Comédie satirique - A Berlin, malgré la surveillance d'un employé de son père, une Américaine épouse un communiste. - Bonne humeur et entrain. Gags fort drôles. Quelques fautes de goût.

JEUDI, 13 MARS

11h, 15 - LA GLOIRE ET LA PEUR (3) - E.U. 1959. Drame de guerre - A la fin de la guerre de Corée, un lieutenant américain reçoit l'ordre d'attaquer Pork Chop Hill. - Habile reconstitution. Amitié et courage. Scènes dures. (a)

couragé par l'amour que lui porte sa secrétaire, un producteur assez âgé tente une nouvelle pièce de théâtre. - Construction dramatique faible. Superficiel.

VENDREDI, 14 MARS

2h. - FRANCOIS 1er (r) - Fr. 1937. Comédie bouffe de Christian-Jaque. Un acteur improvisé est transporté en rêve à l'époque de François 1er. - Idée originale. - Bons moments. - Humour souvent grossier.

7h, 30 - DU SANG DANS LE DESERT (2) - E.U. 1957. Western - Un ancien shérif désabusé est amené à faire l'éducation d'un jeune confrère. - Original. Intelligence et humour. - Résonances humaines. Violences. (a)

SAMEDI, 15 MARS

8h. - SITTING BULL (5) - E.U. 1953. Western - Un major, accusé d'intelligence avec les Indiens, est sauvé de la mort par Sitting Bull. - Ensemble spectaculaire et mouvementé. Superficiel. 11h, 15 - NOUS AVONS GAGNE CESOIR (3) - E.U. 1949. Drame - Un boxeur est victime des combinards qui avaient arrangé un combat. - Remarquable document sur les milieux de la boxe. Très bonne mise en scène. - Scènes de brutalité.

SHERBROOKE Canal 7 - CHLT-TV

DIMANCHE, 9 MARS

11h, 30 - TROIS FEMMES L'ONT AIME (6) - E.U. 1955. Film biographique - La carrière mouvementée de Wagner. Décevant.

LUNDI, 10 MARS

11h, 30 - ESPIONNAGE A TOKYO (5) - E.U. 1957. Drame d'espionnage - Un agent secret est envoyé au Japon pour empêcher un assassinat politique. Confus.

MARDI, 11 MARS

7h. - LES PREMIERS HOMMES DANS LA LUNE (4) - G.B. 1964. Film de science-fiction - Un vieillard raconte comment en 1899, il s'est rendu sur la lune. Inventif. Décors habilement imaginés. Trucages au point. - Agréable divertissement. (e).

MERCREDI, 12 MARS

11h, 30 - TONNERRE SUR L'ARIZONA (5) - E.U. 1956. Western - Des spéculateurs exploitent des habitants de l'Arizona. (a)

JEUDI, 13 MARS

11h, 30 - LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (5) - E.U. 1953. Comédie musicale - Les aventures de deux jeunes filles qui s'embarquent pour l'Europe. - Quelques bons numéros de music-hall. - Vulgarité.

VENDREDI, 14 MARS

6h, 30 - LA TERRE DES PHARAONS (5) - E.U. 1955. Drame historique - Le pharaon Chéops fait construire une pyramide qui doit lui servir de tombeau. Scènes spectaculaires. - Adultère. Toilettes osées.

11h, 30 - LES BRAVADOS (3) - E.U. 1958. Western - Un homme poursuit quatre bandits convaincu qu'ils sont les assassins de sa femme. - Captivant. Photos splendides. - Bonne tenue morale. Violence et vengeance.

SAMEDI, 15 MARS

11h, 30 - REGLEMENTS DE COMPTE (4) - E.U. 1952. Drame policier. - Un policier s'obstine à poursuivre une enquête sur le suicide d'une de ses collègues. - Suspense violent doublé de critique sociale.

TROIS-RIVIERES Canal 13 - CKTM-TV

LUNDI, 10 MARS

1h, 15 - LES CLOCHES ONT CESSE DE SONNER (5) - Esp. 1961. Film biographique. - Martin de Porres, un humble frère lai, devient célèbre pour sa charité et son don des miracles. - Réalisation modeste mais sincère. - Humilité et charité. (e)

MARDI, 11 MARS

11h, 30 - AME QUI VIVE (4) - Fr. 1960. Drame psychologique. - A la suite d'un accident, deux jeunes gens se remémorent leurs amours et leur mariage. - Soigné mais sans la recherche. Amour libre.

MERCREDI, 12 MARS

6h, 30 - L'AGLE DU DESERT (5) - E.U. 1950. Film d'aventures - Un jeune homme s'érige en protecteur des opprimés. Pastueux. Dialogue banal.

JEUDI, 13 MARS

1h, 30 - LA SECONDE MADAME CARROLL (4) - E.U. 1947. Drame psychologique - Un peintre qui a tué sa première femme vient près d'éliminer la seconde.

VENDREDI, 14 MARS

1h, 30 - LE NAIF AUX QUARANTE ENFANTS (4) - Fr. 1957. Comédie - Ses méthodes nouvelles valent à un jeune professeur l'estime de ses élèves et l'opposition de ses supérieurs et des parents. - Habile et attachant. - Développement d'un professeur.

SAMEDI, 15 MARS

11h, 30 - LE CHANT DU MONDE (4) - Fr. 1965. Drame poétique - Un homme part à la recherche de ses fils dans la montagne. - Mise en scène recherchée. Images souvent grandioses. Scénario touffu.

QUEBEC Canal 4 - CFCM-TV

DIMANCHE, 9 MARS

3h, 15 - LE CHEVALIER DU ROI (4) - E.U. 1954. Film de cape et d'épée. - Le fils d'un comte condamné injustement tente de réhabiliter la mémoire de son père. - Sorte de document sur la Chevalerie. (e)

11h, 15 - LE JUSTICIER (5) - G.B. 1958. Film d'aventures. - A l'époque de Cromwell, un valeureux chevalier entreprend de veiller sur l'héritier du trône. - Rythme endiable. - Atmosphère saine. Courage, hardiesse. (a)

LUNDI, 10 MARS

9h, 30 a.m. - HARRY BLACK ET LE TIGRE (5) - G.B. 1958. Film d'aventures. - Un chasseur retrouve mariée une femme qu'il avait jadis aimée. 11h, 15 - A CHAQUE AUBE JE MEURS (4) - E.U. 1939. Drame. - Condamné à tort à vingt ans de prison, un journaliste lie amitié avec un gangster. - Ensemble soigné. Bonne progression dramatique. - Brutalités.

MARDI, 11 MARS

9h, 30 a.m. - L'ATTAQUE DE LA MALLE-POSTE (4) - E.U. 1951. Western. - Quatre bandits s'installent en maîtres dans une station-relais. - Bien construit. - Atmosphère tendue.

11h, 15 - HELENE DE TROIE (4) - E.U. 1955. Film d'aventures - Sous prétexte de délivrer la femme d'un roi, les Grecs entrent en guerre contre Troie. - Ensemble spectaculaire. - Amour illicite. Batailles, trahison.

MERCREDI, 12 MARS

9h, 30 a.m. - LE DEMON DES EAUX TROUBLES (5) - E.U. 1953. Drame

d'aventures. - Des savants arment un sous-marin qui doit repérer une base secrète ennemie. - Thème naïf et invraisemblable. - Scène amoureuse insistante.

11h, 15 - AVRIL A PARIS (5) - E.U. 1952. Comédie musicale. - A la suite d'une erreur, une jeune danseuse est envoyée à Paris pour représenter les Etats-Unis à un festival artistique. - Banal prétexte à chants et à danses.

JEUDI, 13 MARS

9h, 30 a.m. - 10, RUE FREDERIC (5) - E.U. 1958. Drame. - La vie d'un avocat n'est qu'une suite de déceptions à cause de l'ambition de sa femme. - Décevant. Caractères peu vraisemblables.

11h, 15 - L'ASSASSIN SANS VISAGE (4) - E.U. 1950. Film policier. - Un policier crée un portrait-robot correspondant au signalement du criminel qu'il recherche. - Film bien fait. Forte tension. (a)

VENDREDI, 14 MARS

9h, 30 a.m. - FLAMMES SUR L'ASIE (5) - E.U. 1958. Film de guerre. - Pendant la guerre de Corée, un pilote s'empare de la femme d'un camarade. 11h, 15 - L'ADMIRABLE CRICHTON (4) - G.B. 1957. Comédie. - A la suite d'un naufrage, un majordome s'empare de la fille d'un lord. - Satire charmante. Gags amusants. - Valeur humaine. Atmosphère saine. Libertés.

SAMEDI, 15 MARS

8h. - UN AMERICAIN BIEN TRANQUILLE (5) - E.U. 1957. Drame d'espionnage. - En Indochine, un jeune Américain intervient maladroitement dans les conflits locaux. - Film trop littéraire. Belle photographie.

AUTRES CANAUX

Les films présentés aux canaux 4 (CKRN-TV), 3 (CJBR-TV Rimouski), 9 (CKBI-TV, Matane), 12 (CKRS-TV, Jonquière), 7 (CKRT-TV, Rivière-du-Loup) et 11 (CBVT, Québec) sont les mêmes que ceux présentés au canal 2 (CBFT, Montréal). Ces mêmes films sont aussi proposés une heure plus tard aux téléspectateurs de Carleton (CHAU-TV) et Moncton (CHAFT). Dans le cas du canal 9 (CBOFT, Ottawa) les films sont les mêmes que ceux présentés au canal 2, mais certains le sont avec une semaine de retard sur l'horaire du canal montréalais.

OEUFs: nouveaux fléchissements

La plupart des marchés aux oeufs du Canada ont continué de tirer de l'arrière la semaine dernière. Les prix au producteur des premières catégories ont de nouveau fléchi de 1/2 à 3 cents la douzaine, sauf en de rares endroits où ils ont réussi à se maintenir aux niveaux de la semaine précédente. Cotes également variables pour les B et les C.

Prix moyens des A gros en cartons, du grossiste au détaillant, lors de la fermeture: 50.2c à Montréal et 48.7c à Toronto, sauf 1/2 et 1/2c environ de moins que pour la semaine antérieure.

Prix au producteur des oeufs non classés à St-Félix de Valois: 2c de moins pour A extra gros à 42c; 1c de moins pour chacune des trois catégories suivantes, soit 40c pour A gros, 37c pour A moyens et 35c pour A petits; les B et les C ont continué de se vendre 30 et 23c respectivement.

La quasi totalité des marchés des deux grandes provinces accusaient des baisses. En Ontario, les arrivages des A extra gros et de A gros étaient fort suffisants pour une demande soutenue, mais ceux des A moyens et petits excédaient une demande rien que passable. A Montréal demande au détail relativement faible, d'où fléchissement des prix; en outre, des arrivages de l'Ouest sont venus compléter les arrivages régionaux.

Provinces atlantiques: comportement plutôt semblable à celui du marché de Montréal: prix à la baisse des A gros et moyens; à quelques endroits, par ailleurs, demande active et supérieure aux approvisionnements.

VOLAILLE: révisions dispersées

Les principaux marchés de la volaille ont conservé leur ton soutenu la semaine dernière: au rapport officiel, quelques révisions seulement.

Volaille vivante: fléchissement de 1/2c des poulets de 7 livres et plus à London; gain de 1/4c des poulets de moins de 5 livres à Winnipeg; les poules bien en chair s'écoulaient à 1/2 et 2 1/2 cents de plus à London et Toronto respectivement; hausses de 1/2-1c des poules de poids moyen et léger à Toronto, London et Winnipeg.

Prix au producteur des poulets de moins de 5 livres, poids vivant, de catégorie No 1, dans les principales villes canadiennes, en date du 25 février: Halifax et Fredericton, 21 1/4c la livre; Montréal, 19c; Toronto et London, 20 1/4c; Winnipeg, 20-20 1/2c; Regina, 22c; Edmonton et Vancouver, 22 1/2c.

PORCS: \$1 de moins à Montréal

Tendance généralement à la baisse du marché des porcs la semaine dernière.

Prix de base correspondant à l'indice moyen (100): Toronto, en baisse à \$32-\$33.80, les dernières ventes à \$32.85; Montréal, perte de \$1 les 100 livres à \$32-\$33; Winnipeg, relativement stable à \$31.70-\$32.85, avec gain de 85c en fermeture à \$32.70; marchés de l'Alberta, 50c de moins à \$30-\$30.50; Saskatoon, faible baisse à \$30.80-\$31.50.

Volume des arrivages durant la semaine terminée le 22 février: 148,894 ou 12,335 têtes de moins que pendant la semaine correspondante de l'an dernier. Proportion de porcs admissibles à la prime de \$3: 26.5% dans l'ensemble du pays; 30.5% dans la région atlantique; 28.4% au Québec; 24.6% en Ontario; 18.1% au Manitoba; 26.5% en Saskatchewan; 30.7% en Alberta, et 32.9% en Colombie.

VEAUX: marché très ferme

Bonne demande pour veaux de lait et de type à boucherie la semaine dernière. A Toronto, les Bons et De choix s'écoulaient ferme à \$34-\$44; Montréal aussi très ferme à \$40-\$46; Winnipeg, prix soutenus à \$38-\$46; Edmonton, hausse de \$1-\$2 les 100 livres à \$32-\$37. Bons veaux de type à boucherie: prix inchangés à Winnipeg et Edmonton ou \$25-\$30 et \$25-\$28 respectivement.

AGNEAUX: marché tranquille

Demande peu active des agneaux la semaine dernière en dépit d'arrivages modérés. Toronto, les bons se sont maintenus à \$33-\$34.25; Winnipeg, peu d'offre et prix un peu plus fermes à \$29.25-\$30.25; Calgary et Edmonton, prix un peu meilleurs à \$26.10-\$26.60 et \$26.50-\$27.50 respectivement. Montréal, hausse marquée à \$34.

BOVINS: des transactions actives

Arrivages plutôt faibles aux principaux marchés; grande activité des transactions de bovins d'abattage: gains généralisés des différentes classes et catégories.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de soutenus à supérieurs de \$1 les 100 livres; vaches, hausses de 50c à \$1 -- à Montréal, les bonnes se vendaient \$19.50-\$21.50; taureaux, bonne demande et prix stables.

Bovins d'engrais ou de remplacement: pénurie générale, souvent insuffisante pour répondre aux demandes; intérêt des acheteurs des E.-U.; prix variant de fermes à supérieurs de \$2, selon le poids et la qualité.

Exportations aux États-Unis durant la semaine: 1,297 têtes.

INDICE: des prix à la ferme

On estimait à 299.6 l'indice des prix des produits agricoles à la ferme en décembre dernier, soit 0.8 de point de plus qu'en novembre (1968) et 4 1/2 points de plus qu'en décembre de l'an passé. La moyenne des prix de la période 1935-39 sert de base à l'indice, correspondant à 100. Des hausses de prix pour les bestiaux et les oeufs ont plus que compensé la baisse des cours des pommes de terre et des produits laitiers. Dans le cas des produits laitiers, une baisse de la moyenne des prix s'est produite en décembre par suite d'une réduction du pourcentage du lait industriel admissible aux subventions gouvernementales.

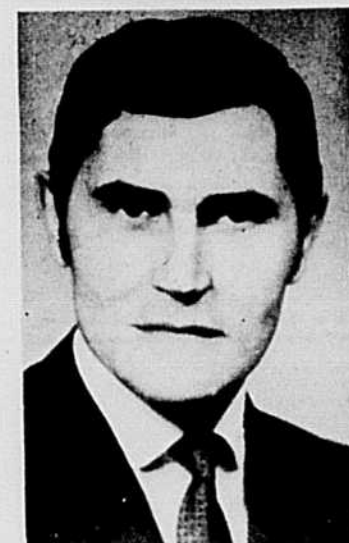
FERD'NAND®



Semaine du consommateur

L'Association des Consommateurs du Canada vient de donner le départ à la "Semaine du Consommateur" qui se déroulera du 3 au 8 mars. Elle se propose à cette occasion d'intensifier son action pour renseigner les consommateurs sur tous les produits lancés sur le marché. L'Association, qui fut créée après la seconde guerre mondiale a aussi pour but de prévoir quels seront les besoins futurs de la population; et elle estime avoir obtenu des résultats concrets avec la création, l'an dernier, du Ministère de la Consommation et des corporations, en bonne partie imputable à ses efforts.

On aurait aussi bien sûr tout à gagner dans une bonne entente entre producteurs et consommateurs et un premier pas en ce sens a été fait par les Fédérations UCC de Québec-Est-Nord et Ouest qui ont formé un comité chargé de rencontrer l'Association des Consommateurs.



Roland Soucy, directeur national de l'IAC pour la province de Québec, Roland Soucy, Agr., de Montréal, a été élu par acclamation, pour un terme de 2 ans, directeur au Conseil National de l'Institut Agricole du Canada. Le Conseil National est le corps administratif de l'IAC, une association qui représente 3800 agronomes au Canada. Mr. Soucy, 32 ans, est directeur des Services Extérieurs du Conseil des Maisons de salaison pour l'est du Canada depuis 1964. Auparavant, et depuis sa graduation, il était au service du Ministère de l'Agriculture du Canada, comme Agent d'industrie animale tour à tour à Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Ottawa, et Hull. Né sur une ferme à St. Basile, N.B., M. Soucy reçu son diplôme de bachelier es arts de l'Université St-Louis à Edmundston, N.B., en 1956. Quatre ans plus tard, il obtenait son diplôme de bachelier es sciences (agriculture) de l'Université Laval. M. Soucy est marié et père de deux enfants. Il est parfait bilingue. Il entrera en fonction comme directeur pour le Québec immédiatement après le 49ième Congrès de l'IAC à Saskatoon au mois d'août.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous ne pouvons donner suite à une demande de changement d'adresse non accompagnée de votre adresse précédente telle qu'elle est imprimée sur votre "Terre de Chez Nous".



Mémo de la direction

Conseils sur la stabulation en logettes

Le dernier perfectionnement en matière de stabulation libre est la substitution des logettes à l'ancien système. On y trouve des avantages: (1) besoin de litière diminué de 75%; (2) vaches plus propres; (3) moins de blessures; (4) répartition sur toute l'année du travail de manutention du fumier; (5) besoin de moins d'espace couvert par bête; (6) pas d'entassement puisque chaque vache a sa logette; (7) la régulation du milieu est plus facilement assurée.

La stabulation en logettes peut être en milieu chaud ou froid, mais ne doit pas être entre les deux. Les producteurs ont souvent tendance à ne pas ventiler de façon appropriée l'étable froide à logettes. On peut tolérer de fermer davantage l'avant l'hiver, mais si on exagère, il en résulte une condensation excessive sur l'intérieur de la toiture non isolée et des murs latéraux. Voici quelques facteurs à considérer au sujet de l'étable froide à logettes.

- Les allées entre les logettes doivent toujours être ouvertes du côté sud ou est du bâtiment.
- Les allées doivent être ouvertes aux deux extrémités par temps chaud.
- L'espace sous les avant-toits et au-dessus des plaques doit demeurer ouvert pour favoriser davantage la circulation de l'air.
- On doit installer des ventilateurs de faite ou laisser la faite ouverte.
- Il est bon d'assurer une certaine isolation sous le matériau de toiture pour diminuer la condensation sous les climats humides et restreindre la transmission de la chaleur par temps chaud.

Si vous songez à établir de nouveaux bâtiments laitiers, votre concessionnaire Surge vous y aidera volontiers. Sans être dans l'industrie de la construction, il possède une riche expérience grâce à son travail auprès des éleveurs de sa région. Et il peut faire appel au service de planification du siège social de Babson Bros., à Oak Brook, Illinois. Il se fera un plaisir de vous seconder, sans obligation de votre part.

Comment un vétérinaire maîtrise la mammité dans son troupeau de 410 vaches.

Nous visitons dernièrement la ferme laitière du Dr Herbert R. Marks, vétérinaire de Lowville, New York. Il possède à la fois un bureau florissant de vétérinaire et une ferme de plus de 400 vaches en lactation. Nous avons demandé à ce vétérinaire d'avant-garde et à ce cultivateur averti le meilleur moyen de maîtriser la mammité. "A mon avis," nous a-t-il confié, "tout le problème de la mammité se ramène à une chose: il faut traire les vaches comme il faut, tout simplement. Nul secret ni mystère là-dedans. Il faut traire de la façon appropriée chaque vache, chaque jour, deux fois par jour."

"Nous utilisons les unités de traite à gobelet rupteur (Breaker Cup) de Surge," poursuit le Dr Marks, "et elles nous aident grandement à faire une bonne traite. Elles permettent de voir quand le pis est trait à fond et quand il faut enlever le gobelet pour éviter de traire exagérément et de blesser l'animal. Hélas! trop de bons éleveurs oublient les principes fondamentaux et en subissent des ennuis. Les facteurs importants sont des choses simples, comme de bien amorcer la traite."

Le Dr Marks croit si profondément à l'importance d'une bonne traite qu'il donne un cours à ses trayeurs tous les trois mois. La plupart travaillent pour lui depuis des années. Mais le cours leur rappelle les principes essentiels d'une bonne traite. Il classe même ses trayeurs selon leur technique de traite et leur donne un bon hebdomadaire pour la qualité de leur travail.

Il importe à toute ferme laitière de bien effectuer la traite. Si vous désirez obtenir une pancarte qui présente les 5 étapes d'une traite plus parfaite des vaches, arrêtez-vous chez le concessionnaire Surge de votre localité: elle vous sera remise gratuitement.

BABSON BROS. CO. (CANADA) LTD.,
PORT CREDIT, ONT.

Fabricants de l'outillage laitier SURGE

ANNONCES CLASSÉES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot. Prix minimum \$2.00. Titre en 8 points noirs capital; \$2.00. Annonces classées commerciales avec ou sans cadre: 70 cents la ligne agate. CASE: 50 cents.

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives ou plus du même texte. DONNEZ CLAIEMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc. Les annonces classées sont STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE. Le paiement et les textes doivent être rendus aux bureaux de la TCN au plus tard à 11h. a.m., le lundi. Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSEES LA TERRE DE CHEZ NOUS 515, avenue Viger, Montréal, Qué. Tél.: 288-6141

AGENTS DEMANDES

BELLE occasion, vendre des vêtements sur mesures, directement aux clients. Compagnie établie depuis 1932. Échantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, compléments gratuits. Expérience ne requise. Écrivez pour agence. FENWICK TAILORING CO., DEPT. T., CASIER 3016, MONTRÉAL.

AIGUISAGE

CULTIVATEURS - Chaque lame de "CLIPPERS" pour vaches, moutons aiguisée sur machine diamantée coupe plus longtemps. 75c set. Nous réparons correctement votre tondeuse électrique "Clippmaster" lorsque nécessaire. Charge raisonnable, ouvrage garanti, retour rapide. Fermiers, seul Atelier STEWART à Pierreville, ne confiez pas vos réparations et aiguisage à tout hasard. Ne prenez pas de risques ailleurs. Adressez toujours: ATELIER RÉPARATION STEWART ENR., ÉLECTRIQUE OFFICE, 156, PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

AIGUISAGE-RÉPARATION Stewart. Clippers d'animaux, barbiers, 75c set. Coupe durable à chaque set. Véritable usine reconnue pour la réparation, l'aiguisage défiant toute compétition. Personnel expert. Ouvrage garanti. Service rapide. Cultivateurs: Attention aux imitateurs! Ne prenez pas de risques ailleurs! Seule adresse à Pierreville pour avoir entière satisfaction. Adressez toujours: L'USINE D'AIGUISAGE STEWART ENR., PIERREVILLE, CTÉ YAMASKA.

AGRICULTEURS - Aiguisage à l'huile, de lames de clippers à vaches, 75c le set. Frais de poste gratuits sur envoi de 2 sets ou plus. Aiguisage garanti. Vente de lames neuves. L'outil ultra-moderne permet la réparation de clippers électriques Stewart, frais de transport gratuits. S'adresser: LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASIER POSTAL 24, SOREL, QUE.

AIGUISAGE - Réparation - Vente - Service d'aiguisage à l'huile pour lames de clippers à vaches 75c le set. Frais de transport gratuit sur un montant de \$1.50 et plus. Service garanti - Réparation de tondeuses Oster et Sunbeam électriques, frais de poste payés. Vente de lames neuves. S'adresser: MACHINE SHOP STEWART, 134 LIMOGES, SOREL, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

Le seul commerçant de la province qui achète directement des mêmes éleveurs de l'Ontario depuis 35 ans et NON PAS DES ENCANS. Nous avons toujours un vaste choix de vaches Holstein pur-sang, classées et croisées. Conditions de paiements et échanges acceptés. Pour plus amples détails:

LOUIS PINSKY, 54, CÔTE SUD, STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, TÉL.: 435-0220. LES PLUS IMPORTANTS VENDEURS AU QUÉBEC DE VACHES ÉPROUVÉES.

VACHES et taures Holstein vêtant en tout temps, provenant du Québec et de l'Ontario. DENIS TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRE, TÉL.: 649-1169.

HOLSTEIN - Belles jeunes vaches et taures fraîches vêtées ou devant veler sous peu. Très bonne qualité, prix raisonnables, livraison gratuite. ALBERT MAURICE, 10ième RANG, WINDSOR, CTÉ RICHMOND. Tél.: 819-845-2149 (frais d'appel acceptés).

FERME LEVIS CARRIER VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, fraîche vêtées ou devant veler sous peu. Livraison gratuite. S'adresser: PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE, LEVIS, TÉL.: 837-7013.

VACHES laitières, très bonne qualité, prix raisonnables. ROBERT DE GRANDPRÉ, 820 GRANDE CÔTE, R.R.2, BERTHERVILLE, CTÉ BERTHER, TÉL.: 836-4809.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de vaches laitières du Québec. Toutes ces vaches proviennent des meilleurs éleveurs de l'Ontario. Vaches de choix vendues au plus bas prix. OMER MAISONNEUVE, 521, BOUL. LACOMBE, ST-PAUL L'ERMITE, CTÉ L'ASSOMPTION ROUTE 48, Tél. Ferme, de 8h. a.m. à 6h. p.m., 581-5670 - Résidence: 722-0956.

LAITIÈRES HOLSTEIN

VACHES, taures, jeunes sujets à vendre, en tout temps. Conditions faciles. MAURICE LAMBERT & FILS INC., 780 BEAUSÉJOUR, LOUISEVILLE, MASKINONGÉ - 228-4105.

CHEVAL belge enregistré, classé "A", 6 ans, S'adresser à: ANDRÉ POISSANT, RANG ST-ANDRÉ, ST-PIERRE-DE-LAPRAIRIE, TÉL.: 643-8682.

JEUNES taureaux à vendre, issus d'ancêtres avec production 100,000 - 150,000 - fortes productrices. MONT D'YVOILLE, 2973 BOURG-ROYAL, GIFFARD, TÉL.: 663-7126.

A VENDRE - Truies et verrats HAMP-SHIRE et YORKSHIRE (Large White) enregistrés. Verrats garantis pour le service. Truies croisées Hampshire X Large White et Landrace X Large White. PORCHERIE IDÉALE, INC., C.P. 3, ST-BARNABÉ NORD, CTÉ ST-MAURICE, QUE. Tél.: 819-264-2118 ou 264-5311.

VACHES et taures de l'Ontario. Bonne qualité, fraîche vêtées ou vêtant sous peu. Garanties. PHILIPPE FAVREAU, 148 MARIE-VICTORIN, STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE (LAPRAIRIE), TÉL.: 632-0569.

LA JERSEY est payante - Plus de lait à l'acre - Plus d'argent au gallon - Moins coûteuse d'achat - Pour renseignements et achats, faites demande à: CLUB DES FLEVEURS DE JERSEY, C.P. 215, LENNOXVILLE, QUE.

VERRATS Yorkshire et Landrace XXX, primes d'achat, \$45, et \$30 - MARCEL SYLVESTRE, RANG ST-DOMINIQUE, CTÉ HYACINTHE, TÉL.: 773-1891.

TRUIES croisées, de 1 à 3 ans, en gestation de 1, 2 et 3 mois. S'adresser à: ANDRÉ CHARBONNEAU, 99 RANG PRESQU'ÎLE, ST-PAUL L'ERMITE, TÉL.: 581-4729.

HOLSTEIN - Jeunes taureaux et génisses Holstein enregistrés, issus de mères hautement qualifiées, à vendre. ROGER-RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANÇOIS, (NICOLET) TÉL.: 293-5272.

J'AI en main 50 vaches laitières, fraîche vêtées ou vêtant sous peu, avec quota de lait industriel. Aussi, achèterais troupeau complet. S'adresser à: JEAN-GUY TRUDEAU, STE-JULIE, CTÉ VERCHÈRE, TÉL.: 649-1122.

HOLSTEIN pur-sang R.O.P., classées, génisses et vaches fraîches vêtées ou vêtant sous peu. Prix raisonnables. FRANÇOIS RACETTE & FILS, ST-AUGUSTIN, CTÉ PORTNEUF, TÉL.: 878-2344.

HEREFORD, 4 taureaux Hereford enregistrés, 8 à 12 mois, lignée excellente. 12 milles de Montréal, Route 18. ROBISON & FRÈRE, AVENUE LAPOINTE, MASCOUCHEVILLE.

CULTIVATEURS!!

Nous avons toujours un choix d'animaux HOLSTEIN et Ayrshire enregistrés à vous offrir, que ce soit vaches prêtes à veler, taureaux pour reproduction, taures ou génisses. Nous avons aussi de bonnes croisées vêtant en tout temps de l'année. A ceci nous ajoutons un nouveau service: à l'avenir, si vous préférez acheter des cultivateurs, nous vous conduisons chez les meilleurs éleveurs et ceci à commission.

PAUL BERNARD

Saint-Pie, Cté Bagot, Tél.: 772-2492 ou 772-2259.

VACHES et taures Holstein pur-sang ou croisées, venant des meilleurs troupeaux d'Ontario, vêtant mars, avril, mai. Très beau choix. CHOUINARD & FRÈRES, STE-FLAVIE, CTÉ MATANE, TÉL.: 775-7018.

ENGLISH LARGE BLACK et Hampshire enregistrés sont deux des meilleures races pour croisement. Aussi disponibles races enregistrées English Large White, Yorkshire, Landrace, Lacombe, Berkshire, Tamworth, Hybrides Tachetés Bleus, tous âges. Truies saillies, verrats prêts pour service. Catalogue. TWEDDIE FARMS, FERGUS, ONTARIO.

JUMENT, 9 ans, 1500 lb, couleur café, garantie - aussi poulain, 9 mois, même couleur. JEAN-MARIE BARRIL, FORTIERVILLE, (LOTBINIÈRE), 287-4606.

TAUREAUX et taures Charolais pur-sang et croisés. Hereford et Brahmas. Tél.: H. COURCHESNE, 514-743-6024 ou écrire à: RODRIGUE SIMARD, CONTRECOEUR, QUE.

AYRSHIRE - Pour vos besoins en élevage, consultez la Société Ayrshire du Québec. CLÉMENT BEAUCHEMIN, VERCHÈRE, TÉL.: 583-6533.

ANIMAUX MORTS

ACHETONS animaux morts ou vivants, payons le meilleur prix possible, acceptons charges téléphoniques. DE SMET & FRÈRES, RANG FLEURY, ST-JUDE, CTÉ-HYACINTHE, TÉL.: 792-3834.

A VENDRE - DIVERS

ECONOMIE formidable! 7 robes \$4.89 - 7 jupes \$4.19 - 7 "Pulovers" \$3.49 - 7 blouses \$2.79 - 7 jupons \$1.89 - Bonnes bottines de l'Armée \$2.99 - Complets pour hommes \$8.99 - 5 chemises pour hommes \$2.99 - 5 pantalons pour hommes ou femmes \$5.99 - 10 items assortis pour enfants \$3.99 - Mannequin fourré \$4.99 - Catalogue gratuit. DEPT. 4, BOITE 64, TORONTO 2-B. Dépôt \$1.00 - Escompte de marchands.

Béton Étanche Armé Unique Durable Remarquable

Y...est un peu là!

Diam. -16-18-20-24-30- vide-silo "PATZ". Nouvelles Formes-1969. Joints invisibles et sûrs.

SILOS BEAUDRY

Jean Paul Beaudry

St-Marc, Cté de Verchères

514 - 584-2348

RIPE DE BOIS FRANCA à vendre au voyage. S'adresser: 6340 BOUL. DES MILLE ILES, ST-FRANÇOIS (LAVAL) Tél.: 666-4417.

PATATES Sobago, certifiées, moyennes, de terre noire - grosses et moyennes, certifiées, de terre franche. GÉRALD DOUBIS, ST-MICHEL (NAPIERVILLE) Tél.: 454-2405.

500 CHAUDIÈRES à sucre, capacité 2 gallons - 1200, capacité 1½ gallon, en aluminium. Évaporateur à l'huile 3 X 11 pi., Chaudière. JEAN-EUDE CÔTÉ, 239, BAIEVILLE (YAMASKA) - 783-6530.

700 CHAUDIÈRES aluminium, 1½ gallon - Évaporateur Grimm 3X11, 3 casseroles, dimension pour le même évaporateur - ROLLAND LAMARQUE, STE-ELPHÈGE (YAMASKA) - 568-5431.

GRANGE complète pour démolition - Nettoyeur d'étable - Char à fumier - Arbres vivants - Carcans - Laiterie - Frigidaire - Bidons - Traveuse - Réservoir à eau chaude - Bassin de Lavage - FERNAND PAQUETTE, 315 GRANDE CÔTE, ST-EUSTACHE - 473-5239.

FOIN - 1200 grosses balles de bon foin à vendre. Ce foin n'a pas pris de pluie. HOWICK, CTÉ CHATEAUGUAY, Tél.: 766-0995.

SILO 14 X 30, de marque Bessette, en ciment, 5 ans, avec échelle, à vendre \$500. S'adresser à: ROBERT TETRAULT, ROUGEMONT R.R.1, CTÉ ROUVILLE.

PISCINE 24 pi, filtreur - Trailers - Charrue 2 raies - Herse à disques - Crible moulin - Attelages, double, simple - 625-5955 (jour) 625-9740 (soir).

AVOINE recrébée à \$2.80 les 100 lb - Foin de mil, trié à vendre, ROGER-RAYMOND PROULX, PORT ST-FRANÇOIS, CTÉ NICOLET, Tél.: 293-5272.

CASSEUSE à fèves, de marque Chisholm en très bon ordre, à vendre. NORMAND PALARDY, STE-MADELEINE, (ST-HYACINTHE) Tél.: 795-3859.

FEVE Soya Hardone pour alimentation ou semence. Aussi avoine de semence Stormont, Russell, Gary, enregistrés et commerciale. LAURENT ROBERT, ST-CÉSARE, Tél.: 536-2695 ou 536-2692.

FOIN - 3000 balles de bon foin à vendre. JOSEPH R. CORRIVEAU, STE-CLAIRE, CTÉ DORCHESTER, Tél.: 883-3471 (après 8 hres p.m.).

PAILLE, 2000 balles, 1500 minots d'avoine, foin de mil. Taureau Holstein croisé MME EDOUARD LACOURSE, STE-MONIQUE (NICOLET), Tél.: 289-5325.

COURS FEMMES-FILLES

ACADÉMIE DE COIFFURE LAVAL

Préparez votre avenir... apprenez l'art de la Coiffure. Une équipe de professionnelles vous dirigera vers cette belle carrière. D'inscription en tout temps. Nombre d'élèves limité. 1er cours 15 mars au 31 mars '69. 2ème cours 14 juin au 30 juin '69. 9ième Année requise. École détenant un permis en vertu des Écoles Professionnelles Privées.

3585A Du Souvenir, CHOMÉDEY, LAVAL. Tél.: 681-3211.

EDUCATION

DÉPLIANT gratuit pour apprendre réparations montres, horloges, bijoux. Cours: jour - soir - correspondance. INSTITUT D'HORLOGERIE CANADA, 4379 ST-HUBERT, MONTRÉAL - 523-7623.

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes, femmes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Écrivez à: INSTITUT NATIONAL D'INVESTIGATION, DEPT. 7, 155 rue KENT, OTTAWA 4, ONTARIO, et recevez gratuitement: "LE LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

ENCANS PUBLICS

CULTIVATEURS!!

L'ANNÉE 1969 sera une année record pour les acheteurs d'animaux de toutes races, Laitières et de Boucherie. Si vous avez l'intention de vendre votre troupeau, n'hésitez pas à me consulter; mon expérience comme encanteur et mes relations avec les éleveurs de toutes les races sont une garantie de succès; je suis aussi organisé pour vendre des troupeaux complets chez moi, à la FERME BARILÉE ENR. de PLESSISVILLE. Je possède la meilleure organisation du Québec pour ce genre de vente: une visite vous en convaincra... Aussi à vendre en tout temps, des HEREFORD de haute qualité. GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE, de PLESSISVILLE. Propriétaire de la FERME BARILÉE ENR., Tél.: 362-2195.

VENTE DE CHEVAUX par ENCAN Samedi 8 mars, 1969, à 1 hre p.m. précise, au local des ENCANS DE LA FERME INC., à ST-HYACINTHE, Route Trans-Canadienne.

DÉTAIL: 10 jeunes juments croisées de race Belge et Percheron, en gestation d'un étalon Percheron, devant donner poulain en mai - 10 jeunes juments croisées Percheron & Belge, ouvertes - 30 juments d'équitation en gestation d'un étalon Arabe, quelques-unes sont en gestation d'un cheval de course sur le plat - 30 jeunes juments d'équitation, ouvertes, de race Palomino, Arabe, etc., - 1 mule - 1 mulet. Tous ces chevaux sont en bonne condition; la seule raison de la vente est le manque de main d'œuvre. Cette vente est opérée par PAUL BERNARD & Associés de St-Pie de Bagot. Pour vos ventes par encan, voyez Paul Bernard & Associés; nos taux sont raisonnables et nous avons plus de 15 ans d'expérience comme vendeur-encanteur. Nous sommes maintenant disponibles pour tous genres de ventes par Encan, et ceci n'importe où dans la Province de Québec.

PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, CTÉ BAGOT, Tél.: 514 - 772-2492 ou 514 - 772-2259.

VENTE par ENCAN Vendredi 7 mars, 1969 à 1 hre p.m. précise, du TROUPEAU COMPLET de M. HECTOR COURNOYER, ST-HUGUES, CTÉ BAGOT, dans le local des ENCANS DE LA FERME INC., à ST-HYACINTHE, sur la route Trans-Canada.

Seront vendues 49 têtes d'animaux HOLSTEIN croisés, de grande qualité, représentant le troupeau complet de M. Cournoyer. Toutes ces vaches sont prêtes à veler et de très bonne qualité. Ce sera certainement pour vous une occasion unique de choisir dans un même troupeau.

Pour information, s'adresser à: MARCEL LAMBERT, ENCANTEUR, ST-GERMAIN, Cté Drummond, Tél.: 395-4409 ou à: PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE, Cté Bagot, Tél.: 772-2259.

ATTENTION Cultivateurs!! Je suis acheteur de troupeaux et de roulants de ferme au complet, dans la Province. S'adresser à: LÉO DASTOUS, ENCANTEUR LICENCIÉ BILINGUE de PLESSISVILLE, CTÉ MEGANTIC, Tél.: 362-7585.

CULTIVATEURS!! Vous pouvez maintenant acheter ou faire vendre vos vaches à lait par Encan chaque lundi, à 2 hres p.m., à St-Hyacinthe, dans le local des Encans de la Ferme Inc., sur la route Trans-Canada, dans un nouvel Arena moderne. Information: LES ENCANS DE LA FERME INC., PAUL BERNARD, ENCANTEUR, ST-PIE de BAGOT, Tél.: 772-2492 ou 772-2259.

ATTENTION Cultivateurs!! Si vous projetez de faire encan ou désirez vendre votre troupeau et rouler et en tirer le maximum, consultez: JACQUES HOUDÉ, ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE - 792-5175 - Aussi quantité de vaches et taures, pur-sang et croisées à vendre.

ENCAN sur la Ferme de M. CLAUDE MAURICE, Rang 7, dans le VILLAGE ST-CLAUDE, CTÉ RICHMOND, Samedi, le 8 mars, 1969, à 2 hres p.m. précises. Sera vendu: 30 bonnes vaches de choix HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral dont quantité fraîche vêtées avec veaux et la balance dues sous peu - 1 taureau Charolais de 11 mois, très bon reproducteur. CECI EST UN TRÈS BON LOT D'ANIMAUX LAITIERS.

"Bulk Tank" John Wood, capacité 33 bidons, seulement 8 mois d'usage, comme neuf - 3 chaudières de traveuse Surge. CAUSE TRANSFERT. DANS L'ÉLEVAGE DE PORCS. CONDITIONS: 4 mois de crédit sur billet avec intérêt de 8%. Aussi à vendre: Ferme de 188 acres, très bien bâtie. Conditions faciles.

Pour information, veuillez communiquer avec l'encanteur, JULES CÔTÉ, Encanteur Bilingue Licencié, 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 263-1434.

ENCAN chez M. ROLAND DESLANDES, VILLAGE ST-DOMINIQUE, Cté BAGOT, Vendredi, le 7 mars, 1969, à 1 hre p.m. précise. SERA VENDU: 41 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, toutes PUR-SANG ENREGISTRÉES AVEC PAPIERS ET VACCINÉES, comprenant 18 vaches à lait dont quelques-unes fraîches vêtées, les autres vêtant au commencement de mars, 11 taures de 2½ ans vêtant en juillet, 11 génisses descendant d'insémination artificielle, 7 boucs de 2 ans pur-sang enregistré avec papier. CE TROUPEAU EST D'EXCELLENTE TYPE LAITIÈRE.

MACHINERIE: Traveuse CO-OP, 2 chaudières avec compresseur - "Bulk Tank" Sunset, 28 bidons - Réservoir à eau chaude John Wood - Tracteur Case-O-Matic au gaz, 400, avec loader Freeman avec pelle à neige - Tracteur Ferguson 85, avec gros différentiel - 2 sets de chaînes à tracteur, ordinaires - Poulie à tracteur Ferguson - Moulin à faucher Ford, 7 pi. att. 3 pi. - Presse à foin No 10, Massey-Ferguson - Râteau-fleur Cockshutt, 4 branches - Conditionneur à foin No 404, New Holland, neuf - Monte-Balles avec moteur Snowco, 24 pi. - Charrue 3 raies Case, att. 3 pts - Charrue 2 raies Deereborn, att. 3 pts - Banc de scie avec moteur ½ force - Voiture 4 roues avec plate-forme - Drille à grain - 2 Batteries électriques - 2 Clippers à vaches - 250 sacs d'avoine - 30 feuilles de tôle - Séparateur Vicking, électrique - 7 bidons à lait - Échelle extension 24 pi. - Courroie 27 pi. - 200 piquets de cède - 10 cordes de bois - 4 portes d'ensilage - Camion 3 tonnes Fargo 1952, avec pompe - un lot de fer - Beaucoup d'articles de hangar, trop long à énumérer.

TOUT CE ROULANT EST EN PARFAITE CONDITION. La ferme d'une superficie de 120 arpents, très bien bâtie et bien située dans le village, est aussi à vendre. CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit à 8% d'intérêt avec endosseur à la satisfaction du vendeur.

ENCAN sur la Ferme de M. CLAUDE MAURICE, Rang 7, dans le VILLAGE ST-CLAUDE, CTÉ RICHMOND, Samedi, le 8 mars, 1969, à 2 hres p.m. précises. Sera vendu: 30 bonnes vaches de choix HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral dont quantité fraîche vêtées avec veaux et la balance dues sous peu - 1 taureau Charolais de 11 mois, très bon reproducteur. CECI EST UN TRÈS BON LOT D'ANIMAUX LAITIERS.

"Bulk Tank" John Wood, capacité 33 bidons, seulement 8 mois d'usage, comme neuf - 3 chaudières de traveuse Surge. CAUSE TRANSFERT. DANS L'ÉLEVAGE DE PORCS. CONDITIONS: 4 mois de crédit sur billet avec intérêt de 8%. Aussi à vendre: Ferme de 188 acres, très bien bâtie. Conditions faciles.

Pour information, veuillez communiquer avec l'encanteur, JULES CÔTÉ, Encanteur Bilingue Licencié, 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 263-1434.

ENCAN chez M. ROLAND DESLANDES, VILLAGE ST-DOMINIQUE, Cté BAGOT, Vendredi, le 7 mars, 1969, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 41 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, toutes PUR-SANG ENREGISTRÉES AVEC PAPIERS ET VACCINÉES, comprenant 18 vaches à lait dont quelques-unes fraîches vêtées, les autres vêtant au commencement de mars, 11 taures de 2½ ans vêtant en juillet, 11 génisses descendant d'insémination artificielle, 7 boucs de 2 ans pur-sang enregistré avec papier. CE TROUPEAU EST D'EXCELLENTE TYPE LAITIÈRE.

MACHINERIE: Traveuse CO-OP, 2 chaudières avec compresseur - "Bulk Tank" Sunset, 28 bidons - Réservoir à eau chaude John Wood - Tracteur Case-O-Matic au gaz, 400, avec loader Freeman avec pelle à neige - Tracteur Ferguson 85, avec gros différentiel - 2 sets de chaînes à tracteur, ordinaires - Poulie à tracteur Ferguson - Moulin à faucher Ford, 7 pi. att. 3 pi. - Presse à foin No 10, Massey-Ferguson - Râteau-fleur Cockshutt, 4 branches - Conditionneur à foin No 404, New Holland, neuf - Monte-Balles avec moteur Snowco, 24 pi. - Charrue 3 raies Case, att. 3 pts - Charrue 2 raies Deereborn, att. 3 pts - Banc de scie avec moteur ½ force - Voiture 4 roues avec plate-forme - Drille à grain - 2 Batteries électriques - 2 Clippers à vaches - 250 sacs d'avoine - 30 feuilles de tôle - Séparateur Vicking, électrique - 7 bidons à lait - Échelle extension 24 pi. - Courroie 27 pi. - 200 piquets de cède - 10 cordes de bois - 4 portes d'ensilage - Camion 3 tonnes Fargo 1952, avec pompe - un lot de fer - Beaucoup d'articles de hangar, trop long à énumérer.

TOUT CE ROULANT EST EN PARFAITE CONDITION. La ferme d'une superficie de 120 arpents, très bien bâtie et bien située dans le village, est aussi à vendre. CONDITIONS: Jusqu'à 6 mois de crédit à 8% d'intérêt avec endosseur à la satisfaction du vendeur.

CAUSE: AUTRE EMPLOI. Pour information, s'adresser à: JEAN-GUY CHAMPIGNY, ENCANTEUR LICENCIÉ, ROXTON FALLS, P.Q. Tél.: 548-5733.

ENCAN Succession JOHN KENNEDY 5 milles au sud-est de HUNTINGDON, CTÉ HUNTINGDON, Jeudi, le 13 mars, 1969, à 1 hre p.m. précise.

SERA VENDU: 77 têtes d'animaux HOLSTEIN de qualité supérieure dont 26 vaches laitières, plusieurs saillies pour l'automne, 13 grosses taures saillies pour l'automne, 12 taures non-saillies de 1 et 2 ans - 8 taures de 1 an - 8 veaux de choix de 6 mois - 5 bouvillons, taureau de 3 ans - taureau de 2 ans et taureau de 8 mois - CECI EST UN TRÈS BON TROUPEAU.

Réservoir en vrac Dari-Kool, capacité de 300 gallons - 3 Traveuses Surge. Pour règlement de succession. CONDITIONS: COMPTANT. LYELL J. GRAHAM, ENCANTEUR, ATHLETAN, CTÉ HUNTINGDON, P.Q. Tél.: HUNTINGDON 264-2289.

ATTENTION CULTIVATEURS LAITIERS 8ième VENTE par ENCAN HOLSTEIN croisés et enregistrés au Local de la FERME BARILÉE ENR., de PLESSISVILLE, MARDI, le 18 mars, 1969, à 8 hres du soir.

Vu la grande demande pour les taures et vaches laitières, je recommence mes ventes comme à l'automne dernier. Les ventes auront lieu tous les mardis, à la même heure. Soyez assurés que je ferai tout mon possible pour vous offrir des animaux de choix.

J'aurai pour débiter environ 60 taures et jeunes vaches fraîches vêtées ou devant veler prochainement. Je vous invite donc à assister nombreux à ces ventes. J'aurai aussi à vendre à chaque encan 1 ou 2 jeunes taureaux enregistrés, de haute qualité.

CONDITIONS DE LA VENTE: COMPTANT. Pour information, s'adresser à: GEORGE GOGGIN, ENCANTEUR BILINGUE LICENCIÉ de PLESSISVILLE, Tél.: 362-2195. PROPRIÉTAIRE DE LA FERME BARILÉE ENR.

ENCAN sur la Ferme de M. CLAUDE MAURICE, Rang 7, dans le VILLAGE ST-CLAUDE, CTÉ RICHMOND, Samedi, le 8 mars, 1969, à 2 hres p.m. précises. Sera vendu: 30 bonnes vaches de choix HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral dont quantité fraîche vêtées avec veaux et la balance dues sous peu - 1 taureau Charolais de 11 mois, très bon reproducteur. CECI EST UN TRÈS BON LOT D'ANIMAUX LAITIERS.

"Bulk Tank" John Wood, capacité 33 bidons, seulement 8 mois d'usage, comme neuf - 3 chaudières de traveuse Surge. CAUSE TRANSFERT. DANS L'ÉLEVAGE DE PORCS. CONDITIONS: 4 mois de crédit sur billet avec intérêt de 8%. Aussi à vendre: Ferme de 188 acres, très bien bâtie. Conditions faciles.

Pour information, veuillez communiquer avec l'encanteur, JULES CÔTÉ, Encanteur Bilingue Licencié, 1274 rue SUD, COWANSVILLE, QUE. Tél.: 263-0670 - 263-1434.

ENCAN chez M. ROLAND DESLANDES, VILLAGE ST-DOMINIQUE, Cté BAGOT, Vendredi, le 7 mars, 1969, à 1 hre p.m. précise. SERA VENDU: 41 têtes d'animaux HOLSTEIN, toutes claires de test fédéral, toutes PUR-SANG ENREGISTRÉES AVEC PAPIERS ET VACCINÉES, comprenant 18 vaches à lait dont quelques-unes fraîches vêtées, les autres vêtant au commencement de mars, 11 taures de 2½ ans vêtant en juillet, 11 génisses descendant d'insémination artificielle, 7 boucs de 2 ans pur-sang enregistré avec papier. CE TROUPEAU EST D'EXCELLENTE TYPE LAITIÈRE.

MACHINERIE: Traveuse CO-OP, 2 chaudières avec compresseur - "Bulk Tank" Sunset, 28 bidons - Réservoir à eau chaude John Wood - Tracteur Case-O-Matic au gaz, 400, avec loader Freeman avec pelle à neige - Tracteur Ferguson 85, avec gros différentiel - 2 sets de chaînes à tracteur, ordinaires - Poulie à tracteur Ferguson - Moulin à faucher Ford, 7 pi. att. 3 pi. - Presse à foin No 10, Massey-Ferguson - Râteau-fleur Cockshutt, 4 branches - Conditionneur

PROPOS D'UN AGRONOME



Au hasard des rencontres...
par Jean-Charles MAGNAN

EMILIO LAMBERT

Cultivateur à Saint-Antoine de Tilly, (Lotbinière)

C'est un jeune cultivateur diplômé de l'Ecole Professionnelle d'Agriculture de Sainte-Croix de Lotbinière. Il est membre de l'UCC et de la Coopérative Régionale Agricole de Saint-Apollinaire. Son épouse, Claire Martineau, ancienne institutrice, le seconde activement dans sa tâche. Elle occupe en plus la fonction de secrétaire de la municipalité locale. C'est la fille de Delphis Martineau, cultivateur à Saint-Apollinaire.

Emilio Lambert est de taille moyenne, mais robuste; il a les cheveux noirs et abondants, le teint marron, le nez droit, les sourcils fournis et bien arqués. Son regard, direct et décidé révèle la franchise et la détermination. C'est un sobre travailleur, actif et honnête. Exigeant pour lui et pour les autres, il cherche constamment à se dépasser. Chez lui, tout est calculé, pensé. Il ne fait pas un pas pour rien, évite les démarches et les mots inutiles. En réunion, il se tient sur la réserve et se garde d'être agressif. Peu prodigue en paroles, il préfère l'action et les réalités concrètes. Sa ferme, sa famille (trois jeunes enfants) et d'autres entreprises ne lui permettent pas de participer à toutes les activités agricoles comme il le voudrait, mais il tient un oeil ouvert sur toutes les choses de son métier, chez lui et au dehors. Son épouse, diligente et débrouillarde, voit à la maison, aux affaires et au domaine familial. Elle m'a fait voir les comptes, les factures, les livres de ferme où tout est classé, sérié et en bon ordre. La maison est vaste et possède toutes les commodités. L'ordre, la propreté et l'amour du métier aident beaucoup à rendre la vie agréable, conclut madame Lambert.



Le domaine de ce cultivateur comprend 150 acres au sol varié, dont 40 peuplés de bois francs et mous. Sapins, épinettes, trembles et pruches sont livrés à l'industrie en bois de "pitoune". Un troupeau de 20 vaches laitières, croisées Holstein, constitue la principale ressource de cette ferme. Ici, on use de l'insémination artificielle avec succès. La moyenne de production laitière par vache se chiffre à 6000 livres par an, avec un pourcentage moyen en gras de 3,8%. Tout l'engrais de ferme va au sol. Il est complété par une forte application de chaux ainsi qu'un apport de six tonnes d'engrais chimiques appropriés. Chaque année, M. Lambert entreprend des travaux de drainage sous-terrain. La moitié de sa ferme est déjà drainée. Il entreprend cette année un essai de production de seigle d'automne à l'usage du troupeau. C'est à la Coopérative de Saint-Apollinaire qu'il fait moudre son grain et préparer ses moulées d'alimentation. Un jardin de famille, un verger et une culture de petits fruits assurent une nourriture saine et aussi une production de mise en conserve pour toute la maison.

Voilà, en bref, ce que j'ai observé et noté, chez cette jeune famille terrienne. En dépit des difficultés du métier et de l'incertitude de notre époque, cette famille, comme bien d'autres, se tire d'affaires pour le mieux. Travail et ingéniosité, courage et persévérance, telles sont les principales qualités des cultivateurs de classe moyenne. De cette manière, on essaie de tenir le coup. Et, c'est ainsi que se déroulent les jours et le destin des travailleurs de la terre. Il faut descendre au fond du coeur et de l'âme des cultivateurs, pour évaluer leur labeur et leurs légitimes espoirs.

PETITES ANNONCES

(Suite de la page 21)

REFROIDISSEUR à lait en vrac, usage, de toutes dimensions, à vendre. Livraison immédiate. CURRY SUPPLY CO., CURRYVILLE, PENNSYLVANIA, 16631 - Tél.: 814-793-2829

REFROIDISSEURS à bidons usagés, à vendre. Capacité 8 et 12 bidons. Prix et prix, écrire à: CASE POSTALE 219, GRANBY, QUE.

TRACTEUR Massey-Harris 44 Dièsel, moteur réparé à neuf. Arracheuse à patates International 1 rang, avec convoyeur, pour récolter en boîtes ou en vrac. 2 Voitures à patates avec boîtes à déchargement automatique. GÉRALD DU BOIS, ST-MICHEL (NAPIERVILLE). Tél.: 454-2405.

COUPE-PATATES - Semeuse double à patates, John Deere - Hache-otons - Arracheuse avec ramasseur et crible à patates. International - ROSARIO LOCAS, 709, RIVIERE NORD, ST-EUSTACHE, CTÉ DEUX-MONTAGNES. Tél.: 473-3055.

ÉVAPORATEUR Dominion 3 X 11 complet avec bassin à eau d'étable et accessoires. S'adresser: MARC MAUGER, ST-ANTOINE-sur-RICHELIEU. Tél.: 787-2081.

TRACTEUR 606 International au gaz, 3 ans d'usage; vendrais à prix raisonnable. Tél.: 589-4344, MARIEVILLE, CTÉ ROUVILLE.

ROULETTES - Paire de roulettes Massey-Ferguson, 18 po., 28 roulettes achetées automne 1968. Prix \$275.00 - PAUL QUABION, SABREVOIS, (IBERVILLE) - 347-7710.

PLANTEUR à patates International 2 rangs. No 25, presque neuf - 2 Charrues Massey-Harris dont l'une hydraulique, l'autre trainante - Trailer 2 roues, sur pneus - Bouleverseur Massey-Harris, 17 dents - RENE GRAVEL, 1100 AVE. NUE LACASSE, AUTEUIL, VILLE DE LAVAL. Tél.: 625-9545.

REFROIDISSEUR à lait en vrac, 67 bidons, DeLaval, seulement 2 ans d'usage. Cause: trop petit. FIRMEN DESJARDINS, 314, CÔTE SUD, ST-THÉRESE. Tél.: 435-4630.

CAMION G.M.C. 1962, 2 1/2 tonnes, avec boîte fermée, bon état, propre, bas "millage", pneus neufs. MARCEL LAVOIE, RAWDON (MONTREAL), 834-3701.

TRACTEUR International Super "A" avec charrue 2 raies, sarclure, distributeur d'engrais - Épandeur à fumier 140 avec prise de force, 3 ans d'usage - Plan-teuse à fraises - Acheteurs Camion 1/2 tonne - JEAN FORGET, 106, R.R.1, TERREBONNE - 435-2713.

ON DEMANDE

ACHETEUR ET VENDEUR de rouler de ferme au complet, de troupeaux laitiers, pur-sang ou croisés, d'animaux de boucherie: terre à bois ou en culture. S'adresser à: LEBLANC & PICHÉ, ST-SYLVERE, CTÉ NICOLET. Tél.: 23-S-1 ou 20-S-11.

ON DEMANDE à acheter troupeau d'animaux, rouler de ferme au complet, ménage de maison. Tél.: 792-6227 (ST-BARNABÉ SUD, CTÉ ST-HYACINTHE).

SERIONS Acheteurs d'ensilage de blé d'Inde. Tél.: 247-2455 (Hemmingford).

PNEUS D'AVION POUR LA FERME

PNEUS d'avion très larges et puissants pour wagons, tracteurs avant, etc. Sont fournis avec roues agricoles s'adaptant sur toutes les marques d'équipement. Prix imbattables!! H. DUBOIS & FILS, LTÉE, VILLE ST-REMI, P.Q. Tél.: 454-2442.

POUSSINS, POULETTES

BONNIE'S PONDEUSES

BONNIE'S - Votre source de confiance; ce qu'il y a de plus profitable, poudeuses d'oeufs bruns - poudeuses d'oeufs blancs aussi. Nous avons les races dominantes. Rouges X Sussex. Commandez dès maintenant pour livraison hâtive cet hiver et au printemps. Écrivez pour liste de prix et détails. BONNIE'S CHICK HATCHERY & FARM LIMITED, ELMIRA, ONTARIO.

INCUBATION toutes les semaines. Commandez maintenant et vous recevrez votre commande pour poussins, oisons, canetons, dindonneaux, chapons de 4 semaines, poulettes plus âgées, sur demande. Catalogue, TWEDDIE CHICKS, FERGUS, ONTARIO.

"POUSSINS D'UN JOUR" - pour la ponte: Shaver Starcross 288 (poule blanche, oeufs blancs); Golden Comet (poule rouge, oeufs bruns). A deux fins: Shaver Starcross (poule noire, oeufs bruns).

COUVOIR DE PONT VIAU, 25 BOUL. DES LAURENTIDES, VILLE DE LAVAL, P.Q. Tél.: 514-669-3656.

OISONS et CANETONS Commandez immédiatement vos oisons et canetons du printemps du: COUVOIR ST-GUILAUME, ST-GUILAUME, CTÉ YAMASKA, P.Q. Tél.: 396-2386.

REMEDES

RHUMATISME

Vous avez tout essayé sans succès. Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace, le moins dispendieux? Pour \$1.00 nous vous expédierons par poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien - quantité suffisante pour un mois avec directions complètes en français sur chaque paquet. - LES SEMENCES LAVAL, 3505, BOUL. ST-MARTIN, CHOMÉ, QUE.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES? Soulagement et confort. Pas de courroie sanglée. Pas d'élastique. Pas d'acier. Écrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept 200, B.P. Preston, Ontario.

TERRES A VENDRE

FERME, 195 arpents dont 180 en culture, avec rouler et animaux, étable, 1300 chaudières, bonnes bâtisses. S'adresser à: ANDRÉ LAMBERT, ST-ANGELE-de-MONNOIR, CTÉ ROUVILLE. Tél.: 5897575.

TERRE, 92 arpents, maison 2 logements dont 1 libre - bâtisses très propres, 30 vaches, instruments aratoires, quota 24,000 lb lait - Route 29, 1925 CÔTE TERREBONNE, TERREBONNE - 666-4584. PAS D'AGENCES.

FERME 225 arpents, 50 boisés, sucrerie, rouler de ferme, 38 bêtes. LUCIEN MACLURE, ST-FRANÇOIS-du-LAC, CTÉ YAMASKA - 568-5140.

TERRE, 150 arpents, région Richelieu, 66 lètes, quota à Montréal, grange neuve, équipement complet, près village. LES IMMEUBLES RICHELIEU ENR., MME EMILE PARE, Agent, CLARENCEVILLE - 294-5730.

FERME, 180 arpents, bien bâtie, rouler, animaux, étable équipée partie sucre, 1 mille du village. LUCIEN BOUTHILLETTE, ST-DOMINIQUE (BAGOT) - 773-3033.

FERME, 182 arpents dont 170 en culture. Pas de roches, très productive. Très bien bâtie, 2 silos, etc. JEAN-LOUIS PICARD, ST-THÉODORE D'ACTON (BAGOT) - 546-7845.

TERRE, 115 arpents, à vendre avec ou sans rouler. S'adresser: MAURICE PELLETIER, ST-AIMÉ, CTÉ RICHELIEU. Tél.: 788-2449.

TRÈS bonne terre, environ 135 arpents, bien bâtie, étable en ciment, neuve de 2 ans; entrepôt pour machines aratoires. Prix \$15,000. (avec terre à bois comprise) Option \$3,000 pour maison. Située à Deschambault, R.R.2, Comté Portneuf. S'adresser à: LOUIS-LÉONCE VAL-LÉE, 6392 AVENUE MAUBOURG, MONTRÉAL 431. Tél.: 255-6522 (soir).

TERRE à jardinage, à Napierville, 63 arpents, maison, sans rouler. - Terre à bois, 140 arpents, à St-Calixte. Tél.: 467-5724.

FERME, 95 acres, bonne terre franche, bien bâtie, avec ou sans rouler. Autre terre, 150 arpents à St-David. ALPHONSE DUPRÉ, BAS 4ième RANG, ST-HUGUES (BAGOT).

TERRE de 240 arpents, 1 mille du village, bien bâtie. Conditions faciles. S'adresser à: CASE 271, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

FERME à vendre, 150 acres dont 100 en culture, avec maison et annexe, grange-étable, garage. Ancienne propriété de M. Jean-Paul Lapierre, R.R. No 1, St-Ludger, Comté Frontenac. S'adresser à: LAURENT DUCHESNE, ÉDIFICE FÉDÉRAL, 315 RUE KING OUEST, (C.P. 594), SHERBROOKE, CTÉ SHERBROOKE, P.Q. Tél.: 569-2084.

TERRE à vendre, 125 arpents, avec ou sans rouler. Très bonnes bâtisses. S'adresser à: GÉRARD CANUEL, 78, ST-CYRILLE, RANG 3, CTÉ DRUMMONDVILLE. Tél.: 472-2523.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à: DION & WILLIAMS ENR., COURTIER EN IMMEUBLES, 240, L'ANGE-GARDIEN, CTÉ ROUVILLE, P. QUE. - Mme Antoine Williams Agent - Luc Dion, Courtier Professionnel. Tél.: 293-4425 - 293-5693.

TERRES DEMANDÉES

TERRE DEMANDÉE

J'achèterais une terre avec rouler, boisé et bonnes bâtisses, dans le Québec. Écrire tous les détails à:

CASE POSTALE 273, 515 VIGER, MONTRÉAL 132.

30 ARPENTS sur pente sud, bois dur, élevé, ruisseau; près Cantons de l'Est. Écrire description: CASE 272, 515 VIGER, MONTRÉAL.

SERAIS acheteur d'une terre dans la région de Québec. Faire parvenir tous les détails à: DENIS BUTEAU, CASE POSTALE 4, QUÉBEC 10, P.Q.

TERRE, 50 acres, bois dur, 1400 pi. d'élévation, près route 1, ou route très passante. Comtés Dorchester à Sherbrooke. CASE 266, 515 VIGER, MONTRÉAL.

REVUE des MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les commentaires et les prix des produits avicoles nous sont fournis par le Ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

MARDI, LE 4 MARS 1969

Le marché des oeufs devint assez stable vers la fin de la semaine à cause des approvisionnements insuffisants pour les catégories A-Gros et Extra-Gros. Aucune expédition ne fut reçue des États-Unis. Les prix de la volaille sont demeurés les mêmes. Le marché pour le poulet de grill fut bon. L'offre et la demande ont été assez bien équilibrées. Cependant le marché pour les autres espèces fut tranquille.

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail à Montréal

POULETS

6 lb et plus.....45c.-47c.
5 lb et moins de 6.....43c.-45c.
4 lb et moins de 5.....35c.-38c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)

Moins de 4 lb.....32c.-34c.

POULES

6 lb et plus.....40c.-41c.
5 lb et moins de 6.....40c.-41c.
4 lb et moins de 5.....39c.-40c.
Moins de 4 lb.....32c.-33c.

JEUNES DINDONS

Moins de 10 lb.....39c.-41c.
10 lb et moins de 16.....41c.-44c.
16 lb et plus.....39c.-41c.
Canards.....59c.-60c.

OEUFS

Prix de gros aux
détaillants à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-gros.....53.5c.
A-Gros.....50.8c.
A-Moyens.....46.5c.
A-Petits.....44.9c.

Prix de détail aux
consommateurs à Montréal
(cartons d'une douzaine)

A-Extra-Gros.....60c.-68c.
A-Gros.....58c.-66c.
A-Moyens.....53c.-60c.
A-Petits.....51c.-58c.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE
LE 1er MARS 1969

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92, 64c., 93, 65c. Prix de vente de la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, 65c.

F.A.B. MONTRÉAL

Poudre de lait écrémé (ventes de 25 sacs ou plus). Pulv. Canada 1ère cat., sacs, 20c. à 22c. Cylindre, Canada 1ère cat., sacs, 19c. Aliments du bétail, sacs, 16c. à 16 1/2c.

Poudre de lait de beurre, bétail, 15c. à 15 1/2c.

Poudre de petit lait, 05 1/2c.
Caséine 30 mailles, 32c. à 33c.

Lait évaporé, caisse 48/16 7.80

Crème douce la livre, matière grasse (en bidon), 94c.

Du 19 au 25 février 1969 inclusivement, le prix du fromage blanc classé no 1, 46c. à 46 1/2c. coloré, 46 1/4c. à 46 3/4c. (lait cru).

FRUITS ET LÉGUMES

LE 3 MARS 1969

Ventes par les producteurs

Prix payés aux producteurs au Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures a. m. Ces prix sont fournis par la Section de l'Inspection des Produits Agricoles, Service Salubrité des Aliments, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

FRUITS

POMMES: McIntosh 2.25 - 2.75, McIntosh A. C. 3.50 - 4.00, 3" et plus 3.00 - 3.50, Cortland 2.50 - 2.75, Lobo et Greening 2.25 - 2.50 / boisseau.

LÉGUMES

BETTERAVES: 1.25 - 1.50 / 50 lb, petites 2.00 / 50 lb.

CAROTTES: 1.00 - 1.25 / 50 lb, 1.75 - 2.00 / cellos de 10 x 5 lb ou 24 x 2 lb.

CHOUX: Verts 1.25 - 1.75 / 50 lb, Savoy 1.50 - 1.75, rouges 1.25 - 1.50 / doz.

OIGNONS: 1.75 - 2.25, gros 2.50 / 50 lb, 2.75 - 3.25 / cellos de 10 x 5 lb ou 24 x 2 lb.

PANAI: 2.50 - 2.75 / boisseau, 2.50 / 12 cellos de 2 lb.

POIREAUX: 1.25 - 1.75 / doz, RUTABAGA: 1.50 - 1.80 / minot, 1.30 - 1.75 / 50 lb.

PATATES: 0.95 - 1.00, grosses 1.25 / 50 lb, 0.55 - 0.65 / 25 lb.

MAÏS À GRAIN

TRACK MONTRÉAL
PAR WAGON COMPLET
LE 4 MARS 1969

Jaune américain, no 3
en vrac 100 lb...\$2.62 1/2
Jaune de l'Ontario, no 3 C.E.
en vrac 100 lb.....\$2.65

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 lb et plus.....24c.

6 lb et moins de 7.....21c.

5 lb et moins de 6.....20.5c.

Poulets à griller et à frire

Moins de 5 lb.....19c.

POULES

7 lb et plus.....18c.-19c.

6 lb et moins de 7.....14c.-15c.

5 lb et moins de 6.....11c.-12c.

Moins de 5 lb.....09c.-11c.

JEUNES DINDONS

Moins de 12 lb.....25c.

12 lb et moins de 20.....26c.

20 lb et plus.....25c.

Dindons adultes

Moins de 20 lb.....nil

POMMES DE TERRE

LE 3 MARS 1969

Ventes par les grossistes

Québec 50 lb 0.95-1.00

Québec 10 lb 0.26-0.28

I.P.-E. 75 lb 1.85-1.90

I.P.-E. 50 lb 1.30-1.35

I.P.-E. 10 lb 0.33-0.35

N.-B. 50 lb 1.00-1.05

N.-B. 10 lb 0.26-0.28

Idaho

Russett

10 sacs de 5 lb 7.00-7.50

N.C. sucrées

le cageot ou minot 6.25

PORCS ABATTUS

Prix payés, lundi, le 3 mars 1969

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de l'Est	Marché de Toronto
Prix de base	nil	31.50	32.25-33.20
Truies	nil	nil	26.65

L'octroi du gouvernement fédéral au montant de \$3.00 sur la qualité des porcs sera versé pour ceux qui obtiendront un indice de 103 et plus.

PRIX PONDÉRÉ DU PORC TORONTO

(Semaine se terminant le 1er mars 1969)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne
	\$33.18	\$32.45	\$32.44	\$32.73	\$32.55	\$32.71

Les 24, 25 et 26 février 1969

MARCHÉ DE L'OUEST

PORCS

Comparées à la semaine dernière, les ventes de porcs ont rapporté \$1.00 de moins cette semaine. Aucune truie offerte.

Prix de base 15 à \$32.75

MARCHÉ DE L'EST

PORCS

Le prix de base pour les porcs cette semaine est \$1.00 plus bas comparé à la semaine dernière. Aucune vente de truie enregistrée à date.

Prix de base 99 à \$32.00
3 à \$32.00
plus \$1.00 ch.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont Donovan M.G.; Maher W.H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W.H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires: tél. 935-4638.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe Saint-Charles, lundi, le 3 mars 1969.

Les arrivages: 257 bovins, 334 veaux, 1 porc, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins étaient à peu près les mêmes que celles de lundi dernier et se composaient de 93 bouvillons, 156 taures et vaches et de 8 taureaux. Toutes les classes étaient en bonne demande et le marché était actif. Les prix payés pour les diverses catégories variaient de stables à fermes comparés à lundi dernier, le 24 février.

Les offres de veaux étaient plus nombreuses que celles de l'ouverture du marché de la semaine dernière et étaient formées pour la plupart de sujets de qualité commune. La demande était bonne et le marché passablement actif. Les prix payés pour les sujets de qualités commune et moyenne étaient fermes comparés à ceux de lundi dernier tandis que les quelques veaux de bonne qualité rapportaient seulement des prix stables.

Il y eut trop peu de porcs d'offerts pour établir des prix.

Aucune réception d'agneaux ni de moutons.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 3 mars 1969.

Les arrivages: 371 bovins, 604 veaux, 114 porcs, 7 agneaux et moutons.

Lundi, le marché a été actif dès l'ouverture à cause d'une très bonne demande pour toutes les classes. Les réceptions de bovins étaient plus nombreuses que celles de lundi dernier et se formaient en majeure partie de vaches de diverses qualités. Très peu de bouvillons et de taures ont été offerts en vente mais les prix payés pour ces sujets étaient stables comparés à ceux de lundi dernier. Les vaches et les taureaux se sont aussi vendus à des prix entièrement stables comparés à ceux de l'ouverture du marché de la semaine dernière.

Le marché des veaux a débuté sur un ton un peu lent mais après quelques heures de vente, la demande s'est améliorée et toutes les classes s'échangeaient facilement. Les arrivages étaient plus nombreux que ceux de lundi dernier et les veaux de qualités commune et moyenne formaient le gros des réceptions. Les prix payés pour les diverses catégories étaient légèrement inférieurs au début du marché mais après quelques heures de vente, ils se raffermirent et devinrent tout à fait stables comparés à ceux de lundi dernier.

Le prix de base des porcs, cette semaine, est de \$0.50 plus bas que la semaine dernière, soit \$31.50. Aucune vente de truies. Les bons agneaux se sont vendus \$25.00 les cent livres.

MARCHÉ DE L'OUEST

BOUVILLONS

Choix.....27.85-29.00
Bons.....26.25-27.75
Moyens.....24.75-26.00
Communs.....22.75-24.60

VACHES

Les meilleures.....21.25-22.00
Bonnes.....20.00-21.00
Moyennes.....18.75-19.75
Communes.....17.50-18.50
Très communes.....15.25-17.25

TAUREAUX

Bons.....24.00-25.00
Ventes jusqu'à.....nil
Communs et moyens 17.00-22.75

TAURES

Choix.....aucune
Bonnes.....25.25
Moyennes.....23.00-23.75
Communes.....20.75-22.75

VEAUX DE LAIT

Bons.....43.00-44.50
Ventes jusqu'à.....47.00
Moyens.....36.00-43.00
Communs.....20.00-35.50

AGNEAUX

Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage
rituel.....aucun
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....aucun
Communs.....aucun

MARCHÉ DE L'EST

BOUVILLONS

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....24.25-25.50
Communs.....23.50

VACHES

Les meilleures.....21.75-22.75
Bonnes.....19.50-21.50
Moyennes.....18.00-19.25
Communes.....16.25-17.75
Très communes.....13.25-16.00

TAUREAUX

Bons.....23.50-24.75
Ventes jusqu'à.....26.00
Communs et moyens 19.75-23.00

TAURES

Choix.....aucune
Bonnes.....24.00
Moyennes.....22.00
Communes.....21.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....42.50-46.00
Ventes jusqu'à.....47.50
Moyens.....35.50-42.00
Communs.....25.00-35.00

AGNEAUX

Bons.....25.00
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage
rituel.....aucun
Communs.....aucun

MOUTONS

Bons.....16.50
Communs.....aucun

En Colombie

Un monopole des fruits

Les producteurs de fruits de la Colombie-Britannique s'acheminent, semble-t-il, vers un véritable monopole comprenant la culture, la récolte, l'emballage, la vente, l'expédition et la transformation des fruits dans la vallée de l'Okanagan.

Ils ont en effet opté dernièrement en faveur de l'achat par leur Association de toutes les entreprises encore libres d'emballage dans le but de les fusionner à leur propre agence de mise en marché. Une résolution dans ce sens a reçu l'approbation en principe d'une majorité de 41 voix au 80e congrès annuel de l'Association des fruiticulteurs de la C.-B. (54-13).

Le coût de cette dernière prise de possession des entreprises encore étrangères à l'Association reste inconnu. Toutefois, lorsqu'il en a été d'abord question il y a une couple d'années, on estimait

que l'accaparement de quelque 40 postes d'emballage nécessiterait des déboursés de l'ordre de \$12 millions.

Transaction prévue

Rappelons qu'un tel projet d'intégration complète d'une industrie évaluée à quelque \$30 millions était l'un des objectifs des producteurs lors de l'établissement de leur propre agence de vente en 1939: la B.C. Tree Fruits Ltd.

Si la proposition faite lors du dernier congrès est mise à exécution, tous les secteurs privés et coopératifs de la région productrice de fruits seront rattachés à une autre organisation des producteurs - Sun-Rype Products Ltd.

Un programme d'action dans ce sens est en voie de préparation. Ce dernier sera soumis avant longtemps à environ 3,300 propriétaires de vergers qui devront en approuver les clauses par une majorité des deux tiers.

Subvention pour la recherche laitière

Le département des vivres de la Faculté d'agriculture vient de recevoir le renouvellement d'une subvention de recherches utilisée pour la poursuite de travaux sur l'influence de divers traitements de chaleur sur le lait fluide. Cette subvention a été renouvelée par une entreprise locale: la Laiterie Laval de Québec.

Au cours de la remise du montant de la subvention, MM. Pierre Côté, président de la Laiterie Laval, et René-R. Riel, directeur du département des vivres, ont souligné que les besoins de la recherche sur le lait sont d'une importance particulière au Québec. Il s'agit en effet d'un secteur de l'industrie québécoise qui compte plus de 2,300 établissements et qui représente un chiffre d'affaires qui dépasse 550 millions de dollars.

CHANGEMENT D'ADRESSE

Nous ne pouvons donner suite à une demande de changement d'adresse non accompagnée de votre adresse précédente telle qu'elle est imprimée sur votre "Terre de Chez Nous".

Valeur améliorée de l'ensilage

Des expériences effectuées par des chercheurs de la station de recherche de Fredericton (N.B.) ont montré qu'une ration bien pourvue d'azote permet à des bouvillons de faire des gains de 35 à 60 pour cent plus rapides lorsqu'on lui ajoute une hormone synthétique connue sous l'abréviation DES. Des bouvillons alimentés d'orge aplatie, d'ensilage de graminées et de 10 milligrammes de DES ont accru leur poids de près de 2 livres par jour comparativement à un peu plus de 1 livre chez le groupe qui ne recevait pas d'hormone. Les animaux dont la nourriture était enrichie de DES consommaient cinq livres d'ensilage de plus par jour mais, dans l'ensemble, consommaient moins d'aliments par livre de gain.

Une deuxième expérience sur le même sujet a comparé l'ensilage mixte de graminées

et de légumineuses à l'ensilage de maïs auquel on avait ajouté 10 livres d'urée par tonne au moment de l'ensilage. On a distribué les deux ensilages en trois combinaisons: ensilages seuls; ensilages avec 2,2 livres d'orge par jour; ensilages avec la même quantité d'orge et 10 milligrammes de DES. La moitié de tous les bouvillons recevaient en plus des implantations de 24 mil. de DES par jour. Ceux qui ont reçu double quantité de DES ont réalisé les gains les plus rapides.

Le DES absorbé par voie orale a donné de meilleurs résultats que les implantations, ce qui intrigue les chercheurs du ministère fédéral de l'Agriculture. Rappelons que les règlements canadiens ne permettent pas d'ajouter du DES à la nourriture des bêtes qui ont déjà reçu l'hormone par implantation.

Prix des terres

La valeur des terres arables aux Etats-Unis a augmenté de 70 pour cent depuis dix ans et elle a doublé dans un certain nombre d'Etats. La valeur moyenne à l'heure actuelle est de \$178 l'acre, mais varie de \$33 au Wyoming à \$832 au New Jersey. On estime à quelque \$100,000 la valeur moyenne d'une ferme commerciale dans l'ensemble des Etats-Unis, mais les extrêmes de cette moyenne vont de \$37,000 au New Hampshire à \$557,000 en Arizona.

La merveilleuse huile-appât séculaire des Gypsies

**FAIT MORDRE LE POISSON
TOUS LES JOURS
OU BIEN
VOUS NE PAYEZ RIEN!**



LES PHOTOS CONFIRMENT SON EFFICACITÉ! Voyez par exemple ce "taupin" de 1,295 lb qu'a capturé l'équipe de Roy Martin à Destin, en Floride. Chaque appât portait de l'Huile-appât des Gypsies. Des centaines d'autres photos gonflent nos dossiers!

Un arôme mystérieux envoie le poisson
Les spécialistes de la pêche commencent à peine à comprendre ce que savent depuis un siècle les gypsies, bohémiens ou romanichels... qu'il ait fait ou non, tout poisson mord à l'appât qui porte de l'Huile-appât des Gypsies! Les gypsies ont inventé cette huile aromatique étonnante qui envoie les poissons de toutes sortes par les milliers d'organes de l'odorat que porte leur corps. Lorsqu'un poisson mord féroce à votre appât, les autres le lui disputent et c'est d'ordinaire le plus gros qui l'emporte. Quel que soit votre type d'appât... poisson artificiel, "mené", ver, mouche ou même un bout de tissu... que vous pêchez au bouchon, à la trolle ou au lancer ordinaire ou léger... peu importe quel poisson vous pêchez... vous n'avez qu'à badigeonner d'un peu d'Huile-appât des Gypsies votre appât (l'huile est prête à appliquer) et vous prendrez plus de poissons et de plus gros que tout autre de votre groupe. L'huile RÉUSSIT TOUS LES JOURS ET À TOUTE HEURE DU JOUR. Il n'y a pas de poisson qui se refuse à mordre à l'appât badigeonné d'Huile-appât des Gypsies... en saison, évidemment! Vous pouvez être sceptique et dire que nous délirons, mais permettez-nous de vous envoyer l'envoûtante Huile-appât des Gypsies... que vous mettrez à l'essai à nos risques.

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT...
Pêchez À TITRE D'ESSAI

Demandez par écrit un flacon de double format d'Huile-appât des Gypsies pour \$2.98 ou deux pour \$4.98. Sur réception, remettez le montant plus les frais d'envoi p.s.l. (c.o.d.) au facteur. Envoi port payé des commandes payées comptant. Badigeonnez d'Huile-appât des Gypsies votre appât à la prochaine excursion de pêche et, si vous ne capturez pas tant de poissons et de si gros que vous en êtes renversé, retournez simplement l'huile qui vous reste pour vous faire rembourser. GRATIS! Une pochette commode et imperméable de pêcheur pour les allumettes, sandwiches, cigarettes, etc., que vous garderez gratis même si vous nous retournez l'Huile-appât. C'est un défi amical à relever! Écrivez dès aujourd'hui à:

FISHERMAN'S PRODUCTS CO.
of Canada

Dept. 24-C, 943 Queen St. East,
Toronto 8, Ontario.



TRACTEUR RENAULT "58" CATÉGORIE 2-3 SOCS

NOUVELLE UNITÉ DE PUISSANCE MÉCANIQUE,
42 C.V. AU MOTEUR

NOUVEAU PRIX — GRANDE ÉCONOMIE

NOUVEAU RÉGULATEUR DU CARBURATEUR

NOUVELLE CALANDRE, robuste et attrayante

NOUVEAU SIÈGE TOUT CONFORT
(Suspension par bloc caoutchouc)

NOUVEAU TABLEAU DE BORD

MEILLEURS ÉQUIPEMENTS STANDARD

- Système automatique de purification
- Commande de position
- Réglage d'effort
- Presses de pression hydraulique pour instruments semi-portés ou entraînés.

FAITES UNE VISITE PROFITABLE CHEZ VOTRE VENDEUR FÉDÉRÉE-RENAULT.

Venez voir le nouveau Renault à votre Coopérative.

Coopérative Fédérée de Québec

Service de la Machinerie et de l'Outilsage,
1055, Ouest rue du Marché Central, Montréal, P.Q.

